

La Reine ne veut pas que ses peuples subissent la contrainte Rien d'étonnant à ce que la constitution ne réponde plus aux problèmes de l'an 64

(Par Roger BRUNEAU)

Sa Majesté la Reine Elisabeth II parlant au Conseil législatif samedi matin, a déclaré: "Mon ardent désir est que personne parmi mes peuples ne subisse la contrainte."

Elle ajoutait par ailleurs: "Pour que les habitants d'un pays soient heureux, il leur faut vivre dans un climat de confiance et d'affection. Mais un état dynamique ne doit pas craindre de repenser sa philosophie politique. Qu'un protocole tracé il y a cent ans ne réponde pas nécessairement à tous les problèmes du jour, cela n'a rien d'étonnant."

Sa Majesté espère que le centenaire de notre Confédération sera devant le monde un symbole d'espérance. "Pour réussir pleinement, dit-elle, il doit produire une entente efficace et librement consentie qui serait l'expression de la maturité de notre pays."

La majorité du discours de la Reine fut prononcé en français, mais elle s'est aussi exprimée en anglais pendant quelques secondes. "La Confédération a été fondée par deux races et je crois qu'il est approprié de parler dans les langues que parlaient Cartier et Macdonald. Ce pays est le lieu de rencontre de deux grandes civilisations, chacune contribuant son propre génie et ses qualités. Ces qualités ne sont pas contradictoires, mais se complètent l'une et l'autre. La pleine énergie et le progrès de la nation ne peuvent être réalisés que par une constante coopération de toutes les parties de la communauté."

Et la Reine Elisabeth II poursuit: "Nous sommes fiers du rôle irremplaçable et de la destinée particulière du Canada français. Pendant quatre cent ans il a conservé sa vigueur et sa force, et lorsque vous chantez "O Canada" vous vous souvenez que vous êtes nés d'une race fière. C'est à cette fierté, à cette noblesse de cœur, que je m'adresse en rappelant que c'est d'un grand avenir qu'ont rêvé les Pères de la Confédération. Leur œuvre vaut d'être poursuivie. Ainsi, les cœurs qui ont nourri une telle entreprise n'auront pas battu en vain. En servant les vrais intérêts du Canada doivent servir ceux du monde entier."

HEUREUSE

Sa Majesté la Reine Elisabeth II prenait la parole après un discours prononcé par le premier ministre Jean Lesage.

Après avoir remercié M. Lesage pour ses paroles de bienvenue, la Reine s'est dite heureuse d'avoir été invitée à Québec après sa visite à l'Île-du-Prince-Édouard.

"Il m'est agréable, a-t-elle dit ensuite, de penser qu'il existe dans notre Commonwealth un pays où je puis m'exprimer officiellement en français, une des langues les plus importantes de notre civilisation occidentale."

La Reine affirme que cette langue de clarté est un instrument précieux au service de la compréhension et, dit-elle, "je suis sûre que sa plus ample diffusion et l'approfondissement de ses richesses ne peuvent que profiter à toutes les intelligences et favoriser un échange plus fructueux des idées".

1908

A l'occasion du troisième centenaire de Québec, en 1908, le roi Édouard VII était venu rendre hommage à Samuel de Champlain. La Reine Elisabeth II le rappelle en citant des paroles prononcées alors par le Roi, en français et en anglais. Ces paroles sont: "C'est du fond du cœur que je vous félicite d'avoir possédé un semblable héros. Que sa statue orne à jamais votre historique capitale, pour rappeler, s'il en est besoin, aux citoyens de Québec, les éminentes qualités de piété et de courage, d'humanité, de force d'âme et de loyauté qui ont distingué ce fidèle serviteur de son Dieu et de son roi."

La Reine Elisabeth ajoute que ses parents lui ont souvent parlé de l'excellent souvenir qu'ils gardaient de leur séjour parmi nous, en 1939.

1959

La dernière visite de la Reine Elisabeth II au Canada fut en juin 1959 lorsque la Reine présenta des drapeaux au Royal 22e Régiment dont elle est le Colonel-en-Chef. "Une heureuse coïncidence veut que je revienne au moment de son cinquantenaire. Le régiment au cours de deux grandes guerres et des opérations en Corée a su forger une noble tradition dans l'honneur, la vaillance, et le sacrifice. Je me réjouis à la pensée d'inaugurer cet après-midi, à la Citadelle, le Mémorial où sera conservé le livre d'or où sont inscrits les noms des mille quatre cent cinquante morts au champ d'honneur. J'y allumerai la flamme du souvenir qui brûlera à jamais pour rappeler leur sacrifice. Aujourd'hui le 22e continue de se distinguer au service de la paix, notamment à Chypre, comme autrefois dans la guerre."

LES MÈRES DE FAMILLES

"En accomplissant les gestes officiels de ma visite, dit-elle encore, j'attache la plus grande importance à la chaleur des contacts humains. Je me tourne vers celles qui me sont proches, vers celles avec qui je me sens spontanément en communion, les mères de famille canadiennes. Je ne parle pas seulement à celles qui sont ici. Je m'adresse comme si elles étaient toutes présentes en fait comme elles le sont dans mon cœur, à toutes celles qui ont serré un enfant dans leurs bras en rêvant de ce que sera son avenir."

L'AVENIR

Cet avenir dit la Reine, nous devons le préparer aujourd'hui. "Entre compatriotes nous devons nous expliquer et présenter sans passion notre point de vue, tout en respectant l'opinion des autres. Les problèmes sombreront dans la confusion si nous ne savons les illuminer de fraternité et d'humanité. Que le dialogue reste ouvert, et il tendra à unir les hommes de bonne volonté. Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres."

"Le régime démocratique repose sur l'adhésion consciente des citoyens. Le rôle de la monarchie constitutionnelle est de personifier l'idéal démocratique, de sanctionner l'autorité légitime, d'assurer la continuité des moyens, et de garantir l'exécution de la volonté populaire."

VOIX SOBRE

C'est d'une voix sobre, mais un peu tendue, semble-t-il, que la Reine a prononcé son discours. Une chaleureuse ovation de l'assistance s'éleva dans la salle du Conseil législatif lorsque la Reine eut terminé.

LE PRINCE PHILIP

Pendant toute la cérémonie qui s'est déroulée dans la Salle du Conseil législatif, le Duc d'Edimbourg est resté souriant et calme, dans un fauteuil placé à gauche du fauteuil qu'occupait la Reine, les mains appuyées sur la garde de son épée.

La Reine, qui avait gardé une figure impassible depuis son entrée dans la salle, a semblé se détendre un peu et esquissa un large sourire lorsque la foule se mit à applaudir après son discours.



● UNE REINE DELICIEUSE. UN PREMIER MINISTRE HEUREUX... — Le premier ministre Jean Lesage qui semblait très ému le matin, au parlement provincial, était beaucoup plus détendu samedi soir où il recevait Sa Majesté la Reine Elisabeth II au nom de la province. Voici la reine et M. Lesage au moment où ils vont entrer dans la salle de bal du Château Frontenac. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

La visite de la reine Elisabeth II dans la capitale du Québec Accueil froid de la population — Gestes d'une fermeté exagérée des membres de la Sûreté municipale — 32 arrestations

Par Jacques JOBIN

Pendant que les personnalités officielles de la province et du pays acclamaient la souveraine d'Angleterre et son époux, le prince Philip, les Québécois sont demeurés à la maison, laissant quelques centaines de jeunes séparatistes de tous les coins de la province se battre au milieu de quatre ou cinq mille policiers, soldats et agents secrets.

Partout où la reine Elisabeth II a été reçue, les manifestations à l'intérieur des édifices se sont déroulées avec éclat et les invités ont affiché des sourires de bienvenue qui ne donnaient cependant pas l'image réelle des sentiments du peuple canadien-français au cours de la fin de semaine.

Samedi, plus que dimanche, l'indifférence marquée par la presque totalité des citoyens de Québec a laissé voir à nue l'immense force de sécurité qui avait été mise sur pied à la suite de la publication de la suite de la visite du couple royal dans la capitale provinciale.

En effet, tout le long du parcours sur les plaines d'Abraham, le long du chemin St-Louis jusqu'au bois de Coulonge et sur la route qu'a emprunté le cortège royal, dimanche pour se rendre à l'aéroport de l'Anceigne-Lorette, le spectacle offert au couple royal a été celui de militaires et de policiers armés de matraques, qui n'avaient aucune difficulté à masquer la population des loyaux sujets qui celle-ci était à peu près inexistant.

DEUX POINTS DE RENCONTRE

En définitive la foule ne s'est manifestée qu'à deux seuls endroits au cours de la fin de semaine, devant le parlement provincial et devant le Château Frontenac, samedi soir. On a déjà avancé plusieurs chiffres, 2,000, 3,000 ou 4,000, pour dénombrer la foule qui se trouvait samedi matin devant l'hôtel du gouvernement. Quel qu'il soit, ce nom-

bre comprend à peine 300 ou 400 Québécois venus acclamer Elisabeth II. Cette foule qui a été houleuse à quelques reprises, était surtout composée de militaires, formant une haie serrée, de policiers, municipaux, provinciaux et fédéraux, en uniforme et en habit de rue, et de plusieurs centaines de journalistes venus de partout à la recherche de ce que l'on avait tant craint.

Si les applaudissements devant la Croix du Sacrifice ont pu être quelque peu perçus par la souveraine, il ne fait pas de doute que les slogans scandés par une forte proportion à sa sortie du parlement a laissé une impression plus nette et plus audible. C'est aux cris de: "Le Québec aux Québécois", entremêlés de "chou... chou..." plutôt disgracieux, que la reine a quitté le parlement provincial pour se rendre à Bois de Coulonge.

Devant ces manifestations la force de frappe de la police québécoise est entrée en action "directe" et, après avoir arrêté et montré un ancien boxeur de Montréal, Reggie Chartran, qui manifestait avec trop d'impétuosité à son goût, elle dirigea sept ou huit de ses compagnons vers les cellules municipales alors que le reste des jeunes séparatistes protestait contre la violence qui

commençait, en scandant: "Gestapo... gestapo".

Hôtel de ville

La violence plutôt exagérée, qui a fait dire à plusieurs que la Sûreté municipale avait perdu de la contrôle et la tête, s'est faite de nouveau sentir devant l'hôtel de ville où les manifestants réclamaient en procession la libération de Reggie Chartran.

Frappant à bras raccourci dans le tas, les policiers municipaux, qui avaient reçu ordre de ne rien laisser passer eurent tôt fait de disperser cette procession de la liberté. Cependant les coups pleuvèrent non seulement sur les manifestants, mais aussi sur des jeunes femmes et sur des journalistes qui ont été violemment empêchés de faire leur travail.

Quelques-uns d'entre eux, dont notre reporter Serge Gagnon, ont goûté à la matraque des policiers de Québec qui ne voulaient absolument pas que l'on croque sur la pellicule la scène qu'ils offraient aux curieux dont les visages apparaissent de plus en plus aux fenêtres des maisons.

Cet événement, ajouté à d'autres survenus au cours de la fin de semaine, a donné lieu à une protestation officielle déposée auprès du nouveau solliciteur général, Me Claude

Wagner, qui a déclaré prendre la chose en main en laissant entendre qu'il y aurait peut-être des suspensions ou même des congédiements d'agents municipaux.

Les scènes de matraquages identiques se sont déroulées devant la fin de l'après-midi de samedi, près du bastion de la reine où avait été cerné un groupe de manifestants qui avaient d'abord pris place sur le bord de la citadelle.

A cet endroit, un journaliste à la pipe américain, a été soudainement poursuivi par cinq ou six policiers municipaux qui utilisèrent à profusion la matraque en dépit du fait que Marc Scheiller criait à tue tête... I want to show you my pass... I want to show you my pass... Cependant, à chaque fois que le journaliste américain tentait de mettre la main dans sa poche pour en tirer le sautoir qu'il voulait exhiber, un coup de matraque bien logé sur la main l'en dissuadait.

Ajouté au langage employé par la police municipale: "Maudits baveux, gang de chiens, mets-lui ton pied au c..." et quoi encore, cette attitude, qui a été dévolue au reste du monde par toute les agences d'information, nous laisse assez perplexes devant le résultat obtenu.

L'un des criminalistes bien connu de Québec, Me René Letarte, a employé le terme "écoeurent" pour qualifier l'attitude des policiers municipaux devant l'hôtel de ville.

Samedi soir

Des événements du même ordre se sont déroulés samedi soir devant le Château Frontenac où la panique s'est emparée de plusieurs quand des policiers ont cerné un groupe de manifestants près du palais de Justice. L'un de ces manifestants a été renversé et est tombé d'un parapet d'une hauteur de 15 pieds, près de la porte centrale du palais de Justice, se fracturant une jambe.

Quelques minutes plus tard j'ai personnellement demandé à un agent de la sûreté provinciale pourquoi il ne portait pas de matraque comme en portaient les policiers municipaux: "Nous, nous en n'avons pas besoin", m'a-t-il ironiquement répondu.

Dimanche

L'apparition qu'a fait le couple royal, dimanche, s'est faite lorsque la reine et son époux sont partis de l'Anse-au-Foulon pour se rendre à l'aéroport de l'Anceigne-Lorette. Le calme a régné dans la majeure partie du défilé, le seul incident à signaler a été produit aux campus universitaires, où la police municipale de Québec est en-

core une fois entrée en action contre des étudiants brandissant des drapeaux fleurdelisés.

Par ailleurs, aux centres d'achats, plusieurs centaines d'automobilistes s'étaient amoncelés et c'est là que les applaudissements les plus chaleureux se sont fait entendre. A ce moment, toutefois, la reine Elisabeth semblait très tendue, exténuée par le programme serré de sa visite à Québec, et le sourire qu'elle voulait sans doute très amical se figeait quelque peu sur son visage.

A Champigny, les citoyens de l'endroit s'étaient rassemblés à la jonction du boulevard Duplessis et de la route 2 pour voir passer le cortège. Ce fut probablement à cet endroit que la manifestation a été le plus dans le cadre d'une visite royale en ce sens que c'était vraiment le peuple qui s'était réuni, et non pas quelques séparatistes noyés de policiers.

Par ailleurs la manifestation a été à peu près inexistante à l'aéroport, la souveraine et son époux sautant de leur voiture blindée dans l'avion Yukon de l'ARC qui s'est immédiatement envolé pour un voyage d'une heure, vers Ottawa, dernière étape de la visite royale au Canada.

Départ plus sympathique

La visite de deux jours, effectuée par la reine Elisabeth dans la Vieille Capitale, s'est finalement terminée dans l'ordre hier soir. Cette visite qui inquiétait les autorités n'a attiré que de petites foules et a été marquée par les manifestations de jeunes séparatistes qui ont été vite matés par les policiers plus que zélés de la sûreté municipale de Québec. Le programme de la visite de la souveraine à Québec comprenait peu d'apparitions publiques mais plusieurs cérémonies, réceptions et dîners auxquels il fallait être conviés par invitation officielle. Il comprenait également un discours dans lequel la reine a lancé un appel à la compréhension.

Pendant toute sa visite, la souveraine est demeurée calme, ne laissant voir aucun signe de nervosité qui pouvait laisser croire qu'elle avait peur. A part un seul changement de route de peu d'importance, la reine a suivi à la lettre son programme et aucun retard, dû à des manifestations de rues, n'a été noté dans son horaire. Le but de la visite de huit jours de la reine au Canada est de commémorer le centenaire des premières discussions qui donneront suite à la Confédération. Toutefois, à Québec, les cérémonies qui ont eu lieu ont surtout eu trait au cinquantième anniversaire de fondation du Royal 22e Régiment.

Les cérémonies, contrairement à ce qui s'est passé à Charlottetown, ont attiré peu de monde et la souveraine a reçu un accueil froid de la part de la population qui n'a pas décoré les maisons de drapeaux, ni manifesté sa joie par des cris et des applaudissements fous.

LES POLICIERS EXPLOSENT

Par ailleurs, la sûreté municipale de Québec, rendue nerveuse par la conduite des séparatistes, a posé des gestes d'une fermeté exagérée et maté des manifestants de façon si sévère que la population était beaucoup plus en sécurité à la maison que dans la rue. Nombre d'arrestations ont été effectuées mais il a été impossible d'avoir un chiffre exact sur leur nombre. Une source officielle a toutefois déclaré qu'il y en avait eu 32. Parmi ce nombre, il y aurait au moins trois femmes d'arrêtees ainsi qu'un ancien boxeur, Réginald Chartrand, de Montréal, qui serait venu à Québec avec un groupe de séparatistes de la métropole.



● Cet homme identifié comme étant Marc Scheiller, journaliste américain à la pipe, a été matraqué samedi, en fin d'après-midi, et arrêté sans trop que l'on sache pourquoi. Malgré ses protestations et son désir de montrer sa carte d'accreditation, les coups de matraques pleuvaient, cinq ou six policiers s'en prenant à lui. Il fut arrêté de la sorte près du bastion de la reine.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Décès de dame J.-O. Martineau

A Lévis, le 11 octobre, à l'âge de 97 ans, 6 mois, est décédée dame Marie-Louise Marsan épouse de feu le Lt-Colonel J.-O. Martineau demeurant à 4, rue Wolfe.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles et belle-fille: M. et Mme Elzéar Wathier (Gabrielle) Québec, Mlle Marguerite Martineau, Lévis, M. et Mme Marsan Martineau, Québec; ses petits-enfants: Dr et Mme Charles Parent, (Louise Martineau) Jacksonville, Floride, M. et Mme Jules Noël, (Edith Martineau) Hull, M. et Mme Arthur Stanwood (Maud Martineau) Jacksonville, Floride, Mlle Lise et Josette Wathier, Québec; ses arrière-petits-enfants: Benoît et Christian Noël, Douglass et Deborah Stanwood, Suzanne Parent.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 58 av. Bégin, à 8 h 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

BANQUET AUX HUITRES — 8 Lévis — Le banquet aux huitres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis aura lieu au Juvénat des Frères Maristes, samedi le 24 octobre prochain.

Comme par les années passées, il y aura de nombreux prix de présence. Un sac d'échantillons de produits commerciaux sera remis à chacun des convives.

Le prix d'admission est de \$3.00, les cartes sont en vente par tous les voyageurs, il y a place pour 1000 personnes.

Banquet aux huitres

Beaumont — Le conseil municipal présidé par le maire Albert Patry a accordé le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver dans les trois rangs Ville-Marie, à la Coopérative Agricole de Saint-Charles de Bellechasse, au prix de \$700.00 du mille.

Il va sans dire que le trésor municipal recevra la subvention gouvernementale coutumière pour cet entretien. Le conseil a par suite décidé de demander des soumissions pour l'entretien de la route du fleuve, (1 mille) et du rang St-Roch (2 milles); le contrat sera accordé lors d'une prochaine réunion spéciale du conseil.

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée



● Au Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc., on sait faire alterner les périodes sérieuses et les moments de plaisir comme le montre cette photo prise lors du banquet aux huitres de ce groupement, en la salle Molson Lévis Limitée. De gauche à droite: M. Henri Lemieux, organisateur; Madame Léo Jolicoeur, M. Jean Gauvin, président régional; M. Léo Jolicoeur, président local; Madame Jean Gauvin, M. Philippe Laflamme, vice-président. (Photo Eclair Enr.)

Pour M. Bernard Dumont, "la lutte n'est pas finie"

Par GILLES COTE

A l'occasion de la récente campagne électorale tenue dans Dorchester, M. Bernard Dumont, ex-député créditiste convoquait une conférence de presse durant laquelle il déclarait que sa carrière de politicien ne fait que commencer, car il a la ferme intention de lutter aux élections générales de 1966.

M. Bernard Dumont est président du Ralliement des créditistes. "La bataille n'est pas finie, disait-il. Dès demain, je commence à collecter l'argent nécessaire pour les programmes de télévision au service du parti".

En réponse aux dures paroles de M. Réal Caouette, disant que Dumont avait reçu sa leçon, celui-ci déclarait qu'il est nécessaire qu'un homme qui a dix-huit ans d'expérience politique prenne les conseils d'un autre qui en a 27, pour obtenir le caractère d'homme de fer et pour faire de la politique honnête.

"Lorsque en 1966, M. Réal Caouette sera premier ministre (desir) j'aurai, par sa déclaration, pour vingt ans plus tard, lorsqu'il aura les cheveux blancs, le caractère et la formation pour le remplacer. Je poserai ma candidature à la "chefferie" et si je ne suis pas élu, je serai au moins ministre de l'Agriculture dans le cabinet de Caouette".

En outre, disait-il, je veux remercier les patriotes de Dorchester qui ont voté pour le parti créditiste. Les résultats n'ont pas donné une victoire mais si un seul homme a obtenu ces résultats, voyez ce que ce sera en 1966". M. Dumont nous a déclaré qu'il avait espérance qu'en commençant sa campagne élec-

torale, que l'Union Nationale vienne à son aide mais, il n'en fut rien. C'est peut-être pourquoi, disait-il, l'Union Nationale finira par disparaître un jour.

"Lors de la campagne de Dorchester, les libéraux ont gagné par un patronage étonné, c'est pourquoi la victoire de Lesage ne sera que de courte durée". Pour appuyer ses déclarations, M. Dumont ajoutait qu'un film serait tourné sur la campagne libérale dans

Dorchester pour démontrer les sommes astronomiques qui s'étaient dépensées en revêtement d'asphalte et travaux divers.

Au sujet de la visite de la reine, M. Dumont déclarait, que M. Lesage n'aurait pas dû inviter la reine personnellement lors de son voyage outre-mer et surtout ne pas déclarer que nous sommes des royalistes. "Mais maintenant qu'elle est invitée, il nous faut la recevoir comme il se doit".

Le conseil 2814 de Donnacona:

"25 années de loyaux services"

par Nelson LABRIE DONNACONA. — "Vingt-cinq années de loyaux services à l'endroit des nôtres et de notre Eglise, c'est l'oeuvre accomplie par le conseil 2814 qui célèbre aujourd'hui son 25ième anniversaire de fondation". C'est par ces mots que le grand chevalier du conseil 2814 de Donnacona, M. Bernard Diguier a salué les quelque 300 Chevaliers de Colomb de Donnacona, présents hier soir aux célébrations du 25ième anniversaire de fondation de leur conseil.

Dans son allocution, M. Diguier a rendu un vibrant hommage à M. J.-A. Duchesneau, grand chevalier fondateur du conseil 2814. Il rappela aux membres que c'est en 1939 que ce dernier secondé de quelques membres avait fondé le conseil 2814, lequel devait recevoir sa charte du conseil Laval en 1940.

"A cette époque, a dit M. Diguier, notre conseil était composé de 90 membres, dont

60 faisait partie de la classe assurée. Aujourd'hui nous comptons 333 membres dont 211 sont associés et 122 assurés.

Pour faire suite aux paroles de M. Diguier, le député d'Etat, M. Martin Forest fut invité à remettre un cadeau souvenir au grand chevalier fondateur, M. J.-A. Duchesneau. A la même occasion, le conseil 2814 rendit hommage à l'épouse de ce dernier en lui offrant une gerbe de fleurs.

Plusieurs allocutions ont été prononcées au cours de ce banquet d'honneur servi au local colombien; notamment par le chanoine Couture, l'honorable juge Marquis, et M. Martin Forest, député d'Etat.

Le chanoine Couture lui-même s'est inspiré de l'épître de St-Paul disant: "S'il était ici le vous dirait, debout! Soyez de vrais chevaliers, des soldats qui défendent la foi catholique... qui n'ont pas peur d'accomplir leur devoir de vrais chrétiens".

La C. scolaire de Bienville célébrera son centenaire

La Commission scolaire de Bienville s'apprête à célébrer dans quelques jours, un événement d'importance, celui du centenaire de son existence.

Différentes manifestations sont prévues pour souligner cet anniversaire, parmi lesquelles, les principales sont les suivantes:

Le samedi, 17 octobre aura lieu à l'auditorium du Collège le Lévis, une représentation de la fameuse opérette viennoise: "L'Auberge du Cheval Blanc". Les profits de ce spectacle seront versés aux Loisirs de Bienville Inc.

C'est une troupe locale qui interprétera cette comédie musicale, sous la direction de Mme Aida Picard-Boullanger, laquelle sera au piano. Des jeunes danseurs de Lévis participent également au programme.

On peut se procurer des billets dès à présent aux endroits suivants: Pharmacie Dussault, Pharmacie Michaud et Imprimerie Enregistrée, Bienville.

Le lendemain, 18 octobre, journée chargée qui débutera à 2 heures, en la salle du collège St-Dominique, une rencontre de tous les anciens (professeurs, commissaires, élèves et amis).

A 5 heures, messe solennelle en l'église St-Antoine.

A 7 heures, au Couvent des Soeurs St-Louis-de-France, grand banquet, le conférencier invité sera M. François Lafleur, directeur général de l'organisation scolaire du ministère de l'Education et représentant l'hon Paul-Gérin Lajoie.

Afin de permettre aux anciens de se mettre dans l'esprit de cette célébration, nous vous communiquons la première de trois tranches de l'histoire de cette Commission scolaire.

Le 5 octobre 1864, au presbytère Notre-Dame de Lévis, avait lieu la première assemblée de la commission scolaire de Bienville, sous la présidence de Mgr. Joseph-David Deziel et le secrétaire, M. Nolet.

Le 25 octobre 1864, le premier règlement autorise le secrétaire à faire la perception des taxes, basée sur la dernière évaluation. Trois shillings par cent louis, et le mensuel est établi à 2 shillings par mois pour garçons de 7 à 16 ans.

Le 25 mars 1865, on fait assurer la maison d'Ecole de Bienville pour cent louis.

Le 13 juin 1865, on engage la première institutrice, en la personne de Mlle Letellier, au salaire de 75 louis.

Le 27 juin, 1866, M. l'Inspecteur Juneau se voit confier la tâche d'engager le premier instituteur, M. Alfred Emond engagé au salaire de 75 louis et il doit en plus s'occuper du chauffage et de l'entretien de l'école.

C'est le 3 novembre que les contribuables sont appelés à une cotisation spéciale de \$500.00 pour l'achat d'une maison d'école.

Le 3 avril 1883, les Soeurs de la Charité demandent des réparations pour leurs classes, mais après délibérations, la commission scolaire refuse, faute d'argent.

Le 3 avril, le président, M. le curé Gauvreau, est autorisé à engager une autre institutrice en remplacement de Mlle Murrat, démissionnaire.

Le 14 juillet 1902, M. Ed. Samson propose un nouveau commissaire en remplacement de M. le curé Gauvreau, qui a été nommé chapelain à l'Hôpital Général de Québec et c'est le nouveau curé, M. l'abbé Dominique Pelletier, qui est nommé commissaire.

Le 28 janvier 1903, le premier rapport de M. l'Inspecteur dit, que la santé des élèves et des institutrices fréquentant l'école est en danger, car les salles sont trop petites, mal éclairées.

Les eaux de pluie descendant trop près de l'école, et en été, une porcherie voisine dégage des odeurs nauséabondes; 35 élèves n'ont pas de pupitres pour écrire, 200 autres n'ont pas de sièges à dossier, aussi pas de tableau noir. A l'école des filles, les rétributions mensuelles ne doivent pas être perçues par les institutrices et elles ne doivent pas faire entrer le bois de chauffage par les élèves. Le balayage des salles par les élèves présente de graves inconvénients, qui doivent cesser selon l'article 18 page 21.

Le 5 août 1910, Les Soeurs de Notre-Dame de Lévis discontinuent leur enseignement à Bienville. Les Soeurs de la Charité de St-Louis sont prêtes à venir les remplacer en septembre.

Janvier 1911, M. le curé Pelletier, président, offre un terrain de 312 x 182 pour la construction d'un couvent près de l'église.

Proposé par Pierre Thibault et secondé par M. Ed. Samson, la construction du couvent commence au printemps. La dimension du dit couvent sera de 100 pieds par 50, comprenant deux classes. Le toit sera de style français, les murs en brique rouges d'Ecosse. Un emprunt de \$8,000.00 à 5% d'intérêt, est fait à cet effet.

M. le Président consent à rencontrer M. Cléophas Blouin, député du comté de Lévis, pour avoir l'aide du gouvernement.

Le 26 août 1911, M. le président fait rapport à l'assemblée que les Soeurs de la Charité de St-Louis arriveront à Bienville le 28 août. On doit donc faire réparer et peindre les appartements de la maison et acheter des meubles.

Le 13 juin 1912, Sir Lomer Gouin écrit au curé Pelletier, président, pour l'informer qu'il va recevoir \$500, dans les premiers jours de juillet, pour son couvent.

Le 13 avril 1913, permission est donnée pour vendre à l'enchère l'école de la rue Bégin et c'est seulement le 6 février 1914, que M. Alphonse Boulanger achète la maison pour la somme de \$1,385.00.

A St-Romuald

Avis de motion donné par l'échevin Cadoret

Saint-Romuald — L'échevin Maurice Cadoret a donné avis de motion qu'il présentera un règlement lors d'une prochaine séance du conseil, décrétant l'achat d'une chargeuse mécanique ainsi que d'une camionnette.

Quelques minutes plus tôt, le maire Bisson avait déclaré ironiquement "Notre camionnette est encore bonne, il faudrait remplacer seulement, le moteur, la cabine, le différentiel; nous pourrions conserver les roues".

Par suite de l'avis de motion de l'échevin Cadoret, le conseil devra juger s'il sera moins dispendieux de mettre un camion après les roues ou s'il vaudra mieux en acheter un neuf.

Ecoles

ECOLE DE COUPE ET COUTURE

Couturier

JEAN COUTURIER ENR

INSCRIPTIONS CONTINUELLES

Cours de jour et de soir donnés par professeurs diplômés

Détachons permis en vertu de la Loi des Ecoles professionnelles privées.

39 A BEGIN 837-8824

12-10 (1. au 2-11) 81 C.L.

Autos à vendre

Y a pas d'erreur

Chez Bégin C'EST MEILLEUR!

- 63 (5) Rambler, aut. ou manuel.
60 Envoy, très propre.
62 (1) Rambler American automatique.
60 Mercury, toute équipée.
63 Studebaker, automatique.
59 Mercedes, excellente condition.
60-61 Volkswagen.
58 Oldsmobile 98, hard top, 4 portes.
63 à 60 Station wagon Comet, Rambler, Lark et Ford.
59 Buick, très bon état.

REMORQUE TOUTE EQUIPEE SUR CAMION GMC, 1 TONNE PRIX TRES SPECIAL

40 voitures de tous modèles à prix d'aubaine! 20 VOITURES NEUVES A PRIX

Escompte "A"

J.-A. BEGIN AUTOS LTEE

Rond-point - 837-9363 - Lévis

12-10 (1 fs) A.V. C.L.

EXTERMINATION

MAHEU & MAHEU CO.

INSECTICIDES

EXTERMINATION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR

525-8380 319 DU PONT

QUEBEC 2

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



Faisons échec à l'athéisme par notre charité apostolique

DONNACONA. — "Répondons à l'appel de Dieu qui nous est transmis par le pape, nos évêques et nos prêtres. Faisons échec à l'athéisme par notre charité apostolique. Disons à notre Sauveur: "Fiat voluntas tua". Et nos modestes sacrifices contribueront à l'expansion du règne de Dieu sur cette terre".

Tel est en substance le message laissé aux Chevaliers de Colomb de Donnacona par l'honorable juge Eugène Marquis qui prononçait hier après-midi le sermon de circonstance lors d'une messe colombienne inaugurant les célébrations du 25ième anniversaire du conseil 2814 de Donnacona.

Ayant souligné au début de son allocution, l'importance de la "grande journée colombienne" consacrée aux oeuvres missionnaires de l'Amérique latine, l'hon. juge Marquis invita ses frères chevaliers à réfléchir: "Ensemble, a-t-il dit, demandons nous quel est le devoir missionnaire d'un chrétien, le devoir d'un Chevalier de Colomb dans le monde actuel".

Plus loin l'orateur ajouta: "L'homme doit travailler à la gloire de Dieu. "Adveniat regnum tuum" — Ces paroles que nous prononçons en récitant le Pater Noster nous commandent de participer à la diffusion de la Vérité qui jaillit de l'Évangile; Dieu doit régner sur nos coeurs et sur les coeurs de tous les hommes. Comme catholiques et surtout comme Chevaliers de Colomb, avon-nous fait notre part? Avon-nous compris notre obligation de contribuer à l'avènement du règne du Christ sur la terre? Avon-nous répondu avec foi et générosité à l'appel de nos évêques et de Sa Sainteté le Pape?"

Il y a trois ans, a dit l'honorable juge Marquis, nous a-

rons résolu d'apporter une aide substantielle à l'Eglise de l'Amérique latine. Nous sommes mandatés par l'assemblée canadienne des Evêques pour cette oeuvre missionnaire choisie par notre Saint-Père lui-même.

Soyons donc fiers de notre dignité d'homme, de notre rôle d'apôtre, de notre vocation au laïcat chrétien. En assurant le succès de la journée colombienne nous contribuerons à l'établissement d'un règne de paix et de bonheur en Amérique latine".

Pour faire suite, l'orateur cita quelques extraits d'une conférence prononcée à la convention suprême des Chevaliers de Colomb, à la Nouvelle-Orléans le 17 août dernier par Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et président de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, ajouta: "Un mot résume la gravité de la situation qui est un véritable défi à l'intelligence et à l'initiative des catholiques d'Amérique du Nord plus spécialement par ce que les Européens ont déjà beaucoup à faire pour soutenir l'Eglise dans les pays d'Asie et d'Afrique qui viennent d'accéder à l'indépendance politique. Ce mot est celui de sous-alimentation entendu à la fois au sens corporel et spirituel. La sous-alimentation spirituelle est encore plus inquiétante parce qu'elle aggrave la menace. Après avoir donné un bref aperçu du tableau saisissant qui fut brossé par Son Excellence Mgr Lemieux, l'honorable juge Marquis déclara: "Mes frères, la moisson est grande, les ouvriers peu nombreux, et les besoins pressants et énormes. A nous de manifester notre esprit chrétien,

Les 33 heures de la Reine à Québec sont terminées



● Quelques minutes avant l'accostage au quai de l'Anse aux Foulins, le yacht royal glisse lentement entre plusieurs croiseurs d'escorte. Au premier plan, trois marins canadiens.



● A l'entrée du hangar du Conseil des Ports nationaux. Sa Majesté la reine Elisabeth II sourit à mesure qu'elle progresse rapidement vers le centre d'accueil où elle recevra le salut royal. Sa Majesté entreprendra une visite de 33 heures dans la vieille capitale.



● Sa Majesté la Reine est accueillie par le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Paul Comtois. Elle est suivie par le duc d'Edimbourg, revêtu du costume d'amiral de la Flotte.

Le couple royal a entrepris la dernière étape de son voyage

Un appareil Yukon, de l'ARC, transportant la reine et le prince Philip, a quitté l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à 6 h 22 p.m. hier, avec sept minutes de retard, pour entreprendre le voyage à Ottawa, dernière étape de la visite royale.

Le quadrimoteur turbo-propulsé a effectué un décollage parfait et est disparu alors que le soleil se couchait derrière les Laurentides que l'on peut apercevoir non loin de l'aéroport.

Juste avant que le couple royal ne monte à bord de l'avion, la reine a fait ses adieux au lieutenant-gouverneur Paul Comtois et au premier ministre

joyeusement aussi avec le premier ministre.

L'avion canadien, qui transportait la reine à Ottawa, pour une visite jusqu'à mardi matin, était piloté par le chef d'escadron Robert Deeproze, d'Ottawa.

Il y avait des gens presque tout le long du parcours de 12 milles emprunté par le couple royal, depuis l'Anse-aux-Foulins jusqu'à l'Ancienne-Lorette.

Les journalistes n'ont pas eu la permission de voyager avec le convoi motorisé de la reine. Il se sont rendus à l'aéroport une heure plus tôt. C'était une magnifique journée d'automne.

Une manifestation a eu lieu lors du passage de la reine. A la cité universitaire de l'université Laval, dans la banlieue de

la ville, quelque 250 étudiants étaient rassemblés.

Il y a eu des cris de "gestapo" lancés vers les policiers et des huées lorsque la limousine de la reine est passée.

La police avait procédé à deux arrestations précédemment. Les observateurs ont dit que la reine Elisabeth regardait dans une direction opposée lorsqu'elle est passé à cet endroit.

Un communiqué sera émis

Le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, Inc. annonce, au sujet de l'usine d'assemblage Peugeot, qu'il émettra un communiqué de presse officiel établissant les droits acquis de la région pour l'implantation de cette usine.

Le Bureau a, en effet, travaillé ce projet de construction d'usine depuis plusieurs années, et son communiqué présentera un résumé des faits passés concluant à la nécessité d'établir une usine de ce genre dans la région métropolitaine de Québec, suivant la politique officielle du Gouvernement, plutôt qu'à Montréal si l'on s'en tient à certaines rumeurs.



● Le couple royal s'est prêté samedi midi, à une séance de pose pour les photographes, devant la demeure du lieutenant-gouverneur à Bois de Coulange. De gauche à droite, le couple royal avait une vue sur le fleuve St-Laurent. On remarque, au centre, la Reine, le lieutenant-gouverneur M. Paul Comtois, Sa Majesté la Reine Elisabeth II, Mme Comtois et le Prince Philip. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Une courte cérémonie a marqué l'arrivée à Québec de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, et du Prince Philippe, duc d'Edimbourg. Descendue du yacht royal avec quelques minutes de retard, affichant un air tendu, La Reine a rapidement gagné le hangar du Conseil des Ports Nationaux où l'attendaient les journalistes et les photographes de la presse nationale et internationale, la Garde d'Honneur du 22^{ème} Régiment, et les officiels.

La Reine et le duc d'Edimbourg ont été accueillis par le Lieutenant-gouverneur, l'honorable Paul Comtois et Mme Comtois, le premier ministre du Québec et Mme Lesage, le maire de Québec et Mme Hamel.

La cérémonie de réception consistait en le salut royal, la revue de la Garde, en compagnie du Commandant de la Garde, le major Therrien, du commandant du bataillon, le lieutenant-colonel Garneau, et l'écuier, le lieutenant-colonel Reid. La Reine s'est arrêtée quelques instants auprès du chef de musique du Royal 22^{ème} régiment, le capitaine J.-P.-A. Ferland.

ACCUEIL FROID

A l'extérieur du hangar, à peine quelques dizaines de curieux ont vu la Reine descendre du yacht royal. Sa Majesté et le Duc quitteront l'Anse-aux-Foulins rapidement pour se rendre au Palais législatif où les attendaient le premier ministre qui avait précédé le cortège royal de peu.

Tout le long du parcours, soit le long du boulevard Champlain, de la côte Gilmour, du boulevard Georges VI, du boulevard Ontario, de la sortie à la Croix du Sacrifice, de la Grande-Allée est et de l'avenue Dufferin, une foule constituée presque totalement de militaires et d'agents de la Sécurité municipale et provinciale a escorté le cortège composé de six voitures officielles.

Quelques manifestants ont proclamé des slogans séparatistes à l'arrivée de la Reine au parlement. On comptait facilement plus de trois ou quatre agents des forces de l'ordre pour chaque spectateur.

Contrairement à l'usage pour toutes les visites royales, aucun enthousiasme habitait les curieux, personne n'applaudissait, une atmosphère plutôt froide et lourde planait sur la foule peu nombreuse.

Quelques incidents ont été signalés, que les policiers municipaux se sont empressés de régulariser à l'aide de leur gourdin et avec toute la démocratie qu'on leur connaît.

La visiteuse royale et son époux quittèrent le parlement vers 11.45 a.m., après les discours du premier ministre du Québec, et de la Reine. A la suite de la cérémonie à la chambre du Conseil législatif, Sa Majesté la Reine et son Altesse Royale étaient conduits au Salon de Réception pour la signature du Livre d'Or, et la présentation des invités.

Pendant sa visite dans la vieille capitale, la Reine a fait peu d'apparitions publiques, mais fut conviée à plusieurs cérémonies, réceptions et dîners. Le but de cette visite royale à Québec était la commémoration du 50^{ème} anniversaire du Royal 22^{ème} Régiment. A cette fin, une cérémonie spéciale avait lieu à la Citadelle, samedi après-midi pendant laquelle la Reine a inauguré le mémorial du 22^{ème} Régiment, a ouvert le "Livre du Souvenir" et allumé la flamme éternelle qui brûlera sans interruption. Samedi soir, le couple royal assistait au dîner offert par le Gouvernement du Québec au Château Frontenac.

Dimanche, il n'y eut qu'une seule apparition de la Reine en public, lors de son départ en fin d'après-midi pour se rendre à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, et de là à Ottawa où elle terminera son voyage de huit jours au Canada en souvenir du centième anniversaire de la Confédération.

Avant de prendre l'avion, Sa Majesté et son époux ont salué le premier ministre et Madame Lesage et le lieutenant-gouverneur et Madame Comtois.

Une foule de quelques centaines de spectateurs ont vu la Reine partir pour Ottawa, sans manifestation de joie ou de réprobation. Là encore, il semble que la passivité remplaçait l'enthousiasme. Le trajet de l'Anse-aux-Foulins à l'Ancienne Lorette s'est effectué de façon identique aux autres trajets, dans une rangée serrée de militaires et de policiers.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et Madame Tremblay accompagnèrent la Reine et le Prince Philippe dans l'avion vers Ottawa.

On aurait voulu enlever le plus jeune fils de Jean Lesage

par Claude Bédard

Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, aurait reçu, quelques heures avant l'arrivée de la reine, une note selon laquelle son plus jeune fils, Raymond, serait enlevé s'il accueillait la Reine à son arrivée.

Samedi matin, tous on pu remarquer la difficulté avec laquelle M. Lesage a prononcé son allocution au Parlement. Il a même omis trois paragraphes de son texte. Cette attitude du premier ministre en a étonné plusieurs et chacun s'interrogeait sur les raisons de ce comportement.

De source bien renseignée, on croit savoir que M. Lesage aurait craint réellement pour la vie de son fils âgé de 8 ans, surtout après l'accueil hostile que lui ont réservé quelques personnes lors de son apparition

à l'entrée de l'édifice parlementaire.

Jusqu'à ce moment, il n'avait jamais laissé voir quelque crainte même lorsqu'on avait menacé "un personnage de la suite royale". Cependant devant la tension qui régnait samedi matin, le premier ministre a pris soudainement peur pour son fils et a laissé paraître aux yeux de tous les télespectateurs et invités présents une nervosité inhabituelle. Il était facilement visible qu'il tremblait de tous ses membres, et sa bouche avait grande difficulté à énoncer les mots de bienvenue à l'égard de la reine.

En ce moment, la police provinciale a entre les mains cette menace de kidnapping et cherche à découvrir les auteurs de l'affaire.

M. Lesage a quatre enfants. René, âgé de 24 ans, René, âgé de 21 ans, Marie, âgée de 18 ans et Raymond 8 ans.

Les Jeunes Chambres de la région protestent contre la conduite de certains policiers

Les nouvelles entendues à la radio et à la télévision hier soir ont semé l'émotion et la consternation dans tous les esprits des membres des Jeunes Chambres de la région de Québec.

En effet, que la visite à Québec de Sa Majesté Elisabeth II et du prince Philip ait donné lieu à des scènes de violence; tout le monde s'y attendait un peu; mais que ces scènes de violence aient été l'oeuvre de ceux qui étaient chargés de maintenir l'ordre; cela, personne n'aurait osé y penser.

Aussi, c'est avec un sentiment de profonde indignation que tous ceux qui se sont pressés hier soir le long du parcours suivi par le cortège royal, ont assisté, impuissants, eux assaillis à coups de matraque auxquels se sont livrés certains policiers, sur des gens non-armés, quelquefois encore enfants, dont le seul crime aura été d'avoir entonné des ais indépendantistes bien avant le passage de nos distingués visiteurs.

C'est pourquoi les Jeunes Chambres de la région de Québec désirent se joindre à toute une population indignée par ces actes de brutalité injustifiés et injustifiables pour protester énergiquement contre ces méthodes antidémocratiques, et exiger que les autorités compétentes prennent immédiatement et publiquement, contre les véritables coupables, les sanctions qui s'imposent; car, autrement, il sera à craindre que les innocentes victimes et leurs sympathisants, cherchant à se faire justice, soient tentés désormais de répondre par la violence, à la violence.

Les Jeunes Chambres de la région de Québec (Signé) Par: Me Jean GAUVIN, avocat, président régional.

Copies à :

Hon. Claude Wagner, solliciteur général;
Hon. Wilfrid Hamel, maire de Québec;
Postes: C.F.L.R.; C.H.R.C.; C.K.C.V.; C.B.V.;
T.V.: C.F.C.M.-TV; C.B.V.-TV;
Journaux: Le Soleil; L'Action.

La route a déjà fait 31 victimes

Durant les deux premières journées du congé de la fête d'Action de grâces qui doit durer trois jours, les accidents ont fait au moins 45 morts au Canada, dont 31 sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne pour la période allant de 6 heures, vendredi soir jusqu'à minuit, montre qu'il y a eu aussi six noyades, deux morts causées par le feu, deux accidents de chasse et quatre morts diverses.

Le Conseil canadien de sécurité routière avait prédit que 58 personnes perdraient la vie dans des accidents de la route. Le record des morts de la route pour ce congé de trois jours a été établi en 1962 alors que 68 personnes avaient perdu la vie dans des accidents de circulation seulement.

L'Ontario vient en tête des provinces avec 15 pertes de vie, dont neuf dans des accidents de la circulation, trois noyades, une morte causée par le feu, un accident de chasse et une fillette de huit ans qui a été tuée accidentellement par son frère qui jouait avec une arme à feu.

Il y a eu huit accidents de la circulation au Québec, ainsi que deux noyades et un accident de chasse. L'Alberta rapporte sept morts sur les routes, une morte causée par un incendie, et un adolescent qui a été écrasé à mort sous son automobile alors que le vérin qui soutenait l'auto s'est effondré alors que le jeune homme était à changer un pneu.

Le Nouveau-Brunswick a enregistré trois morts de la circulation et une noyade. En Nouvelle-Ecosse, il y a eu un accident de la circulation et deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone.

Il y a eu huit accidents mortels de la circulation dans chacune des provinces écrites Manitoba, Saskatchewan et de l'île du Prince-Edouard. Terre-Neuve et la Colombie-Britannique n'ont rapporté aucune perte de vie accidentelle.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles ou celles survenues dans des accidents industriels, ni les meurtres et les suicides reconnus.

Voici la liste des morts au Québec

Paul St-Onge, 29 ans, tué vendredi soir lors d'une collision entre deux automobiles près de Casca, à environ 20 milles au nord de Hull.

M. et Mme Michel Comtois, âgés de 48 et 42 ans, tués samedi soir près de Chambly, dans la banlieue de Montréal, lors d'une collision entre quatre automobiles.

Jacqueline Thibault, 17 ans, tuée samedi lorsque l'automobile dans laquelle elle prenait place s'est écrasée contre un pont près de Ste-Euphémie, à environ 50 milles à l'est de Québec.

Les journalistes reçues par la reine

Par Roger Brunneau

Sa Majesté la Reine Elisabeth II et le duc d'Edimbourg ont goûté un véritable moment de détente hier après-midi, alors qu'ils recevaient à bord du yacht royal, quelque 250 journalistes.

Ces derniers ont été présentés tour à tour à la reine et au prince. Le couple royal s'est ensuite entretenu avec les jour-

nalistes sur divers sujets.

Le premier ministre Jean Lesage était présent à la réception.

Les journalistes canadiens ont tenu à offrir un souvenir à Sa Majesté la Reine. Ils lui ont offert en somme, la chance de faire des emplettes, choses que la reine n'a pas eu le temps de faire à Québec, on s'en doute bien. C'est ainsi que les journalistes ont décidé de faire à la reine un cadeau qui consiste en quatre échantillons de fourrure de vison des plus belles teintes et de fait dessinés trois modèles de manteaux parmi lesquels la souveraine pourra faire un choix. On a donné jusqu'à Noël pour décider du modèle et du vison qu'elle désire.

Cet cadeau original a été présenté à la reine par l'intermédiaire d'un journaliste du Star de Montréal, M. Taillefer, qui a fait la présentation dans les deux langues.

Par ailleurs, les journalistes ont offert au duc d'Edimbourg, un magnifique chapeau de fourrure pour le protéger des froids rigoureux.

Le couple royal s'est dit enchanté de l'attention des journalistes.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Les corps intermédiaires prennent la vedette

La décision des Semaines Sociales du Canada de prendre comme thème de leur prochaine session : "L'Etat et les corps intermédiaires" apporte un nouveau témoignage de l'intérêt soulevé au Québec par cette manifestation de l'esprit de socialisation de plus en plus marqué qui anime notre vie. Cet intérêt est aussi visible dans le thème du prochain congrès diocésain de la SSJB de Québec : "Socialisation et coopération, un défi au Québec".

L'évolution de notre société, surtout au cours des quatre dernières années pendant lesquelles son rythme s'est accentué au point de donner l'impression d'une véritable révolution, a sensiblement modifié les relations entre l'Etat et les individus. Dans notre province, il y a notamment eu le déplacement de divers centres d'influence par suite de l'avènement de techniques modernes de diffusion, du pluralisme accru dans certaines régions-clés, (Montréal en particulier) de la décléricalisation de divers organismes.

Jusqu'à tout récemment, on pouvait considérer que le rôle des corps intermédiaires était rempli par les structures de l'Eglise, la paroisse, les diocèses. C'est leur autorité spirituelle et le rôle de suppléance qu'ils devaient souvent jouer dans les affaires matérielles des gens qui faisait contrepartie à la puissance des gouvernements civils et protégeait, en quelque sorte, les individus contre les abus du pouvoir.

On ne peut ignorer l'évolution actuelle qui tend à restreindre le rôle de l'Eglise et à l'évincer d'une participation normale mais délicate aux affaires temporelles. Devant la nouvelle mentalité propagée par les techniques modernes de diffusion, l'Eglise ne peut plus, sans grave risque, jouer le rôle de corps intermédiaire au sein de la collectivité.

Mais la situation de l'individu ne s'est pas améliorée. Individuellement, il reste toujours tout aussi dépourvu, tout aussi faible devant le Pouvoir, tout aussi passible d'exploitation. Il a donc senti le besoin de renforcer les organismes d'action collective pour mieux se protéger, les corps intermédiaires tels qu'on les conçoit aujourd'hui.

Ces organismes, d'ailleurs, dans notre province, doivent souvent pour ne pas dire presque toujours leur existence à la prévoyance de l'Eglise qui les a, soit directement établis, soit indirectement en contribuant à leur institution. Car consciente que son rôle dans de multiples domaines n'en était qu'un de suppléance, elle se rendait compte qu'il fallait préparer le moment où, mieux instruits et plus compétents, les citoyens laïques pourraient assumer leurs propres responsabilités.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui nous nous trouvons avec une Société nouvelle où l'Etat, c'est-à-dire le gouvernement, doit compter avec les corps intermédiaires dans l'élaboration de ses politiques touchant les individus.

Ces corps intermédiaires, qu'il ne faut pas confondre avec les groupes de pression, doivent faire le pont entre l'Etat et le peuple, faciliter le dialogue entre le Pouvoir et les masses, se faire les promoteurs d'intérêts généraux dans des domaines spécialisés pour donner à l'Etat une meilleure information sur les problèmes spécifiques de chaque milieu; et finalement permettre une participation plus active, plus démocratique du peuple à son propre gouvernement.

On déplore beaucoup de nos jours le désintéressement croissant qui se manifeste, au niveau du peuple, à l'endroit des affaires publiques. Quelles que soient les causes de cet état de choses: désir d'évasion des gens face aux graves problèmes contemporains, manque de formation du sens social, il importe pour la survie de la conception démocratique du gouvernement qu'on parvienne à réintéresser le peuple à ses propres affaires.

"Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en!" avait dit feu S. E. Mgr G. Courchesne, ancien évêque de Rimouski, en s'adressant aux cultivateurs de son diocèse. Les corps intermédiaires offrent précisément aux gens l'occasion de se mêler activement de leurs affaires. L'importance croissante qu'ils prennent est un phénomène de socialisation, à ne pas confondre avec socialisme. Car la socialisation, telle que prononcée par Jean XXIII, est la préoccupation sociale de l'individu, traduite dans le concret par une plus grande participation à la gestion de ses affaires, économiques ou politiques.

Mais cette socialisation ne doit pas aboutir à des rivalités. Comme le disait l'hon. Gérin-Lajoie, en s'adressant à un corps intermédiaire, l'Association des Commissions scolaires, il ne faut pas que ce soit le corps intermédiaire contre l'Etat mais le corps intermédiaire en coopération avec l'Etat.

Et l'on rejoint ainsi la préoccupation exprimée par les sociétés Saint-Jean-Baptiste dans le thème de leurs activités de l'année et du congrès diocésain de Québec: "Socialisation et coopération, un défi au Québec". La socialisation amène la formation des corps intermédiaires, la coopération doit être l'esprit qui les anime dans leurs relations entre eux et avec l'Etat, dans l'intérêt du bien commun.

Que deux organismes aussi importants que les Semaines Sociales du Canada et la SSJB aient décidé de se pencher sur le problème, voilà un signe de son importance. Les délibérations du congrès de la SSJB, les 17 et 18 octobre prochain, comme celles des Semaines Sociales du Canada, du 21 au 24 octobre, promettent donc d'être d'autant plus intéressantes qu'elles sont de la plus grande actualité.

Jean HUBERT

Deux côtés de la médaille

On aspire au plus parfait, et on est tenté de mille et une façons.

Le vieil homme et l'homme nouveau se font une guerre à mort.

Et si l'on s'applique à considérer les amours humaines, faudra-t-il opter pour la tendance humaine en reniant l'autre, la chrétienne? On pourrait le penser de prime abord, mais il n'en n'est rien, Dieu merci.

C'est Dieu qui créa le cœur de l'homme et le premier sentiment qu'il y fit germer, c'est l'amour. C'est donc dire que cette invention divine qu'est l'amour humain doit en fin de compte retourner jusqu'à Dieu, car Dieu, dans toutes ses activités extérieures, ne peut ambitionner autre chose que sa gloire.

D'autre part, Dieu nous créa hommes et femmes... Ils seront deux dans une même chair... Allez, croissez.

remplissez la terre. Dieu recherché des collaborateurs en chair et en os, pour multiplier ceux qui l'adoreront en esprit et en vérité.

Il ne faut renier ni les réalités charnelles de l'amour ni son aspect surnaturel. Et pour cet approfondissement de l'amour humain et chrétien, je ne connais pas de meilleur moyen que les cours de préparation au mariage.

Dans notre diocèse environ trente pour cent des fiancés le suivent. Ces cours sont appréciés et ils valent leur pesant d'or.

Les fiançailles sont la première étape de la vie à deux. Si elles sont vécues va comme je te pousse, sans aucun apprêt, dans la négligence morale, il est à craindre que

le mariage qui s'ensuivra sera lui aussi de la même venue.

Si, au contraire, les fiancés se soucient non seulement des exigences de la morale, mais des réalités mystiques de leur amour, ils comprendront que Dieu ne les a pas conviés à une vocation au rabais, mais à une sublimé mission.

Pie XII, dans un paragraphe de toute beauté souligne ici l'aspect réaliste et mystique des amours humaines: "Heureux les jeunes époux qui comprennent la portée de leurs gestes procréateurs. En acceptant de remplir une mission qui les dépasse, ils prennent part à une oeuvre d'éternité; par là, ils s'élevèrent infiniment au-dessus d'eux-mêmes, ils deviennent une source jaillissante de vie, allumeurs de flambeaux qui ne s'éteindront jamais plus".

André JOBIN, ptré

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, pour que le Père soit glorifié dans les Fils. (Jn 14, 13)

Quiconque accueille un petit enfant à cause de mon Nom, c'est moi qu'il accueille. (Lc 9, 48)

Lettre de Londres

Combat sans enjeu

Nouvellement installé dans ma maison et ayant négligé de m'enregistrer à temps sur la liste des électeurs pour des raisons techniques, je serai dans l'impossibilité d'exercer mon droit civique et de voter aux prochaines élections générales britanniques.

Je ne puis dire que je sois excessivement troublé. Cela me sauve le dérangement de décider lequel des candidats constitue le moindre mal.

Prenez par exemple les Conservateurs. En principe, j'ai un grand respect pour ceux qui cherchent à maintenir ces traditions précieuses sur lesquelles l'Europe chrétienne — et, en dernière analyse, l'Amérique moderne également — furent construites. Mais peut-on considérer les Conservateurs, en dépit de leur étiquette, comme les vrais dépositaires de l'héritage du passé — sauf pour leur patrimoine très personnel et très matériel qui restera quand on aura défrayé les droits de succession?

Leur histoire ne nous convainc pas — ou plutôt nous convainc au contraire. Après que la petite noblesse du pays eût fait cause commune avec les nouveaux riches par opportunisme, au tournant du XXe siècle, pour former le noyau de la "haute société" sans forme et indéfinissable d'aujourd'hui, les idéaux firent place à l'intérêt personnel en politique. Ayant appris comment partager les bénéfices, les vieux propriétaires terriens ne s'opposèrent plus à l'expansion du commerce et de l'industrie. Les nouveaux riches ne se firent plus les promoteurs du libéralisme car ils avaient obtenu, entre-temps, tout ce que la société peut apporter. L'objectif premier des deux groupes importants — assimilés politiquement mais pas toujours socialement — devint alors la sauvegarde de leur position matérielle. Un vestige de privilèges politiques et sociaux que les parvenus avaient vite partagé avec la noblesse pouvait se maintenir, tout bon tout beau, — mais l'argent constituait leur première préoccupation.

Malgré leur loyauté officielle au trône d'Angleterre, les conservateurs britanniques n'ont jamais hésité, au cours des cinquante dernières années, à se joindre aux républicains contre des monarques étrangers — même s'ils étaient apparentés à leur propre famille royale — en autant que cette alliance pouvait influencer favorablement les cours de la Bourse. Si vous pouvez réaliser de jolis profits en commerçant avec les Communistes, pourquoi vous embarrasser de principes et méthodes?

Le parti travailliste, lui? Son attitude reflète davantage ses origines chrétiennes que celle des Tories. Les socialistes britanniques sont nés des débuts du radicalisme du 19e siècle, mouvement qui, à ce moment-là, avait reçu l'appui des puritains protestants s'opposant au principe de la richesse et de l'appui, également, de catholiques dévoués au réveil de la foi s'opposant aux actes anti-religieux de l'Angleterre conservatrice. Un léger halo de christianisme demeura attaché au parti, même quand les travaillistes commencèrent à agiter et à chanter le "Drapeau rouge". Et même, Clement Attlee mit un jour, en garde les autres socialistes européens contre des préjugés anti-catholiques, leur rappelant le rôle que les catholiques irlandais avaient joué durant la période lointaine et si héroïque du mouvement prolétarien britannique.

La faiblesse passée et actuelle du parti travailliste réside dans sa politique économique qui manque de consistance et de valeur. Malgré leurs paroles ronflantes à l'endroit du "socialisme", ils n'ont pas le courage de prendre leurs propres idéaux au sérieux. Cela se vérifie si

me de la sécurité à long terme? Cela a été et est encore amplement démontré par les grandes maisons d'affaires britanniques dans la "colonie de la Couronne" de Hong-Kong. Ces entreprises tirent leur prospérité durable d'un commerce actif à travers le "rideau de bambou" de Mao Tsé-Toung. Si des experts déclaraient que la contraception — ou la stérilisation ou l'avortement — est nécessaire pour résoudre le "problème social" (en d'autres mots: arrêter les pauvres de déranger les riches), les Tories plaideraient — d'abord discrètement et ensuite plus ouvertement — en faveur de l'introduction de telles méthodes, quoi qu'en penseraient dans leurs tombes les sévères ancêtres chrétiens de leur parti.

De telles considérations s'éloignent davantage des conservateurs d'aujourd'hui que la révélation "sensationalnelle" de *Private Eye*, à savoir que c'est un divorcé qui a servi de modèle à une affiche politique l'annonçant comme "un père de famille heureux qui a joui des avantages de l'administration conservatrice pendant 13 ans"...

Le parti travailliste, lui? Son attitude reflète davantage ses origines chrétiennes que celle des Tories. Les socialistes britanniques sont nés des débuts du radicalisme du 19e siècle, mouvement qui, à ce moment-là, avait reçu l'appui des puritains protestants s'opposant au principe de la richesse et de l'appui, également, de catholiques dévoués au réveil de la foi s'opposant aux actes anti-religieux de l'Angleterre conservatrice. Un léger halo de christianisme demeura attaché au parti, même quand les travaillistes commencèrent à agiter et à chanter le "Drapeau rouge". Et même, Clement Attlee mit un jour, en garde les autres socialistes européens contre des préjugés anti-catholiques, leur rappelant le rôle que les catholiques irlandais avaient joué durant la période lointaine et si héroïque du mouvement prolétarien britannique.

La faiblesse passée et actuelle du parti travailliste réside dans sa politique économique qui manque de consistance et de valeur. Malgré leurs paroles ronflantes à l'endroit du "socialisme", ils n'ont pas le courage de prendre leurs propres idéaux au sérieux. Cela se vérifie si

me de la sécurité à long terme? Cela a été et est encore amplement démontré par les grandes maisons d'affaires britanniques dans la "colonie de la Couronne" de Hong-Kong. Ces entreprises tirent leur prospérité durable d'un commerce actif à travers le "rideau de bambou" de Mao Tsé-Toung. Si des experts déclaraient que la contraception — ou la stérilisation ou l'avortement — est nécessaire pour résoudre le "problème social" (en d'autres mots: arrêter les pauvres de déranger les riches), les Tories plaideraient — d'abord discrètement et ensuite plus ouvertement — en faveur de l'introduction de telles méthodes, quoi qu'en penseraient dans leurs tombes les sévères ancêtres chrétiens de leur parti.

De notre correspondant particulier.

George A. FLORIS

vertement — en faveur de l'introduction de telles méthodes, quoi qu'en penseraient dans leurs tombes les sévères ancêtres chrétiens de leur parti.

De telles considérations s'éloignent davantage des conservateurs d'aujourd'hui que la révélation "sensationalnelle" de *Private Eye*, à savoir que c'est un divorcé qui a servi de modèle à une affiche politique l'annonçant comme "un père de famille heureux qui a joui des avantages de l'administration conservatrice pendant 13 ans"...

Le parti travailliste, lui? Son attitude reflète davantage ses origines chrétiennes que celle des Tories. Les socialistes britanniques sont nés des débuts du radicalisme du 19e siècle, mouvement qui, à ce moment-là, avait reçu l'appui des puritains protestants s'opposant au principe de la richesse et de l'appui, également, de catholiques dévoués au réveil de la foi s'opposant aux actes anti-religieux de l'Angleterre conservatrice. Un léger halo de christianisme demeura attaché au parti, même quand les travaillistes commencèrent à agiter et à chanter le "Drapeau rouge". Et même, Clement Attlee mit un jour, en garde les autres socialistes européens contre des préjugés anti-catholiques, leur rappelant le rôle que les catholiques irlandais avaient joué durant la période lointaine et si héroïque du mouvement prolétarien britannique.

La faiblesse passée et actuelle du parti travailliste réside dans sa politique économique qui manque de consistance et de valeur. Malgré leurs paroles ronflantes à l'endroit du "socialisme", ils n'ont pas le courage de prendre leurs propres idéaux au sérieux. Cela se vérifie si

me de la sécurité à long terme? Cela a été et est encore amplement démontré par les grandes maisons d'affaires britanniques dans la "colonie de la Couronne" de Hong-Kong. Ces entreprises tirent leur prospérité durable d'un commerce actif à travers le "rideau de bambou" de Mao Tsé-Toung. Si des experts déclaraient que la contraception — ou la stérilisation ou l'avortement — est nécessaire pour résoudre le "problème social" (en d'autres mots: arrêter les pauvres de déranger les riches), les Tories plaideraient — d'abord discrètement et ensuite plus ouvertement — en faveur de l'introduction de telles méthodes, quoi qu'en penseraient dans leurs tombes les sévères ancêtres chrétiens de leur parti.

De telles considérations s'éloignent davantage des conservateurs d'aujourd'hui que la révélation "sensationalnelle" de *Private Eye*, à savoir que c'est un divorcé qui a servi de modèle à une affiche politique l'annonçant comme "un père de famille heureux qui a joui des avantages de l'administration conservatrice pendant 13 ans"...

Le parti travailliste, lui? Son attitude reflète davantage ses origines chrétiennes que celle des Tories. Les socialistes britanniques sont nés des débuts du radicalisme du 19e siècle, mouvement qui, à ce moment-là, avait reçu l'appui des puritains protestants s'opposant au principe de la richesse et de l'appui, également, de catholiques dévoués au réveil de la foi s'opposant aux actes anti-religieux de l'Angleterre conservatrice. Un léger halo de christianisme demeura attaché au parti, même quand les travaillistes commencèrent à agiter et à chanter le "Drapeau rouge". Et même, Clement Attlee mit un jour, en garde les autres socialistes européens contre des préjugés anti-catholiques, leur rappelant le rôle que les catholiques irlandais avaient joué durant la période lointaine et si héroïque du mouvement prolétarien britannique.

La faiblesse passée et actuelle du parti travailliste réside dans sa politique économique qui manque de consistance et de valeur. Malgré leurs paroles ronflantes à l'endroit du "socialisme", ils n'ont pas le courage de prendre leurs propres idéaux au sérieux. Cela se vérifie si

me de la sécurité à long terme? Cela a été et est encore amplement démontré par les grandes maisons d'affaires britanniques dans la "colonie de la Couronne" de Hong-Kong. Ces entreprises tirent leur prospérité durable d'un commerce actif à travers le "rideau de bambou" de Mao Tsé-Toung. Si des experts déclaraient que la contraception — ou la stérilisation ou l'avortement — est nécessaire pour résoudre le "problème social" (en d'autres mots: arrêter les pauvres de déranger les riches), les Tories plaideraient — d'abord discrètement et ensuite plus ouvertement — en faveur de l'introduction de telles méthodes, quoi qu'en penseraient dans leurs tombes les sévères ancêtres chrétiens de leur parti.

La faiblesse passée et actuelle du parti travailliste réside dans sa politique économique qui manque de consistance et de valeur. Malgré leurs paroles ronflantes à l'endroit du "socialisme", ils n'ont pas le courage de prendre leurs propres idéaux au sérieux. Cela se vérifie si

La voix des jeunes

Pierre Fortin, Faculté des Sciences Laval

IV

Je passe maintenant à une autre remarque à propos de votre lettre: je ne pense pas, comme vous dites, qu'il soit "tellement difficile à nos vingt ans d'être réalistes et de bâtir". Il est évident que nos vingt ans feront certaines erreurs, comme d'ailleurs tous les vingt ans en ont fait au cours de l'histoire. Mais je peux vous assurer qu'ils sont beaucoup plus aguerris et habilités à faire face aux problèmes nouveaux que vous ne le pensez. Si notre monde vous cause des craintes parce qu'il n'est plus un univers de sécurité, mais fourmillement de dangers et de risques, vous pouvez avoir raison en partie car la transition est passablement rude. Mais les jeunes s'y sentent autant "chez eux", ils

A l'aise dans un

"composent" autant avec ce monde nouveau que le jeune du Moyen Age dans son univers de sécurité relative. Etant habitués depuis notre naissance à cette nouvelle situation, nous nous "arrangeons" très bien avec elle: autant nos prédécesseurs étaient familiers à leur sécurité et tranquillité, autant nous le sommes avec un univers de risques. Mon grand-père deviendrait fou si on le promenait régulièrement à des vitesses de 90 m.p.h. et s'il s'installait tous les jours dans le tintamarre des quartiers d'affaires aux heures d'affluence. Pas moi. De ces vitesses folles, je m'accroche tout à fait et je me sens aussi tout à fait à l'aise dans le tintamarre de la ville!

Donc, loin d'être aveugles, ces vingt ans sont déjà en accord avec de nouveau rythme de vie et son intégrés.

univers de risques

Nous disposons, en tant que jeunes, d'une disponibilité très grande face à la société et au monde actuels et nous sommes très libres par rapport à eux, car les systèmes établis ne nous ont pas encore happés. D'ailleurs, la jeunesse (toute jeunesse) porte en soi quelque chose de pur et elle est sans politique, l'infantilisme de la mentalité québécoise, etc. Son jugement, souvent dur et radical sur les institutions et la vie sociale actuelle, a donc une valeur originale dont on aurait tort de se rire: ce jugement est comme porté de l'extérieur et objectivement sur des choses et des systèmes dont les tares ne nous ont pas encore contaminés et dont nous ne nous sentons pas encore solidaires. Je pense qu'il y a là des signes de santé dont, je l'espère, vous vous réjouirez avec moi!

Quant à votre expérience, il devient évident que souvent elle ne peut plus aider à résoudre les problèmes actuels, parce qu'elle fut acquise dans un contexte différent de celui qui est en train de se faire aujourd'hui: le Québec entre dans l'histoire mondiale et la Pensée, la Science, le Progrès entrent chez nous. De sorte que cette expérience du contexte nouveau, vous la faites en même temps que nous. Votre situation est même plus pénible que la nôtre, car il faut y ajouter l'inquiétude et j'oserais dire: le désarroi devant la faille fréquente des anciennes méthodes et des anciennes solutions ("l'expérience" des aînés, quoi) pour résoudre des problèmes éternels en soi, mais dont l'envergure, la manifestation, le contexte ont changé radicalement depuis 20, 30 ou 40 ans. (Par exemple, le concept d'autorité en éducation est tout à fait différent: autrefois, il suffisait au maître d'avoir l'autorité; aujourd'hui, il doit absolument être l'autorité, la rayonner de sa compétence et de sa personne).

Ici, je ne m'emballe point (!) et je n'essaie pas de lancer des paroles en l'air incitées par un orgueil de génération. Il nous serait trop facile, à vous et à nous, de faire les autruches et de refuser de faire face aux dimensions nouvelles de la vie humaine. En URSS, aux Etats-Unis et dans la plupart des pays européens, on a une telle conscience de la faille des anciennes méthodes tant sur le plan de l'économie que de l'organisation sociale, politique ou éducative, qu'on se base maintenant sur la Prospective pour élaborer des solutions adéquates aux problèmes. Il faut voir non seulement d'où l'on vient, mais aussi où l'on va et cela prend une importance radicale à cette époque-ci, où tous les cadres traditionnels éclatent sous la pression du temps.

Que ces mots n'aillent pas vous faire croire que nous renions le passé! Je pense qu'il existe un amour du passé qui est tout à fait lucide et réaliste. Le passé, c'est au fond ce qui nous a façonnés tels que nous sommes et nous ne saurions le renier sans nous renier nous-mêmes! Seul le passé nous apporte quelque chose: l'avenir n'existe que dans notre esprit à l'état de projet et "il ne nous apporte rien", selon le mot de Simone Weil. Au contraire, c'est nous qui avons à faire l'avenir et à lui donner de quoi exister réellement. Le passé sert donc à construire l'avenir. Mais l'avenir ne peut être identique au passé (c'est une loi historique) en ce sens qu'il doit être un Progrès. Or, nous avons le Présent pour le réaliser et nous en sommes responsables. Nous en sommes responsables en ce sens que chaque instant et, à la limite, chaque époque ressemble en certains points aux précédentes, mais possède aussi quelque chose de nouveau, d'original, contenu en aucun autre temps et c'est là que doivent s'insérer le génie, l'inventivité, et la créativité de l'Homme pour faire de l'Histoire un Progrès. L'Histoire doit continuer et continuer d'apporter aux hommes un bien-être de plus en plus grand. C'est en ce sens que j'ai dit que respecter le passé, c'était être passionné de l'avenir. Etre fidèle au passé et donc à nous-mêmes qui nous portons toujours plus avant et en nous intégrant lucidement aux situations nouvelles que nous sommes en train de vivre. Ce sont là évidemment les dimensions d'un Univers conçu de façon dynamique et non statique, comme notre vieux Sage de tantôt qui n'est tout de même bien sympathique, parce qu'il était bel et bien "de son temps" en constatant: "Rien de nouveau sous le soleil"!).

En terminant, j'aurais deux remarques à vous soumettre. La première est que j'ai moi-même précisé dans ma communication que les jeunes étaient de tout âge et qu'on les discernait à leur optimisme et leur volonté d'adaptation. J'ai même mentionné Jean XXIII (nous sommes donc bien d'accord là-dessus!). Mais j'ai aussi cité: John Kennedy, Nikita Krouchtchev, René Lévesque, le P. Teilhard de Chardin, le P. Ernest Gagnon, etc. qui ont tous une certaine ferveur, une âme jeune dans la pensée et l'action.

Ceci m'amène à ma seconde remarque: j'ai remarqué que dans votre lettre-réponse, vous n'avez parlé que de l'Eglise, alors que mon texte portait aussi sur des institutions telles que la famille, la société et l'Etat. Je trouve donc dommage que vous ayez limité ainsi vos réflexions, car la jeunesse actuelle pense et agit aussi dans ces autres institutions et centres de vie (cela dit sans rancune!). D'autant plus que la jeunesse chrétienne est engagée à pleine vapeur dans une action sociale, politique, économique et culturelle et non comme du dehors, du bout des doigts, de peur de se salir les mains au contact des "choses de ce monde". Cependant, elle n'y est pas engagée d'abord en tant que chrétienne, mais en tant que faisant partie de la communauté humaine en progrès. Ce qui ne veut pas dire que ses motivations ne relèvent pas aussi de l'ordre de la Grâce et qu'elle "oublie" dans le feu de l'action temporelle ses principes chrétiens, au contraire! Mais elle refuse le noyautage clérical, respecte l'optio religieuse ou a-religieuse de ses partenaires et ne leur demande en aucun temps leur billet de confessionnalite.

C'est pourquoi, au lieu de nous souhaïter seulement une jeunesse chrétienne dynamique et débordante de vigueur, je nous souhaite simplement une jeunesse réaliste, lucide et qui a le sens du risque et de l'histoire. Car de toute façon, le Christ n'a pas apporté le salut qu'aux chrétiens, mais à tous les "hommes de bonne volonté" et à tous les hommes quels qu'ils soient. Car les hommes, comme on dit, "qui ne croient plus qu'à la Terre" demeurent tout à fait ouverts à la Grâce et au Salut, puisque la Grâce n'est pas venue abolir la Nature mais l'assumer en lui donnant son sens vrai, l'accomplir, quoi. Travailler pour la Nature, c'est déjà, en un sens, travailler pour la Grâce.

Vous remerciant d'avoir bien voulu engager le dialogue, je demeure bien votre,

Pierre FORTIN

Votre opinion

Les allocations

M. le rédacteur,

Permettez que j'attire ici votre attention mais aussi plus particulièrement celle des autorités concernées en regard de nos principales lois et allocations payées soit par le ministère de la Famille et du Bien-être social, soit par nos services sociaux, ces derniers avec fonds perçus par la Fédération des oeuvres, soit encore par l'assistance-chômage. Je veux dire aussi brièvement que possible que ces allocations sont insuffisantes et qu'une allocation de \$75, par mois pour invalides, semi-invalides et chômeurs serait un minimum non exagéré, et ce en regard du coût élevé des nécessités premières de la vie et de son maintien: pension en hospice ou

centre d'accueil, quelquefois habits, sous-vêtements et retremois; qu'une surveillance logique et compréhensive à la fois devrait être exercée sur ces différentes maisons, qu'elles soient sous direction religieuse ou laïque afin qu'au moins un minimum de bien-être en soit la base adéquate et exigible; que moins de pensions ou allocations soient accordées mais à meilleur escient cependant; que les gens qui ne peuvent accomplir de rudes travaux, mais d'autres plus légers, puissent trouver un emploi qui leur permette de vivre sans être à la charge de l'Etat, soient un actif et non un déficit pour la nation à laquelle ils appartiennent; qu'un homme, nonobstant son âge, soit

considéré et employé selon ses aptitudes et talents personnels même si, à cet effet, il faut amender certaines lois d'assurance ou de compagnies qui nous semblent en la circonstance non conformes aux réalités de ce que doit être la vie humaine et les exigences qu'elle implique. Car une révision en un sens humanitaire et basé sur une saine conception chrétienne de l'existence humaine devrait en être le guide lumineux et efficace, afin, sinon de donner satisfaction à tous, du moins d'y être le moins insatisfaisant possible pour chacune des classes de la société qui sont concernées.

Jean-Paul MARCOTTE, Portneuf-Station.

Attaques contre les "Ecoles de bonheur"

M. le rédacteur,

L'expression dont un Français qualifiait nos Instituts familiaux il y a quelques années apparut si heureuse à tous que désormais c'est par elle qu'on est convenu de désigner ces écoles. Mais, par le temps qui court, si les Instituts familiaux sont encore des écoles de bonheur pour les étudiants qui ont la chance d'en faire partie, elles le sont moins pour ceux et celles qui consacrent leur vie à cette oeuvre admirable.

C'est que, depuis quelques années, un certain nombre de personnes semblent s'être donné pour mission de faire disparaître les Instituts familiaux. Les attaques que ces personnes dirigent contre les Instituts sont sporadiques mais se manifestent constamment d'une manière ou d'une autre à différents paliers de l'enseignement ou de l'opinion publique. C'est actuellement la page féminine du Devoir qui sert de porte-parole à ceux qui veulent démolir les écoles de bonheur. Un simple coup d'oeil sur les

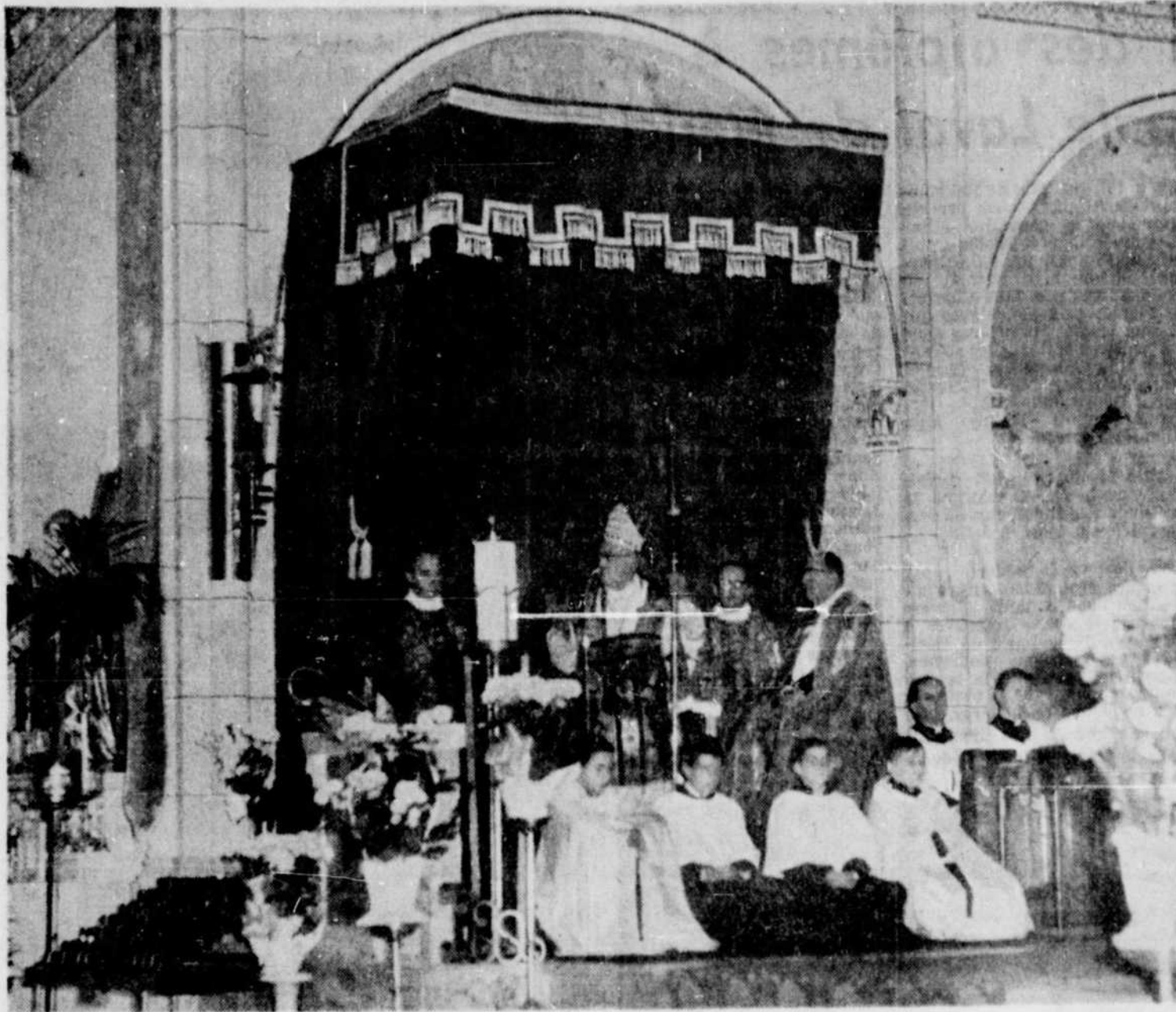
derniers articles publiés à ce propos dans la page féminine du Devoir nous donne une idée assez juste des arguments utilisés par les tenants de la disparition des Instituts familiaux. Nous disons "les arguments", mais c'est en réalité un seul argument qu'on reprend constamment et qu'on représente sous tous les angles imaginables. Cet argument se résume en ceci que les Instituts familiaux ne préparent pas leurs étudiants au monde du travail devraient disparaître afin qu'on puisse utiliser les capitaux qu'on y investit à créer ou soutenir d'autres institutions qui, elles, préparent directement au monde du travail.

Il n'est rien qui me paraisse aussi stupide que cette argumentation. Les Instituts familiaux n'ont jamais prétendu préparer leurs étudiants pour le monde du travail. C'est allé leurs qu'elles ont fixé leur but. Je ne vois pas bien qu'on veuille le démolir sous le prétexte qu'elles n'atteignent pas un but qu'elles ne se sont pas fixé. Je

ne vois d'ailleurs pas mieux pourquoi il serait obligatoire qu'elles envisagent ce but. Que des écoles existant qui préparent nos étudiants au monde du travail, tout le monde est d'accord sur ce point. Mais que d'autres écoles songent à préparer leurs étudiants aux responsabilités familiales me semble tout aussi normal et beaucoup plus dans la logique des exigences de notre monde désexé et des exigences de la nature féminine.

C'est à ce point logique qu'on est venu de tous les coins de l'univers pour étudier sur place l'esprit et l'organisation des écoles de bonheur et en transplanter la formule admirable dans un grand nombre de pays. Pour une fois qu'on a réussi à créer quelque chose de si valable qu'on s'en inspire à travers le monde, nous devrions réfléchir un peu avant de jeter tout cela aux orties. Quoi qu'en pensent d'ailleurs ces xet celles qui n'aiment pas qu'on parle de la mission de la femme.

Gilles Boulet, ptré.



Cinquantenaire de la paroisse St-François d'Assise

Les fêtes du cinquantenaire de la paroisse de Saint-François d'Assise ont débuté officiellement hier matin en l'église Saint-François d'Assise lors d'une messe pontificale officiee par Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Au cours de l'homélie, Mgr Fortier s'est dit heureux de se retrouver parmi ses co-paroissiens et dans cette église où il a célébré sa première messe. Il a ensuite parlé sur cette réalité qu'est la paroisse.

"L'évêque est le père spirituel de vos âmes, mais il ne peut rencontrer chacun de ses fideles quand il le veut. C'est pourquoi, il existe une paroisse qui a à sa tête un curé, délégué de l'évêque. Elle se réalise au mieux chaque fois que vous vous réunissez dans cette enceinte pour aller porter ensuite votre foi dans votre milieu familial, de travail, de loisir. Car la responsabilité spirituelle de la paroisse incombe à tous".

Mgr Fortier était assisté durant l'office de M. l'abbé Marc Leclerc et de M. l'abbé Lucien Godbout et Gaston Gravel étaient les diacres assistants. M. le curé Jean-Paul Gravel, de St-Alphonse, agissait en tant qu'archiprêtre. Mgr Miville-Déchêne, curé de la paroisse Saint-François d'Assise, a fait le prône de circonstance. Etaient présents dans le chœur de nombreux prêtres et religieux issus de la paroisse.

La police a fait irruption dans la chapelle du Grand séminaire

Par Jacques JOBIN

Selon des sources que nous avons tout lieu de croire justes, la police municipale de Québec a fait irruption dans la chapelle du grand séminaire, sur le campus universitaire, dimanche après-midi, peu après cinq heures.

M. l'abbé Dumas y donnait son sermon lorsqu'un jeune étudiant est entré et s'est rapide-

ment faulx pour prendre place parmi les fideles qui assistaient à l'office divin. Quelques instants plus tard un agent de la police municipale a fait irruption dans le temple, vêtu de l'éclatante tunique orange qui a fait tache dans la foule tout au long de la fin de semaine.

L'entrée de ce policier, matraque au poing, a tellement étonné que M. l'abbé Dumas, interloqué, a interrompu son

sermon. Devant le silence impressionnant qui a suivi le policier n'a toutefois pas demandé la monnaie de sa pièce et il a tourné les talons. Par ailleurs on rapporte que deux étudiants ont été appréhendés dans la chapelle au cours de la journée de dimanche.

N'IMPORTE QUOI D'autre part l'abbé Jean Fournier nous a confirmé au téléphone ce matin, peu avant de mettre sous presse, que deux étudiants ont été appréhendés par la police municipale dans son bureau, situé à quelques pas du confessionnal où se trouvait M. Fournier.

Après avoir vu courir des gens dans le corridor qui longe la chapelle du grand séminaire, et ayant trouvé la chose quelque peu insolite c'est rare que l'on voit courir quelqu'un à cet endroit", nous dit-il, l'abbé Fournier s'est rendu à son

bureau, à quelque pas de là. Il y vit deux policiers municipaux qui venaient de passer les menottes à Mario Dallaire et Michel Dorion, deux étudiants qui s'étaient réfugiés dans la salle de bain de la chambre de l'abbé Fournier.

Le prêtre n'eut point de réponse lorsqu'il voulut protester contre ces arrestations effectuées dans son bureau et probablement sans aucun mandat de perquisition. Les policiers continuèrent leur chemin avec leurs prisonniers qui furent cependant relâchés au cours de la soirée d'hier.

On rapporte en outre que la police municipale est allée jusqu'à la chapelle du grand séminaire, dimanche, pour jouer de la matraque sur des étudiants qui venaient de manifester et de brandir des drapeaux de la province au passage de la reine.

M. Claude Tessier élu président

Lauson — Les Loisirs de Ste-Bernadette Inc., ont procédé hier à l'élection des officiers qui présideront aux destinées du mouvement durant la prochaine année.

M. Claude Tessier a été élu président, il sera assisté de MM. Jacques Cantin, vice-président, Emile Martel, secrétaire, Roland Guay, trésorier et Julien Samson, publiciste.

M. Raymond Doré a été élu président du comité de la patinoire, des membres lui seront adjoints prochainement.

Parmi les projets étudiés au cours de cette réunion, il y a celui de la construction d'un nouveau chalet à la patinoire. Le projet est accepté en princi-

pe, sa réalisation dépendra largement du bénévolat de la population en général qui fait généreusement sa part, mais surtout de la part des jeunes qui sont les premiers bénéficiaires des loisirs.

Drapeau subtilisé

Un incident quelque peu curieux est survenu à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette où les dignitaires ont saisi une dernière fois le couple royal. Sur la limousine qui y avait amené le premier ministre du Québec et Mme Lesage, flottait un drapeau fleurdelisé, en l'occurrence le drapeau de la province dont M. Lesage est le premier ministre.

Toutefois un agent fédéral a fait disparaître ce drapeau qui avait aussi été l'étendard de toutes les manifestations séparatistes au cours de la fin de semaine.



La Chambre de Commerce de Loretteville tenait samedi une soirée marquant l'ouverture de ses activités pour la saison 1964-1965 au club de golfe de Lorette. Par la même occasion le nouveau président M. Marcel Pageau, au centre, a remis au président sortant de charge M. Antoine Parent, à gauche, une plaque commémorative; à droite nous apercevons M. Marc Lacasse, directeur de la Chambre de Commerce de Loretteville et organisateur de cette soirée.

Photo L'Action par Marcel Laforez

Les horlogers-bijoutiers ont leur assises annuelles à Québec



Lors du 13ième congrès des Maîtres-Horlogers bijoutiers de la province de Québec qui se tient à Québec les 11, 12 et 13 octobre on aperçoit de gauche à droite: M. A. Brodeur (secrétaire de la corporation des M.H.B.), M. Roger Falardeau confère avec M. R. Moisan (président de la corporation des M.H.B.) et M. C. Gauthier (Président du congrès).

Par Gilles C

"Il faut organiser la distribution en fonction des méthodes modernes de production et la seule réponse en ce qui concerne la province de Québec à ce problème est le groupement des petites entreprises" disait M. Roger Falardeau, président de l'Institut de Recherches en Motivation et Production lors de la conférence qu'il prononçait à l'occasion de l'ouverture du 13ième congrès des Maîtres-Horlogers Bijoutiers, de la province de Québec.

"En outre, disait-il, il faut repenser toute la structure économique et voir à déterminer les principes de bases nouveaux qui orienteront nos entreprises industrielles et commerciales".

A la suite de maints travaux par l'Institut de Recherches en motivation et production, on en est arrivé aux conclusions suivantes, à savoir que le système de distribution s'organise maintenant en fonction des méthodes modernes de production, en conséquence, la production de masse étant une caractéristique moderne, la distribution de masse doit être au même niveau. C'est pourquoi, dans le Québec plus particulièrement, le groupement des forces de la petite entreprise est nécessaire. Pour répondre aux demandes de nombreux bijoutiers, un projet d'organisation, d'achat en groupe et de campagnes publicitaires conjuguées dans le but d'attirer dans les magasins une clientèle plus nombreuse, étaient à l'étude de aujourd'hui lors des séances de délibérations.

Les avantages de ce groupement (chaîne volontaire) seraient une publicité moins coûteuse, un meilleur système d'achat, des cours de promotion des ventes, etc. "La formation de ce groupement devient nécessaire. Il est d'autant plus important, que déjà l'équivalent a été lancé par des hommes d'affaires éminents du Québec, dans divers secteurs économiques. Cette union peut se réaliser de plusieurs façons, mais elle doit débiter sur le plan professionnel" ajoutait M. Roger Falardeau.

Durant l'après-midi, un fo-

rum eut lieu dont le thème était "Projet de chaînes volontaires pour les horlogers-bijoutiers de différentes régions de la province de Québec". Tous les congressistes furent invités à discuter sur le sujet sous la direction de M. Roger Falardeau.

M. Jos. M. Fraser, directeur canadien des fabricants de montres et M. René Le Gaultre, chef de la division technique de la fédération Suisse des Associations de fabricants d'horlogerie étaient invités par l'Association pour donner un bref exposé sur la fabrication de la montre en Suisse. M. Le Gaultre

a déclaré que la Suisse poursuit des recherches afin de demeurer l'un des pays les plus avancés dans le domaine de l'horlogerie. La Suisse produit 90 millions de montres par année et le Canada en importe 3 p.c. Sa production représente 67 p.c. de toute la production mondiale.

Le comité d'organisation du congrès se compose de M. Christian Gauthier, président, M. Annoncio Gingras, secrétaire, M. Wilbrod Juneau, trésorier, M. Robert Rochon, chargé du Comité d'enregistrement et du maître de cérémonie, M. J. René Massicotte.

M. Mitchell Sharp exprime ses opinions sur l'unité

PC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp a déclaré samedi que le renforcement de l'unité canadienne procède davantage de l'esprit et de la bonne volonté des Canadiens en général que des modifications légales et constitutionnelles.

Parlant devant la Fédération de la jeunesse ukrainienne du Canada, il a affirmé que "tout citoyen canadien, de longue ou de fraîche date se doit d'aborder le problème de l'unité nationale".

"En effet, ce n'est pas tant une question de droits constitutionnels et légaux que la nécessité de déterminer les sentiments qui animent notre nation. Nous devons faire des efforts sincères en vue de promouvoir la bonne entente et la confiance entre les divers groupes ethniques. Nous devons aller de l'avant, forts de la conviction — qui est justifiée sans aucun doute — que la très grande majorité des Canadiens veulent être considérés comme des Canadiens".

"Le Canada a poursuivi M. Sharp traverse présentement une de ces périodes critiques où les valeurs et les concepts du passé sont mis en question et doivent être réaffirmés. Les Canadiens d'expression française sont en train de réaffirmer leur droit à disposer de leurs propres affaires au sein de la nation. Ils peuvent et entendent bien maintenir leur identité culturelle et, à mon avis le Canada ne peut qu'y trouver un enrichissement".

DESACCORD M. Sharp est en désaccord avec ceux qui prétendent que le Canada a besoin de nouveaux objectifs nationaux. "Il est plutôt nécessaire de donner une nouvelle dimension à l'objectif que le pays a toujours poursuivi en tant que nation".

Depuis la Confédération, le Canada a été un terrain idéal pour mettre à l'épreuve la capacité de l'homme à régler ses affaires en se basant sur la raison et le sens commun plutôt que sur les préjugés et l'intérêt.

Il a noté que la réputation de tolérance dont jouit le Canada lui a valu sur la scène internationale "un accroissement de prestige beaucoup plus grand que celui qui lui vient de sa puissance militaire et économique". Le Canada a la réputation d'être "un honnête courtier".



IL N'EST CERTAINEMENT PAS UN DE NOS CLIENTS...

UN DE NOS 19 CAMIONS "SECOURS" AURAIT DÉJÀ RÉGULARISÉ CETTE SITUATION.

19 ATELIERS MOBILES sont à votre service jour et nuit gratuitement. Ces camions sont munis d'un équipement des plus modernes et des plus complets. Chacun de nos experts en service a été minutieusement choisi et peut déceler et réparer toute défectuosité à votre appareil de chauffage.

NETTOYAGE ANNUEL GRATUIT ainsi qu'une mise au point également gratuite, afin que votre système de chauffage puisse vous donner son rendement maximum avec plus d'économie.

Notre SERVICE GRATUIT D'APPELS D'URGENCE se tient en alerte à toute heure du jour et de la nuit, y compris le dimanche et les jours de fête. Vous ne payez que les pièces de rechange, et ce, à un prix minimum. Une police d'assurance peut être émise à raison de \$13.95 par année, pour défrayer le coût des pièces à remplacer.

CANADIAN IMPORT LIMITED

TÉLÉPHONE: 529-0561

CERTAINS VOUS PROMETTENT LE SERVICE GRATUIT...

L'HOMME AU CAMION VERT VOUS LE GARANTIT



FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● AU CONGRES DE LA CORPORATION DES HORLOGERS-BIJOUTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons les membres du comité féminin du congrès de la Corporation, qui se tient présentement au Château Nancy: Mme Christian Gauthier, épouse du président; Mme René Massicotte, présidente du comité féminin; Mme Robert Rochon, assistante; Mme Wilbrod Juneau, assistante; Mme J.-A. Tremblay, assistante; Mme Maurice Corriveau, assistante; Mme Annoncio Gingras, assistante; Mme J.-Aimé Bolduc, assistante; Mme Paul Moisan, assistante. (Photo Marcel Laforce, L'Action)

Les chaînes de bijouterie sont-elles possibles ?

C'est une des grandes questions que se posent les membres de la Corporation des Horlogers-Bijoutiers de la province de Québec, qui tiennent présentement leur congrès au Château Nancy.

Les épouses des congressistes, qui pour un bon nombre sont leurs collaboratrices sur le plan professionnel, assistant en grand nombre aux activités sociales de ce congrès.

Nous participons avec elles à un tour commenté de Québec, hier après-midi, alors que la

ville baignée de clarté offrait le spectacle envoûtant d'une belle journée d'automne.

Aujourd'hui, elles se rendront au lac Beauport, où elles prendront le déjeuner au Manoir St-Castin.

Réception et banquets mixtes réuniront les congressistes et leurs épouses, dimanche et lundi.

Il y avait sept ans que ce congrès ne s'était pas tenu à Québec. Il met l'accent, cette fois, sur la coopération entre ses membres.

bijouteries sont-elles possibles? L'expérience vécue dans plusieurs autres secteurs du commerce encourage les horlogers-bijoutiers à dialoguer sur cette possibilité et à la réaliser, si tel est le désir de ses membres. (Par Jacqueline Coulombe)

Pous vos tricots

Mlle Marie Conner, conseillère de mode de la Division des Recherches So-Rite revient de New York et de Los Angeles, ses commentaires furent "des tricots pour toutes occasions, beaucoup de noir". Conseil pratique suggéré par Mlle Conner — "pour garder vos tricots, laines et même des couvertures de laine comme neufs après maints lavages et nettoyages, quelques coups avec le peigne pour tissu, D-FUZZ-IT, et voilà vos tricots et laines débarrassés de ces petites boules de laines si peu élégantes, du feutrage, et matisage". D-Fuzz-It vient d'être introduit au Canada par la Division des Recherches So-Rite, présenté dans un élégant étui en or, peut-être porté dans votre sac-à-mains en toutes occasions.

Pour faciliter le nettoyage du réfrigérateur

TORONTO (P.C.) — Le travail le moins agréable à faire et peut-être le plus harassant pour certaines femmes qui aiment plus ou moins le travail dans la cuisine, est certes le nettoyage du réfrigérateur.

Comme ce dernier est probablement l'un des articles les plus employés dans la cuisine, il importe de bien le nettoyer et de procéder par étapes. Tout d'abord, si vous devez dégeler votre réfrigérateur, il est préférable de ne pas attendre trop longtemps et lorsque la glace a atteint environ un pouce et quart vous pouvez vous attaquer à la besogne.

Enlevez tous les aliments qui se trouvent dans le congélateur

et mettez-les dans une petite boîte que vous recouvrirez. Ensuite, videz l'autre partie de votre réfrigérateur et nettoyez les parties amovibles pendant que la glace du congélateur fond. Si vous désirez accélérer le travail, vous pouvez toujours mettre des récipients d'eau chaude dans le congélateur, ce qui fera fondre la glace et vous permettra de terminer plus rapidement votre tâche.

Il ne suffit pas que la glace soit disparue du congélateur pour y remettre aussitôt les aliments. Il importe de bien nettoyer ce compartiment et de l'assécher avant de le remplir à nouveau.

Un système de chauffage moderne qui simplifie la décoration intérieure

Les décorateurs reconnaissent que les calorifères et les

distributeurs "géants" de chaleur déparent les maisons, même les plus richement meublées.

Ils nuisent à la décoration d'une maison. Un nouvel ameublement, des nouvelles couleurs ou toute autre rénovation ne suffisent bien souvent pas à rendre plus attrayantes les pièces d'une maison.

C'est pourquoi, selon le Conseil Canadien de l'Hydronique, les décorateurs préfèrent les maisons chauffées par système hydronique. Ce système de chauffage qui fait circuler de l'eau chaude sous pression dans des plinthes calorifiques qui n'ont que quelque huit pouces de haut.

L'agencement des meubles près des murs est toujours possible et n'empêche jamais la distribution égale de la chaleur. Les plinthes calorifiques se peignent de la même teinte que les murs et semblent disparaître. De plus, les draperies et les tapis s'installent beaucoup plus facilement grâce aux plinthes calorifiques.

Le Conseil nous fait noter également qu'une vieille maison peut être facilement modernisée grâce à un système hydronique. Il est souvent possible de garder le système existant à eau chaude ou à vapeur, d'en améliorer le rendement et l'apparence par l'installation des plinthes calorifiques du système hydronique moderne.

VERRES de CONTACT EXAMEN de la VUE

OPTOMETRISTE J.M. Léveillé O.D.

Paquet - 5e étage

POUR RENDEZ-VOUS

Tel: 524-5121 local 305

Paquet

Ne pas confondre!

Un seul

Wilfrid Lachance

LTEE Spécialiste en fourrures!

326 est des Commissaires

Tel: 524-2458

CORSETERIE LINGERIE

Boucher's

1024, rue St-Jean

Tel.: 525-6785

Collation des diplômes à l'Ecole Normale Laval de Mérici

Samedi soir, le 10 octobre, à eu lieu à l'Ecole normale Laval de Mérici, la collation des diplômes des finissantes en Philosophie-Pédagogie 1960-64.

Cette séance était sous la distinguée présidence du Dr Jean-Marie Joly, directeur des programmes et des examens au ministère de l'Éducation, Mère Saint-Raymond, principale, souhaila la bienvenue à l'auditoire après quoi, M. Desmarais, professeur attiré de l'Ecole normale, présenta les gradués qui reçurent ensuite leur diplôme et leur baccalauréat.

On présenta à chacune des prix mérités pendant l'année académique écoulée. Parmi les prix spéciaux nous remarquons: Premier prix d'Excellence, Médaille du Gouverneur Général, décernée à Mlle Charlotte Plante; deuxième prix d'Excellence, à Mlle Huguette Filteau; Médaille du Lieutenant-Gouverneur de la Province décernée à Mlle Pierrette Baril pour aptitudes à l'enseignement; Prix de didactique de l'enseignement et de l'apprentissage, Mlle Hu-

guette Filteau; prix de Religion, Mlle Christiane Lavoie; prix de Méthodologie générale, Mlles Lisette Bernier et Nicole Côté; prix de Philosophie, Mlle Charlotte Plante; prix spécial de Langue française, Mlle Charlotte Plante; prix aux élèves qui se sont classés premières dans les matières optionnelles: Français: Mlle Christiane Lavoie; Mathématiques: Mlle Pierrette Baril; Géographie: Mlle Germaine Pouliot; Histoire: Mlle Huguette Filteau.

Mlle Lisette Bernier, présidente de la classe, exprima la gratitude des finissantes en termes délicats et bien sentis.

Le docteur Jean-Marie Joly prononça ensuite une brève allocution dans laquelle il exprima sa joie de se retrouver à l'Ecole normale Laval de Mérici, avec d'anciens collègues, comme président de la séance de graduation. Puis, il s'adressa aux nouvelles bachelères. "Ce qui se passe de plus important dans la Province pour l'éduca-

tion, leur dit-il, ce n'est pas l'organisation scolaire, ce n'est pas l'élaboration des programmes ni de nouvelles lois, c'est ce que vous faites chaque jour dans vos classes; le reste est accessoire, le reste n'a pour but que de constituer un ensemble de positions dont vos élèves, à votre contact, sortiront mûris, grands. Dans les rencontres pédagogiques, si l'on veut pousser l'analyse, c'est beaucoup plus la chaleur humaine dégagée, c'est la capacité, la valeur humaine, beaucoup plus que les discussions, qui font un ensemble valable des échanges de vues. Jeunes institutrices, le meilleur ministre ne peut rien sans vous, vous jouez le rôle d'un agent par lequel passent les directives, agent qui les transforme au profit des élèves; votre dynamisme, votre coopération, votre dévouement, c'est cela qui se passe de plus important pour la cause de l'éducation dans la Province."

Le Docteur Joly fut longuement applaudi et tous les invités se séparèrent enchantés de cette belle réunion de famille.



● A LA COLLATION DES DIPLOMES A L'ECOLE NORMALE LAVAL. — R. Mère St-Léon, o.s.u., supérieure de l'Ecole Normale; M. Jean-Marie Joly, Directeur général des programmes et des examens au Ministère de l'Éducation; R. Mère St-Raymond, o.s.u., Principale de l'Ecole Normale; M. Gilles Desmarais, professeur attiré à l'Ecole, lesquels présidaient la collation des diplômes. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Horoscope

LE MARDI, 13 OCTOBRE
21 mars au 20 avril (Bélier) — Travaillez à l'amélioration de vos méthodes de travail. On confie quantité de petits détails à votre attention.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Influences planétaires restrictives. Soyez prudent et n'utilisez pas de mots qui dépassent votre pensée.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — On compte sur votre jugement pour clarifier une situation ambiguë. Vous subissez les mêmes influences planétaires que les natifs du Taureau.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous alarmez pas parce que vous progressez lentement, c'est le rythme le plus sûr. Vos qualités de chef sont mises à contribution.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — N'embouteillez pas votre enthousiasme. Il y a des chances pour que vous soyez témoin de choses exceptionnelles.
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous gagnerez un point important. Il faut mettre votre correspondance à jour. Soirée intéressante.
21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous créez pas de difficulté, il vaut mieux prendre la vie comme elle se présente, et demeurer calme et serein.
20 février au 20 mars (Poissons) — Demeurez à la hauteur de vos responsabilités. On vous accordera la considération que vous méritez.

La tuberculose est encore loin d'être vaincue

Après avoir décliné pendant 12 ans, la tuberculose exerce de nouveau ses ravages. Pourquoi? A cause de l'apathie du public et de la dangereuse illusion que des médicaments miracle ont pratiquement éliminé ce fléau. Il est dans Sélection du Reader's Digest d'octobre. De par le monde, en effet, la tuberculose tue encore en moyenne deux millions de personnes chaque année.

Au Canada, elle reste toujours la plus fréquente des maladies infectieuses graves. Elle coûte \$40 millions par an, tant pour le dépistage que pour les soins. Après des années de déclin, le nombre de cas nouveaux est passé de 5,966 en 1961, à 6,284 en 1962, pour rester aux environs de ce dernier chiffre en 1963.

Les gens sont trop optimistes, déclare le Dr C.-W.-L. Jeanes, secrétaire général de l'Association canadienne contre la tuberculose. Ils sont satisfaits parce que le taux de mortalité par tuberculose s'est abaissé de façon spectaculaire, passant de 51.4 décès pour 100,000 habitants en 1940, à 4.2 en 1962. Ce qu'il faut surveiller, ce sont les cas nouveaux.

En première ligne de la lutte contre la tuberculose figure le médecin de famille. Il est aidé dans sa tâche par les examens périodiques institués par les services de la santé publique et les sections provinciales de l'Association, cette dernière bénéficiant de l'aide du Timbre de Noël.

Les conditions actuelles, conclut l'article de Sélection, sont favorables à une action décisive capable d'aboutir pratiquement à l'éradication de la tuberculose car la santé générale de la population est très bonne. Mais on peut craindre de voir se développer de plus en plus la résistance des bacilles aux médicaments antituberculeux. Dans 20 ans, il sera trop tard.

Le saviez-vous?

Saviez-vous que le beau fini lustré de votre automobile n'est épais que de trois millièmes de pouce? Pourtant, songez à ce qu'il accomplit pour vous! Il protège votre voiture des méfaits du temps et de la corrosion. Il l'enveloppe aussi d'une couleur claire et lumineuse qui durera longtemps. La même entreprise qui fabrique les marques "Clux" et "Clitone" de peintures pour le foyer produit également des finis automobiles dotés de puissantes qualités protectrices et de couleurs inaltérables.

Tablier



9137
5-10-12
M-14-16
L-18-20

Manian Martin

En plus d'être pratique, ce tablier ajustable n'enlève rien à l'élégance de la maman qui doit cuisiner.

Le patron 9137 se vend grandeur: petit (10-12), medium (14-16), grand (18-20).

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No de patron

Mesure désirée

Nom

Adresse



● L'actualité de la mode en Angleterre. — La veste plus longue, proposée par les couturiers à Londres comme à Paris, est l'une des quasi-certitudes de la saison prochaine. La version de John Cavanagh est en lainage bleu cobalt, à col Médicis minuscule. La veste, légèrement collante sous la poitrine, s'évase un peu sur une jupe froncée sur le devant. Le chapeau de forme couvre-théière, en vison noir et chevreau, est une création Reed Crawford.

Des chapeaux qui ressemblent à des couvre-théières

Les femmes n'ont jamais hésité à porter des chapeaux réalisés dans les formes et les matières les plus extravagantes. Certains modèles de la saison nouvelle ressemblent de près à d'énormes couvre-théières qui seraient exécutés en vison, tout en présentant, cependant l'avantage d'être beaucoup plus confortables à l'usage. Sous le bord, le modeste Reed Crawford cache une sorte de bonnet qui donne au chapeau une assise solide. Parmi ses autres modèles bien "construits", citons une cloche du plus fin cuir de poule à bandeau de vison noir, qui elle aussi serre bien la tête.

Parmi ses modèles favoris, on trouve de petits bonnets comme en portaient les élégantes matrones des années 1880, avec leurs longs rubans de satins noués sous le menton; ou encore de petits chapeaux bordés de dentelles étroites d'autant de la même période, portés très en avant.

Simone Mirman, autre modiste londonienne férue de formes simples mais surprenantes utilise également du

joli cuir de poule ou le castor noir pour d'énormes bécots. Ses chapeaux de cocktail ressemblent à de minuscules coiffures de grooms ornées de longues plumes en duvet de plumes d'autruche ou en organza qui cascaded de la calotte. De son côté, Aage Thaarup revient, pour 1965, aux modes de l'ère victorienne.

DÉCOUPEZ CETTE CARTE MAINTENANT!

VOUS POUVEZ GAGNER \$100.-\$500. OU \$1000.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC LES NUMÉROS IMPRIMÉS AU VERSO DES RUBANS DE CAISSE DOMINION

* NUL ACHAT NÉCESSAIRE — HABILITÉ REQUISE

Il n'est pas nécessaire d'acheter un journal ou de faire des achats au Dominion pour participer au jeu CINQ-O. Une fois que vous avez obtenu des rubans de caisse enregistrés gratuits "sans vente" et portant des numéros du jeu CINQ-O, chaque fois que vous rendez visite au Dominion, toutes les personnes gagnantes doivent répondre correctement à une question d'habileté pour se qualifier au jeu des prix.

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT!

CARTE GRATUITE DU JEU

DOMINION

CINQ-O

Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

48	24	98	64	27
72	16	36	40	73
95	68	42	76	85
21	32	57	75	83
59	55	79	43	74

Facsimile de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE OU CITE _____ TEL. _____



Elégance et distinction s'étaient donné rendez-vous au Château-Frontenac

(par Lise Lachance)

Tout était lumière et beauté samedi soir, au Château-Frontenac. Le personnel du Château avait revêtu des uniformes neufs; la plus belle coutellerie en argent massif du Pacifique Canadien était posée sur des nappes de fine toile d'Irlande damassées en feuilles de chêne; la verrerie, toute de verre taillé, brillait de mille éclats; partout des fleurs allant du jaune très pâle au roux, en passant par le rouge et le brun.

C'est dans cet "automne en fleurs" (où les policiers étaient cependant aussi nombreux que les gèrbes) que la reine, timide mais souriante, a fait son apparition — et conquis les tantes massés dans les salons nombreux spectateurs qui s'étaient rendus à la salle de bal.

La souveraine portait une robe du soir flottante en tulle de soie couleur canelle. Du corsage, bordé de satin, tombaient quatre cascades de feuilles blanches et de fleurs de jasmains. Sa tiare, acquise par la famille royale aux environs de 1920, était faite de diamants entrecroisés d'ovales soutenant de grosses perles. Un collier, un bracelet, des pendants d'oreilles de perles et de diamants, de même que le ruban

de l'ordre de la Jarretière et des décorations de la famille royale, complétaient sa toilette.

La vice-reine, Madame Georges Vanier, était vêtue d'une robe de peau de soie bleue safran au décolleté rond en avant et pointu en arrière. Sa jupe, droite en avant, formait traîne en arrière, grâce à de larges plis.

Madame Paul Comtois, épouse du lieutenant-gouverneur, portait une robe de peau de soie couleur améthyste, légèrement décolletée, avec manches trois quarts et panneau formant draperie. Ce panneau portait

de la taille, passait sur l'épaule et se terminait en légère traîne. Ses bijoux consistaient en boucles d'oreilles et un collier de grenats.

Une magnifique robe de dentelle de Calais couleur champagne avec courte traîne et décolleté léger habitait Madame Jean Lesage. A son cou: des perles fines retenues par une broche de diamants.

Velours, brocart, satin, tous ces tissus plus beaux les uns que les autres paraient les invitées, resplendissantes. Élégance et distinction s'étaient donné rendez-vous.

Menu du dîner d'Etat

Voici le menu du banquet offert par le gouvernement de la province aux visiteurs royaux:

- Le Délice gaspésien royal (petite salade de légumes recouverte d'un parfait au homard et d'un cornet de saumon fumé)
- La soupe de chez nous
- Le feuilleté au ris de veau
- Le Sorbet rose (au champagne)
- Le Canard sauvage au Pays

Lucullus (avec purée de foie de canard et riz sauvage)

- L'Endive à l'Estragon (salade de chicorée aromatisée à l'estragon frais, haché)
- Les pommes noisettes à mandrines (avec dés de jambon, truffes, ciboulette)
- La timbale à l'érablé (génévoise en forme de timbale remplie d'une crème parfumée au sirop d'érable avec fruits)
- Corbeille de fruits.

Ministres, chefs religieux, députés et membres des trois armes ont représenté le peuple du Québec lors de la visite royale au Parlement

Près de 250 invités d'honneur avaient pris place, samedi matin, dans la salle du conseil législatif où se sont rendus la reine et le duc. On remarquait, à gauche du trône le premier ministre et Mme Jean Lesage, M. et Mme X. Lesage (parents du premier ministre), M. et Mme Jules Lesage, Mlle Marie Lesage, M. et Mme L. Lesage, M. et Mme Louis-Marie Lavoie, M. et Mme Alexandre Lesage, M. et Mme J. Avard, Mlle J. Desrochers, M. et Mme Luc Vallée, le Dr et Mme P. Fugère.

A droite du trône se trouvaient le lieutenant-gouverneur et Mme Paul Comtois, Lady Margaret Hay agissant comme dame de compagnie de la reine au cours de ce voyage.

ge, l'hon. Sir Michael Adeane, M. C. Eberts, Com. R. Colville, lt-colonel R.A. Reid, l'hon. et Mme Guy Favreau, M. et Mme Jean Comtois, Mme L. Côté, Mme J.-A. Dextraze, Mme L.-J. Fleury, Mme L.-D. Lister, Mme M. Jetté, Mme M. Lahaie.

Debout, de chaque côté du trône, des représentants des trois armes: le vice-maréchal de l'air M. Lister, le major-général L.-J. Fleury, le commandant M. Jetté, le brigadier J.-A. Dextraze, le colonel M. Lahaie, le commandant W.G. Mylett.

Gérard Cournoyer, l'hon. et Mme Bernard Pinard, l'hon. et Mme Emilien Lafrance, l'hon. juge et Mme L. Tremblay, l'hon. juge et Mme F. Dorion, l'hon. et Mme Alphonse Couturier, Mme Léon Leduc, l'hon. et Mme Gérard-D. Lévesque, l'hon. et Mme Bona Arsenaux, l'hon. et Mme C. Marler, l'hon. et Mme René St-Pierre, l'hon. et Mme Pierre Laporte, l'hon. juge et Mme A. Taschereau, l'hon. et Mme Carrier Fortin, l'hon. Claire K-Casgrain et M. Ph. Casgrain, l'hon. et Mme Eric Klérans, l'hon. et Mme Claude Wagner, l'hon. et Mme Hector Laferté, l'hon. et Mme Ed. Asselin, l'hon. et Mme J.-A. Brillant, l'hon. et Mme B.-B. Foster, l'hon. et Mme P. Tardif, M. le maire et Mme Wilfrid Hamel, l'hon. et Mme Richard Hyde, le juge et Mme A. Bilodeau, le juge et Mme T. Tremblay, M. et Mme Jean Jacques Bédard, l'hon. et Mme J.-A. Raymond, l'hon. et Albert Bouchard, l'hon. E. Benoit, M. et Mme Glen Brown, M. et Mme Roger Roy, M. et Mme Albert Morissette, le consul général de France consul Mme Robert Picard, le consul des Etats-Unis et Mme Jérôme Gaspard, M. Guy Lechasseur, M. et Mme Gérard Harvey, M. et Mme Marc Larocque, M. Phil Lalonde, M. et Mme Henri Coiteux, M. et Mme Laurent Hamel, M. et Mme François Boulais, M. et Mme Lucien McGuire, M. et

Mme Marcel Dupré, l'hon. et Mme Williams Cottingham, M. et Mme Maurice Bellemare, M. et Mme Francis Boudreau, M. et Mme Georges Vaillancourt, M. et Mme J.-B. Crépeau, M. Aimé Brisson, M. et Mme Alister Somerville, M. et Mme Georges Kennedy, M. et Mme Roy Fournier, M. et Mme Gérard Cadieux, M. Lucien Collard, M. et Mme Henri Beaupré, M. et Mme Laurier Baillargeon, M. et Mme Guy Fortier, M. et Mme Georges Gauthier, M. et Mme Albert Gervais, M. Peters Pares, M. et Mme Harry Blank, M. le juge et Mme Marineau, M. le juge et Mme Bastien, M. le juge et Mme Larochelle, le Dr et Mme Alexandre LaRue, M. le juge et Mme E. Morin, M. le juge et Mme Lavallée, M. et Mme J.-H. Biéler, M. et Mme Roger LaBrière, M. et Mme Guy Frégault, le Dr et Mme Jacques Gélinas, M. et Mme Fernand Boutin, M. et Mme Arthur Labrie, M. et Mme Paul Auger, M. et Mme J.-L. Doucet, M. et Mme Raymond Douville, M. et Mme Jacques Verreault, M. et Mme Hervé Gauvin, M. et Mme Gérard Tremblay, M. et Mme Roger Stanton, M. et Mme Lucien Descent, M. et Mme Ernest Drouin, M. et Mme Ernest Mercier, M. et Mme Alfred Matte, M. et Mme G.-E. Tremblay, M. et Mme Jean Fournier, Mlle Micheline Cournoyer, Mlle Louise Cournoyer, M. et Mme Denys Paré, M. et

Mme L.-C. Power, M. et Mme J.-G. Jessop, M. et Mme Saphat Brunet, M. et Mme Guy Gagnon, M. et Mme Charles Walsh, M. et Mme Jacques Prémont, M. et Mme Gilles Loiselle, Mlle G. LaCasse, M. et Mme J.-M. Bouchard, M. et Mme Louis-H. Levasseur, M. et Mme J.-C. Bonenfant, M. et Mme Georges Bussièrès, M. et Mme David Robillard, M. et Mme Robert Plante, M. et Mme G.-E. Robillard.

La toilette de la reine à son arrivée

A son arrivée à bord du bateau royal, la reine portait un manteau de lainage d'un bleu pastel soutenu avec un large col de soie cordée recouvrant une robe en soie du même bleu et à double boutonnage. Son chapeau en plumes mariait les tons de bleu et de vert. Trois rangs de perles, une énorme broche de diamants et des accessoires gris complétaient sa toilette. C'est cet ensemble qu'elle portait pour sa visite à la salle du Conseil législatif.



Le Sénateur Josie D. Quart, Mme Alphonse Couturier, Mme Claude Wagner.



ILS ONT BESOIN DE BEAUCOUP D'ENERGIE!



L'incomparable saveur que donne un produit de qualité

Un moyen sûr de se désaltérer! Le bon Vico Laval qualité vérifiée! Ce merveilleux lait au chocolat procure aux enfants actifs tous les ingrédients nécessaires à une saine croissance. Et il ouvre l'appétit! N'oubliez pas de leur fournir cette appétissante source d'énergie.

Demandez-le à votre vendeur

Laval

Laiterie Laval — Tél.: 529-9021



Mme Gérard-D. Lévesque, Mme André Taschereau, Mme Thomas Tremblay



SIMPSONS-SEARS

Il fait "rage" à New York et le voici prêt à Charmer Québec... Le chignon renommé de marque "Tovar"!



Un chignon créé pour vous seule tandis que vous attendez!

Conçu de cette merveilleuse fibre de synthèse qu'est "Dyne" le chignon "Tovar" est par conséquent plus durable, plus léger, plus souple et obéissant... plus facilement harmonisé aux nuances des cheveux et... finalement, il est vite lavé et séché. Se présente en cinq ravissants modèles de base, pour le jour ou le soir. A PARTIR DE 19 98

Venez en voir la démonstration par le Représentant "Tovar" "Mlle Janina" qui sera à votre disposition toute cette semaine (jusqu'à samedi 5 h. 30 P.M.)

Rayon des Cosmétiques, Rez-de-Chaussée.

"A bâtons rompus", des policiers de Québec matraquent des journalistes

Me Claude Wagner enquête

Par Serge GAGNON

Les policiers municipaux de la ville de Québec ont fait un usage généreux des matraques toutes neuves qu'on leur avait procurées en vue de "maintenir le calme" lors de la visite de la Reine à Québec.

Il est cependant certaines personnes, tels que des journalistes, quelques femmes et des enfants âgés d'une douzaine d'années, qui ont été sauvagement attaqués par des policiers trop désireux d'étréner des matraques. Certaines gens qui assistaient au spectacle disgracieux ont d'ailleurs fait remarquer à des journalistes qu'étant habitués à maintenir le crayon pour rédiger des contraventions aux citoyens, il n'est pas surprenant que des constables municipaux aient davantage été soucieux d'utiliser leurs biceps plutôt que leur jugement.

Alors que des manifestants séparatistes défilaient dans la côte Chauveau, à proximité de l'hôtel de ville, en récitant d'un ton monotone: "Libérez Chartran"; alors qu'un journaliste de "l'Action" accompagné de deux autres journalistes du "Soleil", soient Jacques Rioux et André Si-rois, accomplissaient consciencieusement leur travail en prenant des photographies des policiers matraquant les passants, ils ont été sauvagement attaqués et brutalisés par des constables municipaux, que la rage et les frustrations d'un métier pour lequel ils semblent n'avoir pas été entraînés, rendaient furieux, tels des dogues non immunisés contre la rage.

Alors que le journaliste de "l'Action" voyait sa caméra voler en mille miettes, celui du "Soleil" recevait un magistral coup de matraque, tant et si bien qu'elle cassa.

Les victimes ont alors fait remarquer aux constables qu'ils étaient journalistes, et de ce fait, ne prenaient nullement part à la manifestation. La réponse des policiers fut la suivante: "Journalistes ou pas, on s'en f...". "T'avais rien qu'à pas être icitte".

À la suite de ces incidents, un bon groupe de journalistes ont officiellement protestés auprès du nouveau solliciteur général, Me Claude Wagner. Ce dernier a demandé aux journalistes qui ont été matraqués par la police municipale, de lui fournir un rapport complet des événements qui ont entouré ces attentats.

Les constables de la ville de Québec ont de plus jeté un adolescent âgé d'environ quinze ans, en bas des remparts situés devant le palais de justice, de sorte que l'adolescent a eu une jambe casée et de multiples contusions.

Des membres de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que de la Sûreté provinciale du Québec, ont laissé entendre hier à des journalistes que les policiers de la ville de Québec ont littéralement perdu la tête dans cette affaire. Quelques uns ont expliqués l'attitude des policiers municipaux en disant que l'entraînement qu'ils subissent n'est pas assez sérieux, comparativement aux qualités qu'on exige pour faire partie de la Gendarmerie royale et de la Sûreté provinciale.

Les journalistes de la presse internationale n'ont pu s'empêcher de condamner dans la presse mondiale, les agissements des policiers de la ville de Québec. Par contre, tous ont admiré la parfaite tenue des policiers de la Gendarmerie royale, ainsi que de la Sûreté provinciale du Québec, laquelle a gardé son calme et a usé d'un jugement que les policiers de la ville de Québec n'ont pas eu.

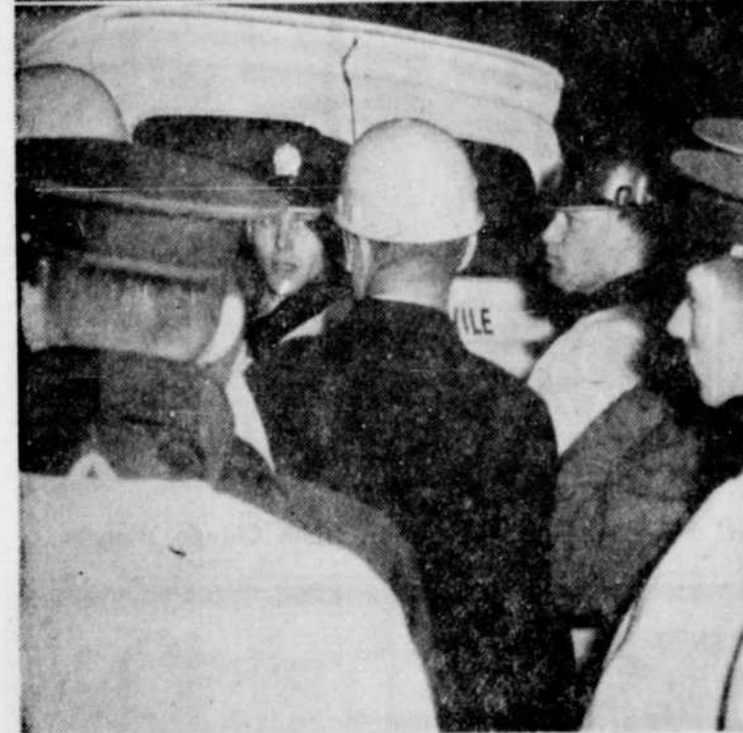
Un avocat Me Pierre Letarte, qui sortait de l'hôtel de ville au moment où le carnage a commencé a dit aux journalistes par après qu'il avait vu des scènes qu'il a qualifiées d'écœurantes.

À certains moments, alors que le calme régnait le long du parcours que devait emprunter le cortège royal, des constables municipaux ont littéralement provoqué la foule, pour ensuite lui tomber dessus à coups de matraques.

Un matin à pertinemment fait remarquer, en parlant des constables municipaux: "l'habit ne fait pas le moine...".



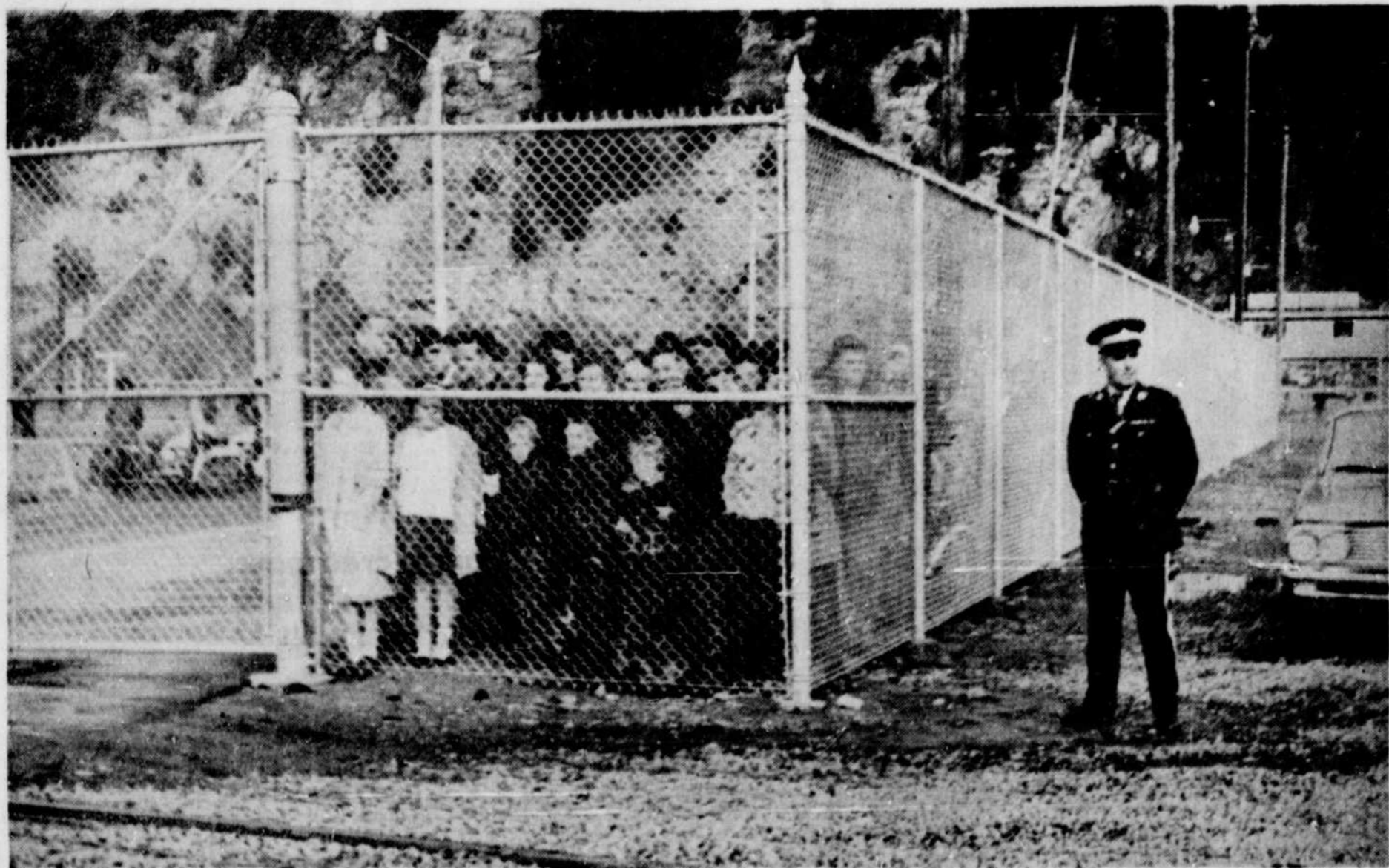
Des partisans du boxeur indépendantiste Redgie Chartran, qui a été arrêté par la police, manifestent aux abords de l'hôtel de ville.



L'armée avait aussi son rôle à jouer dans ce "système de protection" monté à l'occasion de la visite de la reine. Sur la photo du bas... quelques policiers.



Tous les groupes de spectateurs attendant la sortie de la reine du parlement ont été l'objet d'une surveillance constante de la part des policiers en uniforme et en civil.



Les spectateurs ont dû assister à l'arrivée du yacht royal derrière cette clôture installée récemment.



Un groupe d'étudiants a manifesté à la porte St-Louis en criant: "le Québec aux québécois".



Des policiers se tiennent prêts à faire face à toute éventualité, lors du passage de la Reine à la porte St-Louis.



Des policiers s'infiltrèrent dans un groupe de manifestants.



Un autre groupe de manifestants au parlement provincial.



Un groupe d'étudiants manifeste au parlement

LA REINE A PARTICIPÉ AUX FÊTES DU 50^e ANNIVERSAIRE DU ROYAL 22^e RÉGIMENT, DONT ELLE EST LE COLONEL EN CHEF

Par Jean Martel

Sa Majesté la Reine Elisabeth II a participé samedi après-midi aux fêtes commémorant le 50^e anniversaire de fondation du Royal 22^e Régiment et qui se sont déroulées à la Citadelle de Québec.

A cette occasion, la Reine a inauguré un Mémorial situé à l'intérieur de la Citadelle et érigé à la mémoire des membres du 22^e qui sont morts au champ d'honneur. Elle a aussi inauguré le Livre du Souvenir qui contient le nom de 1450 militaires du 22^e qui ont donné leur vie pendant la guerre. De plus, elle a allumé la flamme éternelle qui brillera à la mémoire de ces valeureux Canadiens.

En plus de la Reine et de son mari, le prince Philippe, plusieurs personnalités ont assisté à ces grandioses cérémonies des fêtes du Royal 22^e Régiment. On remarquait, entre autres, le gouverneur général du Canada, le général Vanier, le premier ministre du Canada, M. Pearson, le premier ministre de la province de Québec, M. Lesage, l'archevêque de Québec, Mgr Roy et plusieurs personnalités de la scène politique et militaire du Canada.

A son arrivée sur le champ de parade de la Citadelle vers 3 heures, la Reine était déjà attendue par des troupes du 22^e qui formaient deux rangs, par des gardes et par la fanfare du Régiment. Sa majesté a passé en revue les troupes.

En se rendant au Mémorial, la Reine a été vivement applaudie par des vétérans.

Une fois la Reine revenue à la place d'honneur sur le champ de parade, les troupes ont défilé devant elle au pas ralenti pendant que la fanfare jouait "La Prière en Famille". En passant devant Sa Majesté, qui est colonel en chef du Royal 22^e Régiment, les militaires se sont tournés la tête vers la souveraine.

Trois salves de coups de feu ont retenti, chacune d'elles coupée de l'hymne "Dieu sauve la Reine" (God Save the Queen). Le lieutenant-colonel Jacques Chouinard, qui commandait les troupes, a proposé trois hourras pour la Reine. Tous ensemble, les militaires qui formaient les rangs ont levé leur casquette par trois fois en poussant le cri "Hourra!"

Ensuite, sous la direction du capitaine Ferland, la fanfare a joué "O Canada" pendant que les troupes chantaient l'hymne national canadien.

La cérémonie terminée, Sa Majesté Elisabeth II et le prince Philippe se sont rendus à la résidence du gouverneur général du Canada à la Citadelle où la Reine a reçu les officiers et leurs épouses.

La cérémonie militaire s'est déroulée en présence de plusieurs journalistes, photographes et de commentateurs de la télévision et de la radio, venant du Canada, des Etats-Unis et d'Angleterre.



LA REINE S'ASSOCIE AU 22^e RÉGIMENT. — Sa Majesté la reine Elisabeth II a participé, samedi, aux fêtes du 50^e anniversaire du 22^e Régiment. Sur la vignette Ga haut on voit notamment la Reine, son époux, le prince Philip, et le brigadier Paul Triquet, détenteur de la Croix Victoria. Sur la vignette du centre, la Reine passe en revue un groupe de militaires du Régiment. Sur la vignette du bas, on remarque Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Ordinaire des forces armées, l'hon. Lester-B. Pearson et l'hon. Jean Lesage.

(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).



LA REINE AU CHATEAU FRONTENAC. — Sa Majesté la Reine Elisabeth II, accompagnée du Premier ministre Jean Lesage et suivis de Mme Jean Lesage qu'accompagne le Duc d'Edimbourg, montent le grand escalier du Château Frontenac où se tiendra peu après, un banquet offert par la Province de Québec au couple royal.

(Photo l'Action (par Marcel Laforce).

Elisabeth II s'adapte facilement aux situations complexes et contrastantes

Jusqu'ici, dans sa visite au Canada, la reine semble être capable de s'adapter facilement aux situations complexes et contrastantes, bien que la nervosité soit parfois décelée chez elle.

Les journalistes qui l'ont accompagnée durant sa visite à Charlottetown, qui a débuté lundi dernier, et lors de son séjour de fin de semaine à Québec, cherchent à décerner des contrastes dans son comportement.

La plupart admettent qu'il a été difficile de déceler un changement quelconque dans son comportement et son apparence.

Un signe qu'elle était peut-être sous une tension a été remarqué durant son séjour à Québec. Son timbre de voix a changé.

Les observateurs ont remarqué qu'à Charlottetown, alors qu'elle a prononcé une allocution pour marquer l'inauguration du Mémorial aux Pères de la Confédération, la voix de la reine était plutôt grave et détournée.

A la Législature de Québec, toutefois, son discours en français a été prononcé avec une voix au timbre plus élevé, sur un ton plus délibéré.

Son allocution officielle terminée, elle a semblé soulagée et s'est détendue immédiatement lorsqu'elle a engagé la conversation avec le premier ministre Lesage et qu'elle a signé le livre d'or de la Législature.

A Charlottetown, la reine regardait par les vitres de la portière de sa limousine, alors qu'elle traversait la ville et a aperçu des groupes d'enfants au coin des rues.

A Québec, bien que son sourire ait été aussi éclatant elle regardait droit devant elle alors que sa voiture passait dans les rues. C'est le prince Philip qui a jeté un regard par les portières, par simple curiosité, lorsque la limousine

a passé en face d'un groupe de manifestants.

Samedi à Québec, à la Citadelle, elle était facile à remarquer avec son manteau et son chapeau rouges, alors qu'elle passait en revue le Royal 22^e régiment.

Après la brève cérémonie au cours de laquelle elle a allumé la flamme éternelle dans la chapelle du Mémorial à la Citadelle, elle a marché légèrement en avant de son époux et du gouverneur-général, pour retourner à l'estrade d'honneur. Ils se sont arrêtés un moment, engagés qu'ils étaient dans une vive conversation, alors qu'elle regardait autour d'elle les murs élevés qui entourent la Citadelle.

Plus tard, elle a fait une brillante apparition au dîner d'Etat dans la soirée au Château Frontenac.

Bien que le dîner n'ait pas été caractérisé par l'atmosphère de détente qui régnait au bal du centenaire à Charlottetown, mardi soir dernier, la reine et le prince Philip ont semblé très enjoués.

double double protection contre les glissements



Fiez-vous aux "twin-gripper" de Cat's Paw!

Non seulement une protection positive contre les glissements, mais une durée prolongée aux points de plus forte usure. De beaucoup le talon le plus populaire au Canada. Faites-les poser sur les souliers de toute la famille!

par les fabricants des fameuses Semelles Cat's Paw et Cat-Tex

CAT'S PAW
TALONS DE CAOUTCHOUC mousses, souples, antidérapants



● Mme Jean Lesage va entrer dans la salle de bal, au Château Frontenac. D'un air affable, le Duc d'Edimbourg lui cède le pas. La reine et M. Jean Lesage les avaient précédés un instant plus tôt. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La visite de la Reine dans la capitale du Québec

Les journalistes britanniques disent que c'est un triomphe pour Sa Majesté; les scribes américains rient des séparatistes

Il s'écoulera plusieurs mois, peut-être même des années, avant que la visite de la reine, dans cette vieille capitale française, habituellement si hospitalière, particulièrement parmi les politiciens. Les journalistes étrangers qui "courent" la tournée royale écrivent que le Canada a eu honte à la face du monde. Les journalistes britanniques disent que ce fut un triomphe pour la reine. Les journalistes américains se moquent du mouvement séparatiste québécois.

Les rues de cette vieille cité emmurée, bondées samedi de policiers, de militaires, d'automobiles de la police et de four-

gons de ce qu'on appelle la dé-tense passive, étaient pratiquement désertes hier. A l'office religieux du matin, à la cathédrale anglicane, des prières spéciales ont été récitées pour la sécurité de la reine et son retour sain et sauf en Angleterre.

L'objectif premier de la visite royale a été virtuellement ignoré. Il s'agissait de marquer le 100^e anniversaire, samedi, de l'entente entre les Pères de la Confédération, sur une résolution favorisant une union fédérale des Provinces maritimes, du Québec et de l'Ontario.

Vive réaction prévue

Le premier ministre Lesage et la reine ont fait allusion au centenaire dans leur allocution respective à la Législature, mais la principale cérémonie de la visite était de célébrer le 50^e anniversaire de fondation du Royal 22^e Régiment. Il n'y a pas eu de levée de pelotée de terre, de dévoilement, de dédicace, ou tout autre événement marquant les débuts de la Confédération.

Les journalistes politiques s'attendent à une vive réaction à la Chambre des Communes à Ottawa et parmi les leaders politiques du Québec. Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, avait demandé si le gouvernement fédéral allait contempler la visite à Québec à cause des menaces formulées contre la reine.

Cette visite royale à Québec du moins, sera peut-être la dernière, pour un bon bout de temps, malgré les liens de la famille royale avec cette ville et

la province, qui remontent à l'époque de la reine Victoria. Le duc de Kent a vécu durant cinq ans à Montmorency, près d'ici, avec une baronne française à laquelle il a dû renoncer pour pouvoir se marier.

Québec avait chaleureusement accueilli les parents de la reine, le roi Georges VI et la reine-mère Elisabeth, en 1939. Il fit de même pour la reine alors princesse Elisabeth, en 1931 et de nouveau en 1959, comme reine du Canada.

Québec reste froid

Mais cette fois, en tant que reine du Canada, arborant son étendard personnel surimposé sur l'étendard canadien, la population de cette ville n'est pas allée nombreuse à sa rencontre, quelles qu'en soient les raisons.

Au cœur de la ville, un seul immeuble important, à part ceux de la Législature — l'immeuble Price, siège social de l'entreprise de fabrication de papier — était pavoisé.

Mais si la visite de la reine ne peut être considérée comme un immense succès, à part le fait qu'elle l'a effectuée en sécurité, on ne peut dire non plus que les manifestations antiroyalistes constituent une grande victoire pour les séparatistes.

Les manifestations ont été dirigées par une bande de jeunes gens qui ont tenté de chauffer l'enthousiasme de petites foules, en faveur de leur cause. Mais, pour la plus grande partie, la foule est demeurée silencieuse, et la police municipale est intervenue pour briser les manifestations.

M. Louis Tardif
AVOCAT
de
Verge et Tardif
935, St-Joachim, Québec 4
Tél. : 524-1056

Robert B.-LAFRENIERE
Avocat
de
LAFRENIERE, COSSETTE,
LOUBIER & BOUDREAU
67, rue Buade, Qué.
524-8200 — 524-8303

PIERRE Beaulieu
d. o.
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cte. Plourde)
Téléphone : 529-9553

Emilien Simard C.R.
AVOCAT
51, rue Desjardins
Tél. : 529-3757

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél. : 522-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur Remy Beaulieu d.o.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél. : 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

Trois en trois pour les As



Sports en Coulisse

Par Jacques Revelin

Les Bears seront encore de redoutables rivaux cet hiver

Même s'ils se sont inclinés par 3-1 devant les As sur leur propre patinoire, les Bears de Hershey ont toutefois démontré qu'ils seront des candidats sérieux au championnat de la section Est, cette année encore. Leurs trois lignes d'attaque sont très homogènes et ils possèdent une solide défense où seul "Baba" Dufour constitue pour le moment le point faible.

N'ayant disputé que trois parties hors-concours, dont deux à Baltimore, les Bears n'étaient peut-être pas tout à fait au point, samedi soir. Il faudra toutefois que les As s'en méfient, demain et jeudi soir, alors que les porte-couleurs de Hershey viendront rendre la politesse aux Québécois venus ouvrir la saison dans la capitale du chocolat.

Si le club de Geoffrion a également vaincu les Reds de Providence, comme il était permis de l'espérer à l'heure où nous avons rédigé cette chronique, il est revenu à Québec avec un record parfait éclipçant de magistrale façon les performances antérieures réalisées au cours d'un seul voyage à l'étranger. Un échec à Providence ne pouvait néanmoins atténuer les effets des deux premières victoires remportées sur les glaces rivales, car jamais les As n'avaient jusqu'alors réussi à entamer si brillamment leur saison.

Les deux premières victoires ont détendu Bernard Geoffrion

Les succès des As à Baltimore et Hershey semblent avoir complètement décontracté Bernard Geoffrion qui était auparavant sous l'emprise d'une très forte tension. "Boum Boum" a brisé la glace. Il est redevenu plus naturel et il profite davantage des moments de détente entre chaque partie. Le voici maintenant dans le bain et son contact avec les joueurs est définitivement établi.

Traitant ceux qu'il dirige comme des hommes en leur accordant certaines libertés, il obtient d'eux la soumission et le respect et leur moteur ne refuse pas de démarrer quand leur pilote fait sortir des étincelles de la bougie d'allumage. Geoffrion a n'en pas douter, constitue le plus dynamique instructeur que les As aient possédé depuis leur entrée dans la ligue américaine et les Québécois qui l'ont déjà vu à l'œuvre derrière le banc du club local, à Québec, en seront davantage convaincus cette semaine, en le voyant agir au cours des deux premières parties locales de la saison.

Mickey Mantle a joué un tour au secrétaire-trésorier des As

Mickey Mantle a contrarié sans le savoir le secrétaire-trésorier des As, samedi après-midi, par son coup de circuit décisif de la troisième partie de la série. Respectueux de l'horaire qu'il avait lui-même établi, Noël Demers avait fixé le départ de Baltimore à 3h.15 de l'après-midi, mais à la demande de Geoffrion, il retarda le départ à 4 heures afin de permettre aux joueurs de voir la troisième partie de la série au complet à la télévision.

Cette concession fut obtenue non sans une certaine réticence car Noël Demers avait déclaré la veille aux journalistes réclamant vainement cette même faveur qu'il ne changerait pas l'heure du départ pour aucune considération. En frappant son circuit à 3h.17 exactement, Mickey Mantle respecta en quelque sorte le premier horaire de Noël Demers qui a dû se reprocher de l'avoir modifié inutilement.

Le secrétaire-trésorier du club local est néanmoins fier de ses programmes de voyages qu'il prépare avec grand soin. Il prévoit tout, même les circonstances imprévisibles.

En souplesse...

● L'autobus transportant les As a fait son entrée dans Providence aux sons des tambours et des clairons. Ce concert musical ne leur était toutefois pas destiné puisqu'il s'agissait d'une parade pour souligner le "Columbus Day"...

● L'arbitre Lorin Doolittle a dirigé les deux rencontres des As avec beaucoup de maîtrise et les critiques dirigées vers lui à Hershey n'étaient pas justifiées car il a fait preuve d'une complète impartialité, expédiant douze joueurs des As en deux soirs vers le banc de pénitence. Cet officier était attaché à la ligue de l'Ouest, l'hiver dernier...

● L'honorable Gerald Martineau ne regrettera pas d'avoir obligé Bill Sutherland à porter son casque car dès la première rencontre, à Baltimore, un joueur des Clippers (Mike McMahon) a asséné un violent coup de bâton sur le crâne heureusement protégé de Sutherland, l'étourdissant seulement sans le blesser...

● Si Don Blackburn n'a pas récolté de but durant cette première tournée elle aura quand même été quelque peu "payante" pour lui car il a empêché la gagnante de deux "pools" consécutifs organisés par les joueurs à l'occasion de la série mondiale...

● Doug Harvey, Wayne Hicks, Ed Hoekstra et Bill Sutherland n'admirent pas beaucoup les paysages durant les voyages du club aux Etats, car ils jouent constamment aux cartes, à un tel point qu'ils joueraient entre les périodes des parties si ce n'était pas jugé inconvenable...



Cleland Morrison (2)



Lynn Rochefort



Guy Rousseau



Bill Sutherland (2)



Terry Gray (2)



Wayne Hicks (2)



Jean-Guy Gendron

Si les As de Québec sont revenus aujourd'hui dans la vieille capitale avec trois victoires, leur troisième succès remporté hier soir à Providence, a failli leur coûter cher, car huit minutes avant la fin de la rencontre, Lorne Worsley fut pratiquement mis "K.O." à la suite d'une mêlée devant ses buts.

Sorti de la patinoire sur une civière, il put heureusement revenir à lui assez rapidement mais, n'étant pas en mesure de garder ses filets, c'est le jeune cerbère substitué Michel Beaulieu, qui le remplaça pour terminer la rencontre.

Vainqueurs à Baltimore par 4-0 et à Hershey par 3-1, les As ont complété leur sensationnel tour du chapeau du début de saison en déclassant complètement les Reds qui avaient battu les Hornets par 4-2 vendredi soir. Supérieurs aux Reds dans tous les domaines, ils menaient déjà par 7-1 après trente minutes de jeu. C'est finalement par 8-3 que les Reds s'inclinèrent après avoir profité de la nervosité de Michel Beaulieu pour enregistrer deux buts.

Cette tournée absolument parfaite de Geoffrion et ses hommes leur a permis de se hisser très haut au sommet du classement de la section Est puisqu'ils totalisent le nombre maximum de points, soit six. Comme ils ont été obtenus aux dépens de trois clubs de leur section, leur importance s'en trouve doublée dans le classement. Trois joueurs ont compté chacun deux buts hier soir. Ce sont Bill Sutherland, Wayne Hicks et Terry Gray. Les deux autres points des As furent enregistrés par Morrison et Gendron. Les As sont repartis vers Québec aussitôt après la fin de la partie; ils n'étaient pas attendus dans la vieille capitale avant la fin de l'après-midi d'aujourd'hui. Leur quatrième partie aura lieu demain soir, au Colisée, contre les Bears de Hershey.

Michel Beaulieu doit remplacer huit minutes Worsley ébranlé

PROVIDENCE (De notre envoyé spécial Jacques Revelin)

— Si les As de Québec sont revenus aujourd'hui dans la vieille capitale avec trois victoires, leur troisième succès remporté hier soir à Providence a failli leur coûter cher car huit minutes avant la fin de la rencontre, Lorne Worsley fut pratiquement mis "K.O." à la suite d'une mêlée devant ses buts.

Sorti de la patinoire sur une civière, il put heureusement revenir à lui assez rapidement mais, n'étant pas en mesure de garder ses filets, c'est le jeune cerbère substitué Michel Beaulieu qui le remplaça pour terminer la rencontre. Vainqueurs à Baltimore par 4-0 et à Hershey par 3-1, les As ont complété leur sensationnel tour du chapeau du début de saison en déclassant complètement les Reds qui avaient battu les Hornets par 4-2 vendredi soir. Supérieurs aux Reds dans tous les domaines, ils menaient déjà par 7-1 après trente minutes de jeu. C'est finalement par 8-3 que les Reds s'inclinèrent après avoir profité de la nervosité de Michel Beaulieu pour enregistrer deux buts.

Cette tournée absolument parfaite de Geoffrion et ses hommes leur a permis de se hisser très haut au sommet du classement de la section Est puisqu'ils totalisent le nombre maximum de points, soit six. Comme ils ont été obtenus aux dépens de trois clubs de leur section, leur importance s'en trouve doublée dans le classement. Trois joueurs ont compté chacun deux buts hier soir. Ce sont Bill Sutherland, Wayne Hicks et Terry Gray. Les deux autres points des As furent enregistrés par Morrison et Gendron. Les As sont repartis vers Québec aussitôt après la fin de la partie; ils n'étaient pas attendus dans la vieille capitale avant la fin de l'après-midi d'aujourd'hui. Leur quatrième partie aura lieu demain soir, au Colisée, contre les Bears de Hershey.

Worsley surclasse Baba Dufour 3-1

Si elle devait heureusement se terminer par un but de "Keke" Morrison compté avec l'aide de Morrison à 12.49, à la suite d'une échappée de ce dernier.

L'ultime engagement fut également très contesté mais, plus opportunistes que les Bears, les As réussirent à tirer davantage profit de leurs attaques et de la chance en enfilant deux autres points quand Rochefort réussit à déjouer "Baba" Dufour sur un retour d'un premier lancer et quand Guy Rousseau glissa jusqu'au fond des filets des Bears avec le disque pour se voir attribuer le troisième point des As par l'arbitre Lorin Doolittle, malgré les vives protestations des Bears. La foule hua d'ailleurs l'arbitre copieusement à maintes reprises particulièrement lors de chacune des dix punitions infligées aux Bears. Les As échouèrent de sept punitions pour leur part.

Cette joute fut rude comme il fallait s'y attendre et son résultat aurait pu être bien différent sans Worsley qui dut effectuer 33 arrêts alors que "Baba" Dufour en effectuait seulement 22.

Première période

1-Hershey, Cline 8:04
Harvey, Keller 8:04
Punitions: Harvey 12:57, Yanosik 15:49, Gendron 18:07, McCreary 19:28

Deuxième période

2-Québec, Morrison 10:49
Punitions: Watson et Ubrlaco 4:41
Ashbee 10:17, Morrison 10:39,
Conacher 12:24, Avery 15:52,
Keller 18:24, Morrison 18:44

Troisième période

3-Québec, Rochefort, Morrison et (Morrison, Morrison) 8:28
4-Québec, Rousseau 11:60
Punitions: Gendron 3:17, Stankiewicz 12:00, McCreary mineure, mauvaise conduite 12:44, Hicks 14:38

Worsley 14 12 7 = 33
Dufour 9 9 7 = 22
Assistance: 4,910

Les As oublient la fatigue du long voyage en s'amusant avec les Reds

PREMIERE PERIODE

Beaucoup plus à l'aise qu'ils ne l'avaient été la veille, au début du match à Hershey, les As affichèrent une supériorité très nette sur les Reds dès les premières minutes en se montrant plus rapides et plus précis dans leurs passes. Après dix minutes de jeu, ils avaient déjà effectué dix lancers sur Ed Giacomini, soit deux fois plus que les Reds sur Worsley.

Cette évidente supériorité ne pouvait demeurer longtemps improductive et, à 10.49, la lumière rouge suspendue au dessus de la cage de Giacomini s'alluma à la suite d'une descente de toute beauté du trio Morrison-Rochefort-Sutherland et c'est ce dernier qui déjoua facilement Giacomini après avoir capté une passe de Rochefort, lancé sur l'aile droite par Morrison. Pour Sutherland, il s'agissait de son quatrième but depuis vendredi soir.

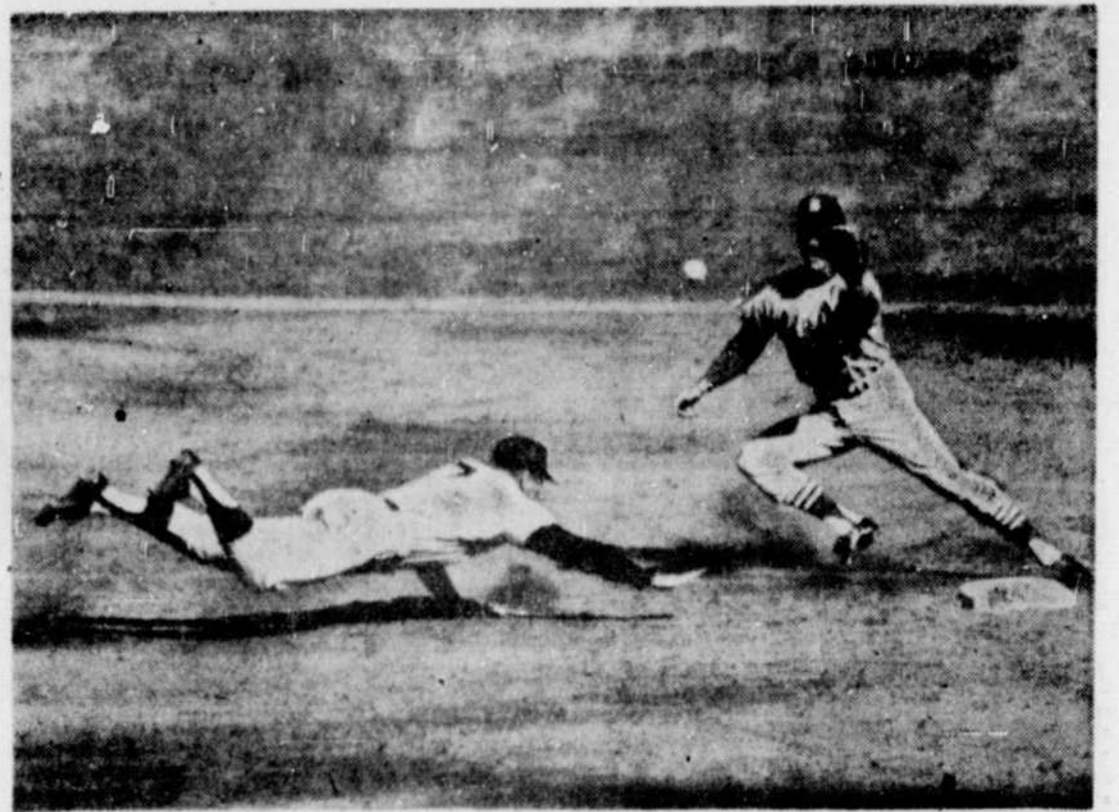
A peine trois minutes, après cette première étincelle des As, une autre scintilla quand une nouvelle attaque permit à Terry Gray de compter à son tour avec l'aide de Blackburn, utilisé plus souvent par Geoffrion. Dès lors, les As déclassèrent complètement les

Reds en jouant avec le disque comme s'ils n'avaient pas de rivaux sur la glace. Cette domination devait se matérialiser d'ailleurs par un troisième point avant la fin de cette première période quand Terry Gray se représenta devant les filets des Reds pour y expédier dans le fond un autre disque en le faisant passer dans une petite fente séparant Giacomini du poteau droit de sa cage.

DEUXIEME PERIODE

Affamés de buts comme s'ils n'en avaient pas compté depuis longtemps, les As se ruèrent avec encore plus d'ardeur vers la zone des Reds et moins de trois minutes après la reprise du jeu Sutherland enfilait son deuxième but sur un retour d'un lancer de Morrison qui avait monté le disque avec John Hanna.

Ce quatrième but des As révéla temporairement les Reds et particulièrement le vétéran Jimmy Bartlett, indigné de subir une aussi dure raclée. Il rentra le disque dans le camp des As, déjoua plusieurs joueurs et décocha un lancer vers le coin supérieur droit de la cage à Worsley, qui se fit déjouer.



● Mickey Mantle est pris en défaut au 2e but, par un lancer-surprise de Roger Craig à Dick Groat à la 3e manche. (Téléphoto U.P.I.)



● Phil Linz se dirige sauf au 3e but, après avoir été pris en souricière. Un mauvais lancer de Ken Boyer à Dal Maxvill (la flèche indique la balle) permet au premier coureur des Yankees de demeurer sur les buts. (Téléphoto U.P.I.)



● Joe Pepitone doit se jeter à terre pour éviter un lancer haut et collé de Curt Simmons samedi. C'était la réponse des Cards aux déclarations de premier-but italien après la 2e joute. (Téléphoto U.P.I.)

Les As menaient encore par 4-1, mais leur réplique ne tarda pas. Brian Watson amorça une contre-attaque dans le coin droit de la zone des As, monta le disque jusqu'au centre, puis le passa à Hoekstra. Wayne Hicks, qui l'avait suivi, survint alors en trombe pour expédier le disque dans un coin de la cage à Giacomini qui se détendit en vain.

Un sixième but des As puis un septième furent enregistrés quelques minutes plus tard. Morrison tout d'abord puis Wayne Hicks accentuèrent en effet l'avance de leur club pour la porter à 7-1.

Dès lors, les Reds, réalisant leur infériorité, commencèrent à jouer plus rudement et ce qui devait arriver survint quand Don Blackburn et Serge Boudreault se caressèrent le museau et furent punis en compagnie de Morrison qui s'était interposé. On vit plus tard un combat s'engager avec le jeune Raymond Larose et Bob Blackburn avant l'écroulement dans l'assistance d'une autre bagarre, juste derrière la cage de Giacomini. La période devait prendre heureusement fin sans accidents fâcheux pour les As.

TROISIEME PERIODE

Tout continua à bien aller pour les As à la troisième période, tout au moins jusqu'à la treizième minute quand Worsley se fit durement secouer après avoir effectué trois arrêts à bout portant. Profitant de la nervosité bien compréhensive de Michel Beaulieu qui le remplaça sur le champ, les Reds enfilèrent deux buts coup sur coup, mais un huitième point compté cette fois par Jean-Guy Gendron, son premier, suffit à les caler sur les As qui possédaient heureusement une avance suffisante au moment du retrait de Worsley pour éliminer tout les risques d'un retour victorieux des Reds. Dix-huit punitions ont été infligées par l'arbitre au cours de la partie et les arrêts ont été crédités comme suit: Québec: 31 Providence: 37.

LES ACOTES

Rien n'a changé à Providence où le travail des officiels

se fait toujours à la bonne franquette et en famille. C'est du haut de la galerie de la presse que sont alloués les buts et les assistances et l'addition des lancers sur les buts se transforme parfois en multiplication ou en soustraction selon la tournure des événements.

Carl Voss, l'arbitre-en-chef de la ligue Nationale a assisté à la rencontre d'hier soir ou se trouvait également parmi les spectateurs Baz Bastien, le gérant-général des Hornets de Pittsburgh qui ont élu temporairement domicile à Providence, en attendant que leur glace soit prête dans leur magnifique palais des sports de \$22 millions. Ils revenaient de Springfield où ils avaient écrasé les Indiens par 7-2.

Baz Bastien nous avait prédit avant la joute que les As battraient sans forcer les Reds et il se demande encore comment les Canadiens ont pu perdre par 5-2 devant une équipe aussi faible.

Lou Pierré, le propriétaire des Reds trouve que la vieille capitale a un club "paqueté". Les autres gérants du circuit le pensent aussi mais ne le disent pas.

QUEBEC — Buts: Worsley; Défenses: Harvey, Hanna, Larose, Watson, Morrison, Avants, Gendron, Rousseau, Hoekstra, Morrison, Sutherland, Gray, Blackburn, Hicks, Rochefort.

PROVIDENCE — Buts: Giacomini, Défenses: McNab, Moffatt, Barber, Blackburn, MacQueen, Madigan, Avants, Bartlett, Marshall, Ronson, Barnard, Gilbert, Rompel, Ledue, Brabant, Boudreault, Brooks.

SOMMAIRE

1-Québec, Sutherland 10:49
2-Québec, Gray 15:56
3-Québec, Gray 19:26
Punitions: Ledue 3:55, Ranieri 10:49, Peters 14:16
4-Québec, Morrison 10:49
5-Québec, Hanna 11:34
6-Québec, Bartlett 11:34
7-Québec, Morrison 11:43
8-Québec, Hicks 14:38
9-Québec, Watson 15:52
10-Québec, Blackburn 16:07
11-Québec, Hicks 18:24
12-Québec, Morrison 18:44
13-Québec, Morrison 18:44
14-Québec, Morrison 18:44
15-Québec, Morrison 18:44
16-Québec, Morrison 18:44
17-Québec, Morrison 18:44
18-Québec, Morrison 18:44
19-Québec, Morrison 18:44
20-Québec, Morrison 18:44
21-Québec, Morrison 18:44
22-Québec, Morrison 18:44
23-Québec, Morrison 18:44
24-Québec, Morrison 18:44
25-Québec, Morrison 18:44
26-Québec, Morrison 18:44
27-Québec, Morrison 18:44
28-Québec, Morrison 18:44
29-Québec, Morrison 18:44
30-Québec, Morrison 18:44
31-Québec, Morrison 18:44
32-Québec, Morrison 18:44
33-Québec, Morrison 18:44
34-Québec, Morrison 18:44
35-Québec, Morrison 18:44
36-Québec, Morrison 18:44
37-Québec, Morrison 18:44
38-Québec, Morrison 18:44
39-Québec, Morrison 18:44
40-Québec, Morrison 18:44
41-Québec, Morrison 18:44
42-Québec, Morrison 18:44
43-Québec, Morrison 18:44
44-Québec, Morrison 18:44
45-Québec, Morrison 18:44
46-Québec, Morrison 18:44
47-Québec, Morrison 18:44
48-Québec, Morrison 18:44
49-Québec, Morrison 18:44
50-Québec, Morrison 18:44
51-Québec, Morrison 18:44
52-Québec, Morrison 18:44
53-Québec, Morrison 18:44
54-Québec, Morrison 18:44
55-Québec, Morrison 18:44
56-Québec, Morrison 18:44
57-Québec, Morrison 18:44
58-Québec, Morrison 18:44
59-Québec, Morrison 18:44
60-Québec, Morrison 18:44
61-Québec, Morrison 18:44
62-Québec, Morrison 18:44
63-Québec, Morrison 18:44
64-Québec, Morrison 18:44
65-Québec, Morrison 18:44
66-Québec, Morrison 18:44
67-Québec, Morrison 18:44
68-Québec, Morrison 18:44
69-Québec, Morrison 18:44
70-Québec, Morrison 18:44
71-Québec, Morrison 18:44
72-Québec, Morrison 18:44
73-Québec, Morrison 18:44
74-Québec, Morrison 18:44
75-Québec, Morrison 18:44
76-Québec, Morrison 18:44
77-Québec, Morrison 18:44
78-Québec, Morrison 18:44
79-Québec, Morrison 18:44
80-Québec, Morrison 18:44
81-Québec, Morrison 18:44
82-Québec, Morrison 18:44
83-Québec, Morrison 18:44
84-Québec, Morrison 18:44
85-Québec, Morrison 18:44
86-Québec, Morrison 18:44
87-Québec, Morrison 18:44
88-Québec, Morrison 18:44
89-Québec, Morrison 18:44
90-Québec, Morrison 18:44
91-Québec, Morrison 18:44
92-Québec, Morrison 18:44
93-Québec, Morrison 18:44
94-Québec, Morrison 18:44
95-Québec, Morrison 18:44
96-Québec, Morrison 18:44
97-Québec, Morrison 18:44
98-Québec, Morrison 18:44
99-Québec, Morrison 18:44
100-Québec, Morrison 18:44

10-Providence, Madigan (Bartlett, Gilbert) — — — 14:18
11-Québec, Gendron — — — 15:11
Hicks, Watson — — — 15:11
Punitions: Peters 6:18, Rempel 6:18, Larose 12:22, Harvey 15:40, Watson, double mineure 12:58, Boudreault, double mineure 19:26

Arrêts
Worsley 10 9 9 = 28
Beaulieu 10 3 3 = 16
Giacomini 11 8 15 = 44

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

Joueur	B	A	P
Morrison, Que	2	6	8
Sutherland, Que	5	0	5
Larkin, Cle	4	1	5
Morrison, Que	0	5	5
Gray, Que	2	2	4
Courcy, Cleveland	1	3	4

RADIO D'AUTO

VENTE — REPARATIONS
Service autorisé pour toutes les grandes marques
Drolet & Frère Enr.
495 Caren — 529-0301

COLISEE

TEL: 525-9979 — 525-5129

LIGUE AMERICAINNE (1ère joute de la cédule)
MARDI 8.15 P.M.

★ HERSHEY ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★

RES. : Loges \$3.00
Mezz. (4 prem. R.) \$2.50
(4 Dern. R.) \$2.00
Balcons \$1.00
ADM. GEN. : 2e Balcon \$1.00
355 sièges, Entrée Nord-O. \$1.00
Adul. \$1.00 — Ent. \$600	

BILLETS DE SAISON et billets LI-BRES dans Dépôts, jusqu'à 1 h. de l'heure de la cédule, jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 8 h. demain soir.



Résultats des deux programmes présentés en fin de semaine

Table with columns for 'SAMEDI' and 'DIMANCHE', listing various horse races (COURSE NO 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) with details on participants, jockeys, and results.

St-Jérôme bat les As juniors 6-3

LES HOMMES DE JACQUES LOCAS MONTENT PLUS DE COHESION, D'HABITUDE ENSEMBLE

(Par Jean-Claude LAPRISE)

Les Alouettes de St-Jérôme, une nouvelle acquisition dans la ligue de hockey Junior "A" du Québec, sont venues gâcher l'ouverture officielle des As Juniors par un départ vers les Laurentides avec un triomphe de 6 à 3, hier soir au Colisée local devant une foule de 1500 personnes. Les Alouettes, qui ont remporté à trois reprises le championnat de la ligue Métropolitaine, ont montré un meilleur jeu d'ensemble que les locaux pour se mériter cette victoire. L'action n'a pas fait défaut et les deux équipes ne se sont pas gênées pour se donner de solides coups d'épaulement durant les trois périodes.

L'attaque des gars de Jacques Locas a été dirigée par Jean-Claude Hébert et Gérard Paquet avec chacun 2 buts. Jean-Pierre Lauzon et Richard Aubry étaient les autres marqueurs. Pour les As Juniors, Michel Chouinard, Clément Labrecque et Onil Boutin ont obtenu les filets. L'arbitre Robert Légaré a décerné un total de 19 punitions, dont des majeures à Gagné et Bernard pour s'être battus.

Blanc de Rivard

THETFORD MINES (P.C.) — Thetford Mines a blanchi les Reds de Trois-Rivières 4-0 dans la ligue Provinciale junior hier soir alors que les vainqueurs ont lancé à 62 reprises sur les filets rivaux.

Gaby Lavigne a ouvert le score au deuxième engagement, puis Réjean Dufour, Yves Samson et André Boisvert ont complété le total des locaux à la dernière période.

L'arbitre a imposé un total de 12 punitions, y comprises 4 majeures.

Les Alouettes ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Kent Douglas égalait le score quelque 53 secondes plus tard pendant que Harry Howel, des Rangers de New York était au banc des punitions.

Par la suite, Jean Béliveau redonnait l'avance aux étoiles. Murray Oliver et John Bucyk, conjurant leurs efforts alors que les deux équipes étaient à court d'un homme enregistraient le but décisif à 6:11 de l'engagement final.

Jim Pappin, aide de Billy Harris et Gerry Ehman a marqué le dernier but des Maple Leafs à 13:35 de la période finale.

La victoire enregistrée samedi par l'équipe d'étoiles porte leurs gains à huit en 16 parties. Les étoiles ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

Après la partie, quel'un a demandé à Howe s'il avait eu de la difficulté à s'adapter au jeu de ses deux partenaires.

"Absolument pas, a-t-il répondu. Le contraire se produirait seulement si vous n'êtes pas vous-même en parfaite forme".

Invité à dire s'il avait pris plaisir à jouer aux côtés de Béliveau et Hull, le brillant ailier droit a déclaré:

"Et comment! Béliveau, à qui on demandait s'il aimerait jouer constamment avec ses deux compagnons de la joute d'étoiles, a déclaré: 'Vous voulez rire'".

Au milieu de la troisième période, Pappin se mit à danser de joie, croyant avoir déjoué Charlie Hodge. Malheureusement la lumière rouge ne s'alluma pas.

"Je suis certain que le puck a pénétré dans le but pour en ressortir aussitôt. Je suis sûr de la chose", a-t-il affirmé.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Hébert qui trompa la vigilance d'Audy pour le premier but de la partie à 2:58 durant une punition aux As.

Hébert accepta une belle passe de Desjardins de la ligne bleue. Après une attaque en trombe dans la zone des As, les vainqueurs enfilèrent un second but par l'intermédiaire de Lauzon durant une autre punition à Hamel de l'équipe québécoise. Mais les hommes d'Adjuvont Côté redoublèrent d'efforts pour réduire la rencontre à 1 à 1 sur une manœuvre de Clément Labrecque à 11:42, aidé de Villemure, sur un lancer d'une quinzaine de pieds.

Les As Juniors se sont mis à l'œuvre dès leur apparition sur la glace, à la seconde reprise et dès le départ, M. Chouinard porta le pointage 2 à 2, après seulement 16 secondes de jeu. Labrecque et Villemure ont obtenu des assistances. Par la suite, le jeu fut assez bien partagé, mais St-Jérôme reprenait de nouveau l'avance. Aubry compta à 2:50 après une série de passes entre Gauthier et Sarrazin.

Une punition à Rioux, des As, coûta un autre point à 8:19. C'est alors que Paquet enfila son 1er but. Audy fit le premier arrêt, mais il échappa la rondelle qui alla se loger derrière lui.

En sautier sur les patinoires, les As ont marqué deux points, les Reds de Trois-Rivières déterminés plus que jamais à remonter la pente qui n'était pas facile, mais ils ratèrent quelques buts certains au cours des cinq premières minutes de jeu.

A 4:18, Pierre Gagné et Claude Bernard se sont battus et ils ont dû se reposer durant cinq minutes. Pendant que les As attaquaient dans la zone des Alouettes, Hébert s'échappa pour déjouer facilement le joueur de défense St-Laurent et ensuite trompa la vigilance d'Audy avec un lancer de près de 8:48. Paquet enfila son 2e but en ce vingt à 10:22 pour étouffer tout ralliement des locaux. Onil Boutin enregistra le dernier but de la joute des As, et de la partie, à 12:37.

Les Alouettes ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Kent Douglas égalait le score quelque 53 secondes plus tard pendant que Harry Howel, des Rangers de New York était au banc des punitions.

Par la suite, Jean Béliveau redonnait l'avance aux étoiles. Murray Oliver et John Bucyk, conjurant leurs efforts alors que les deux équipes étaient à court d'un homme enregistraient le but décisif à 6:11 de l'engagement final.

Jim Pappin, aide de Billy Harris et Gerry Ehman a marqué le dernier but des Maple Leafs à 13:35 de la période finale.

La victoire enregistrée samedi par l'équipe d'étoiles porte leurs gains à huit en 16 parties. Les étoiles ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

Après la partie, quel'un a demandé à Howe s'il avait eu de la difficulté à s'adapter au jeu de ses deux partenaires.

"Absolument pas, a-t-il répondu. Le contraire se produirait seulement si vous n'êtes pas vous-même en parfaite forme".

Invité à dire s'il avait pris plaisir à jouer aux côtés de Béliveau et Hull, le brillant ailier droit a déclaré:

"Et comment! Béliveau, à qui on demandait s'il aimerait jouer constamment avec ses deux compagnons de la joute d'étoiles, a déclaré: 'Vous voulez rire'".

Au milieu de la troisième période, Pappin se mit à danser de joie, croyant avoir déjoué Charlie Hodge. Malheureusement la lumière rouge ne s'alluma pas.

"Je suis certain que le puck a pénétré dans le but pour en ressortir aussitôt. Je suis sûr de la chose", a-t-il affirmé.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Les Alouettes ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Kent Douglas égalait le score quelque 53 secondes plus tard pendant que Harry Howel, des Rangers de New York était au banc des punitions.

Par la suite, Jean Béliveau redonnait l'avance aux étoiles. Murray Oliver et John Bucyk, conjurant leurs efforts alors que les deux équipes étaient à court d'un homme enregistraient le but décisif à 6:11 de l'engagement final.

Jim Pappin, aide de Billy Harris et Gerry Ehman a marqué le dernier but des Maple Leafs à 13:35 de la période finale.

La victoire enregistrée samedi par l'équipe d'étoiles porte leurs gains à huit en 16 parties. Les étoiles ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

Après la partie, quel'un a demandé à Howe s'il avait eu de la difficulté à s'adapter au jeu de ses deux partenaires.

"Absolument pas, a-t-il répondu. Le contraire se produirait seulement si vous n'êtes pas vous-même en parfaite forme".

Invité à dire s'il avait pris plaisir à jouer aux côtés de Béliveau et Hull, le brillant ailier droit a déclaré:

"Et comment! Béliveau, à qui on demandait s'il aimerait jouer constamment avec ses deux compagnons de la joute d'étoiles, a déclaré: 'Vous voulez rire'".

Au milieu de la troisième période, Pappin se mit à danser de joie, croyant avoir déjoué Charlie Hodge. Malheureusement la lumière rouge ne s'alluma pas.

"Je suis certain que le puck a pénétré dans le but pour en ressortir aussitôt. Je suis sûr de la chose", a-t-il affirmé.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.



Roger Lalancette, le cerbere des Alouettes de St-Jérôme, bloque cette montée de Michel Chouinard (10), mais l'assistant-capitaine des As junior devait se reprendre peu après.

Les Alouettes sont victimes d'un "stampede" de Robison

Par la Presse Canadienne

Les puissants bottés de Larry Robison ont conduit les Stampedeurs de Calgary à un gain de 23-7 sur les Alouettes de Montréal lors d'une partie au Centre de la ligue Canadienne de football samedi soir.

Meilleur compte dans la Conférence de football de l'Ouest, Robison a amassé 11 points à l'aide de trois placements, un simple et un converti.

Jerry Keeling, substitut du quart régulier Eagle Day, a réussi un touché sur une course de 32 verges à son premier jeu à l'offensive, puis il a complété une passe de 37 verges à Bobby Taylor lors du dernier jeu du match.

Chef des Alouettes, ce sont les deux spécialistes des retours de bottés qui ont réussi leur seul majeur. Ed Learn a d'abord capté le botté de dégagement à son 45, puis il a couru au 35 des locaux avant de faire une latérale à Ed Learn qui a complété la course fructueuse.

Gino Beretta, qui avait raté le converti, a complété le total des visiteurs avec un simple de 47 verges.

Le gain a permis aux Stampedeurs de se tenir à un point des Lions de la Colombie-Britannique, installés au premier rang de la CFE.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

Par ailleurs, un échappé de Bill Tobin a annulé un retour de botté du 15 des Eskimos au 32 des Lions, réussi par Jim Thomas.

Meilleur compte dans la Conférence de football de l'Ouest, Robison a amassé 11 points à l'aide de trois placements, un simple et un converti.

Jerry Keeling, substitut du quart régulier Eagle Day, a réussi un touché sur une course de 32 verges à son premier jeu à l'offensive, puis il a complété une passe de 37 verges à Bobby Taylor lors du dernier jeu du match.

Chef des Alouettes, ce sont les deux spécialistes des retours de bottés qui ont réussi leur seul majeur. Ed Learn a d'abord capté le botté de dégagement à son 45, puis il a couru au 35 des locaux avant de faire une latérale à Ed Learn qui a complété la course fructueuse.

Gino Beretta, qui avait raté le converti, a complété le total des visiteurs avec un simple de 47 verges.

Le gain a permis aux Stampedeurs de se tenir à un point des Lions de la Colombie-Britannique, installés au premier rang de la CFE.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi maintenus seuls en tête de la Conférence de l'Ouest un point en avant de Calgary.

Les Stampedeurs ont complètement dominé leur rivaux avec des gains totaux de 351 verges contre 197 alors que Day et Keeling ont complété 15 de leurs 20 passes.

Par ailleurs, le quart George Bork, des Alouettes, qui a surtout eu recours à la formation "shot gun" a complété 14 passes en 27 essais.

En dépit de deux majeurs refusées, les Lions de la Colombie Britannique ont écrasé les Esquimaux 26-6 samedi soir.

Les Etoiles triomphent des Leafs 5-2

TORONTO PC — La 18e joute annuelle des étoiles de la Ligue nationale de hockey qui a lieu samedi a donné une idée de ce que peut donner une équipe bourrée de talents dans une partie par ailleurs décevante qui s'est terminée à l'avantage des étoiles sur les Maple Leafs de Toronto par 5-2.

L'instrucleur de l'équipe d'étoiles, Sid Abel, des Red Wings de Detroit avait à sa disposition une formation de rêve composée de Jean Béliveau, centre des Canadiens de Montréal et jugé le joueur le plus utile du circuit la saison dernière, de l'ailler droit Gordie Howe, des Red Wings de Detroit et de l'ailler gauche Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago.

La ligne Béliveau-Hull-Howe a marqué un but à 13:02 de la deuxième période et est venue près d'en compter une demi-douzaine d'autres.

Le changement de gardiens de buts au milieu de la partie a semblé stimuler l'ardeur des visiteurs, qui avaient été jusque-là incapables de tromper la vigilance de Glenn Hall et de Johnny Bower. Charlie Hodge a remplacé Hall dans les buts de l'équipe d'étoiles et Terry Sawchuk a succédé à Bower dans les buts des dé-

favorisés de la coupe Stanley.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Kent Douglas égalait le score quelque 53 secondes plus tard pendant que Harry Howel, des Rangers de New York était au banc des punitions.

Par la suite, Jean Béliveau redonnait l'avance aux étoiles. Murray Oliver et John Bucyk, conjurant leurs efforts alors que les deux équipes étaient à court d'un homme enregistraient le but décisif à 6:11 de l'engagement final.

Jim Pappin, aide de Billy Harris et Gerry Ehman a marqué le dernier but des Maple Leafs à 13:35 de la période finale.

La victoire enregistrée samedi par l'équipe d'étoiles porte leurs gains à huit en 16 parties. Les étoiles ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

Après la partie, quel'un a demandé à Howe s'il avait eu de la difficulté à s'adapter au jeu de ses deux partenaires.

"Absolument pas, a-t-il répondu. Le contraire se produirait seulement si vous n'êtes pas vous-même en parfaite forme".

Invité à dire s'il avait pris plaisir à jouer aux côtés de Béliveau et Hull, le brillant ailier droit a déclaré:

"Et comment! Béliveau, à qui on demandait s'il aimerait jouer constamment avec ses deux compagnons de la joute d'étoiles, a déclaré: 'Vous voulez rire'".

Au milieu de la troisième période, Pappin se mit à danser de joie, croyant avoir déjoué Charlie Hodge. Malheureusement la lumière rouge ne s'alluma pas.

"Je suis certain que le puck a pénétré dans le but pour en ressortir aussitôt. Je suis sûr de la chose", a-t-il affirmé.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Les Alouettes ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Kent Douglas égalait le score quelque 53 secondes plus tard pendant que Harry Howel, des Rangers de New York était au banc des punitions.

Par la suite, Jean Béliveau redonnait l'avance aux étoiles. Murray Oliver et John Bucyk, conjurant leurs efforts alors que les deux équipes étaient à court d'un homme enregistraient le but décisif à 6:11 de l'engagement final.

Jim Pappin, aide de Billy Harris et Gerry Ehman a marqué le dernier but des Maple Leafs à 13:35 de la période finale.

La victoire enregistrée samedi par l'équipe d'étoiles porte leurs gains à huit en 16 parties. Les étoiles ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

Après la partie, quel'un a demandé à Howe s'il avait eu de la difficulté à s'adapter au jeu de ses deux partenaires.

"Absolument pas, a-t-il répondu. Le contraire se produirait seulement si vous n'êtes pas vous-même en parfaite forme".

Invité à dire s'il avait pris plaisir à jouer aux côtés de Béliveau et Hull, le brillant ailier droit a déclaré:

"Et comment! Béliveau, à qui on demandait s'il aimerait jouer constamment avec ses deux compagnons de la joute d'étoiles, a déclaré: 'Vous voulez rire'".

Au milieu de la troisième période, Pappin se mit à danser de joie, croyant avoir déjoué Charlie Hodge. Malheureusement la lumière rouge ne s'alluma pas.

"Je suis certain que le puck a pénétré dans le but pour en ressortir aussitôt. Je suis sûr de la chose", a-t-il affirmé.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Le capitaine des Leafs, George Armstrong a blanché les Bruins de Boston.

Phil Watson débute bien

BUFFALO (P.A.) — Deux recrues ont comploté dimanche soir alors que les Bisons de Buffalo ont vaincu les Americans de Rochester 3-2 dans la ligue Américaine de hockey.

Check Kelly a réussi le premier but des vainqueurs après que Wally Boyer eut donné une avance de 1-0 aux visiteurs dans la première période alors que les Bisons jouaient à court d'un homme.

L'autre recrue, Ray Cullen, a compté le but victorieux au 2e engagement, où Ed Van Impe avait donné une avance de 2-1 aux locaux.

Pete Stenkowski a compté avec quatre secondes de jeu dans le match au profit des visiteurs.

Ed Chadwick a effectué 33 arrêts contre les 20 de Jerry Cheevers du Rochester.

Les Alouettes ont subi la défaite à cinq reprises et trois parties ont été nulles.

En effet, moins d'une minute plus tard, plus précisément à 10:47 du deuxième engagement Léo Boivin, des Bruins de Boston prenait Sawchuk en défaut.

Domtar construira une usine de pâtes et papiers au lac Quévillon si...

Par Alan Duckett

Montréal. (P.C.). — La société Dominion Tar and Chemical a annoncé qu'elle entreprend un programme d'expansion de \$85,000,000 pour agrandir ses installations de pâtes et papiers au Québec et en Ontario.

Le plus gros de la dépense consistera en une usine de pâtes et papiers de \$62,000,000 au Lac Quévillon, à quelque 300 miles au nord-ouest d'Ottawa, dans la région d'Abitibi.

L'usine du Lac Quévillon produira 80 tonnes de pâte par jour et emploiera quelque 2,000 travailleurs.

M. W. N. Hall, président de DOMTAR, a déclaré au cours d'une conférence de presse que la construction de l'usine a été approuvée sous "réserve d'un arrangement définitif acceptable".

Bien que M. Hall n'ait pas fait de commentaire, cet "arrangement définitif" serait un rapport éventuel d'une Commission royale provinciale qui favoriserait la semaine de sept jours dans l'industrie de la pâte et du papier.

La Commission royale a été nommée récemment par le gouvernement provincial et tiendra des audiences publiques en novembre.

"Nous allons de l'avant, sans porter intérêt à cet arrangement définitif", a dit M. Hall.

"Les plans de l'usine sont déjà rendus à un stage avancé".

A Cornwall

M. Hall a également annoncé que sa société complètera la modernisation de son usine de pâte kraft à Windsor Mills, dans le Québec et l'installation d'une nouvelle machine à papier fin, à son établissement de Cornwall, en Ontario.

Quelque \$11,000,000 seront dépensés à Cornwall pour l'installation de la nouvelle machine à papier fin, la septième de l'entreprise. On agrandira également les facilités de finissage et d'expédition, de même que les installations servant à la préparation de la pâte.

On prévoit que le projet entier, y compris l'installation de la septième machine, sera terminé au début de 1966. Eventuellement, la nouvelle machine no 7 aura une capacité de production de 80,000 tonnes par an, environ.

"Alors que les nouvelles installations à Cornwall ne provoqueront que l'embauche de 30 personnes de plus, seulement, a dit M. Hall, il y aura d'autres avantages marginaux, dont un emploi accru dans la production du bois et de la pâte".

A Windsor Mills

Les améliorations de \$12,000,000 à Windsor comprendront de nouveaux entrepôts pour les copeaux de bois et un nouveau bâtiment pourvu de trois énormes tambours écorceurs et déchiqueteuses.

La pile blanchisseuse actuelle sera remplacée par de nouvelles installations basées sur un système de blanchiment à cinq stades, qui porteront la capacité de l'usine à 400 tonnes par jour, au regard de 125 tonnes, comme actuellement. Ces nouvelles installations seront situées à l'emplacement de la cour à bois actuelle.

On apportera des modifications au système de séchage de la pâte pour en porter la capacité à 250 tonnes par jour, comparativement à 70 tonnes actuellement. On améliorera également tout l'équipement auxiliaire.

Les travaux de modernisation de Windsor Mills devraient être terminés vers la fin de 1965.

M. Hall a précisé que par suite de la modernisation des installations à Windsor Mills, le nombre des emplois diminuera de 800 à moins de 600, "mais notre seule alternative était de fermer l'usine "parce qu'elle n'était plus du tout rentable".

M. Hall a ajouté que DOMTAR "ne se cache pas" de profiter des encouragements fiscaux du fédéral, qui ont incité l'entreprise à décider de l'expansion à Cornwall et de la construction du projet du Lac Quévillon.

Encouragements fiscaux

Les encouragements fiscaux du fédéral, accompagnés de ceux du gouvernement du Québec, permettent des concessions d'impôt dans les régions désignées où l'emploi est très faible.

Le projet du Lac Quévillon "paraissait non rentable", bien que nous "ayons été impressionnés par la qualité du bois", a dit M. Hall, "jusqu'à ce que le gouvernement fédéral annonce ses encouragements fiscaux".

Les concessions du Québec ont été annoncées il y a deux semaines. Elles s'appliquent aux mêmes régions à faible emploi, désignées par le fédéral, mais il y a aussi le fait que le ministre des Finances, le premier ministre Lesage, peut désigner toute autre région de la province à laquelle elles peuvent s'appliquer.

M. Hall a dit que son entreprise étudie toujours la possibilité de construire une usine dans la région de Blind River, en Ontario. "Le Lac Quévillon et Blind River se sont fait la lutte un certain temps, mais ce fut un peu plus facile de justifier l'économie au Lac Quévillon".

Au Lac Quévillon

"Ce site a un excellent approvisionnement en bois et un fort pourcentage d'épave de nord qui produit une pâte de haute qualité.

"Nous nous proposons de compléter le projet du Lac Quévillon d'ici la fin de 1966 afin de nous conformer aux exigences des concessions fiscales qui prennent fin le 31 mars 1967".

Il a ajouté qu'il y a suffisamment de main-d'œuvre en Abitibi pour les opérations forestières du nouveau projet. Mais l'entreprise devra transférer du personnel pour les opérations de l'usine.

M. Hall a dit encore qu'après 1970, "les marchés mondiaux auront suffisamment grand pour absorber la production des nouvelles usines canadiennes construites d'ici ce temps-là".

Le Canada-Nord possède de premier ordre" qui traverse l'Abitibi et l'opération du Lac Quévillon ne nécessitera "que des embranchements et des cours de triage".

Avec le programme d'expansion en cours à l'établissement de Red Rock, en Ontario, où DOMTAR dépense \$14,500,000 pour augmenter la capacité de production de carton pour boîtes et de papier-journal, DOMTAR dépensera \$100,000,000 en expansion d'ici 1967.

M. Hall a expliqué que le financement "sera généralement interne, avec une certaine part d'emprunt, probablement des obligations". Il n'a pas élaboré de projet de la semaine de sept jours résulte du fait que les lois, dans le Québec, interdisent le travail dominical dans l'industrie de la pâte et du papier.

Toutefois, les syndicats et les producteurs seraient en faveur du travail dominical pour permettre que le Québec devienne un concurrent plus puissant les marchés mondiaux.

Denault Limitée augmente son chiffre d'affaires

Les plans sont presque terminés afin d'augmenter la capacité de raffinage de la raffinerie de Trafalgar (Oakville, Ontario) récemment acquise de Cities Service, par BP. En communiquant cette nouvelle, R. N. Tottenham-Smith, président du groupe des sociétés BP au Canada a dit: "Nous voulons augmenter la capacité de 23,000 b.p.j. à 32,000 b.p.j. ou 36,000 b.p.j. variant selon la sorte d'huile canadienne traitée. De plus, nous voulons installer une unité d'alcovoylation afin de produire l'essence à haut indice d'octane en plus grande quantité et plus économiquement".

La raffinerie de Trafalgar construite en 1957-58 fut conçue de manière à pouvoir étendre ses effectifs sans difficultés et sans diminuer la production déjà existante. Le coût du programme d'agrandissement, incluant l'unité d'alcovoylation, sera d'environ \$5 millions. Les travaux devraient être terminés vers la fin de 1965.

Le programme d'agrandissement qui accroîtra les capacités de raffinage en Ontario fait suite au projet récemment complété à la raffinerie BP de Montréal où le débit nominal fut augmenté de 35,000 b.p.j. à 38,000 b.p.j. grâce à l'installation d'une nouvelle fournaise d'un plus grand pouvoir calorifique.

Vos affaires

L'Aluminium entre dans le domaine de la fabrication aux E.-U.

par John Meyer

L'entrée de l'Aluminium Ltd. dans le domaine de la fabrication aux États-Unis marque un changement considérable de la pratique qu'avait adoptée la compagnie. Elle limitera ses activités à l'approvisionnement en lingots et plus récemment en formes coulé de façon continue. Ces dernières considérées par la compagnie comme une simple amélioration technique du lingot, franchissent la frontière dans la même classification pour fins de tarifs. La mesure devant le Congrès visant à les classer comme ayant subi un "processus additionnel" a été ajournée quand le Congrès a été ajourné mais on peut pratiquement être assuré qu'elle sera présentée de nouveau lors de la prochaine session du Congrès.



Il est difficile à dire dans quelle mesure une telle disposition aurait affecté les exportations de formes coulé de façon continue de l'Aluminium, vers les États-Unis. Il est cependant indubitable qu'elle visait la compagnie canadienne, principale exportatrice d'aluminium aux États-Unis. Il est clair qu'à l'heure actuelle, sur le marché américain fortement concurrentiel, l'Aluminium ne peut plus compter sur un accès aussi facile que celui dont elle jouissait depuis de nombreuses années. Son entrée dans le domaine de la fabrication n'est qu'une assurance contre un éventuel développement de ce marché dans l'avenir.

Eviter la concurrence

La ligne de conduite traditionnelle d'Aluminium limitait ses exportations d'aluminium aux États-Unis aux formes non ouvrées. Elle était basée sur son désir d'éviter d'entrer en concurrence avec ses propres clients, les manufacturiers américains. Il est cependant douteux qu'on aurait pu maintenir pendant encore longtemps cette ligne de conduite même sans la provocation des menaces tarifaires. Des pressions concurrentielles d'une autre sorte ont commencé à compliquer les désavantages d'une concurrence avec ses propres clients dans le domaine de la fabrication. Ces nouvelles pressions s'intensifieront presque certainement.

Elles proviennent, essentiellement, de la dure concurrence pour une plus grande part du marché, entre les manufacturiers non intégrés, concurrence marquée par de considérables diminutions de prix. Les augmentations récentes du prix des lingots a resserré l'étau entre le coût de production et le prix de vente de produits de ces manufacturiers jusqu'au point où certains d'entre eux songent à un redoublement d'intégration jusqu'à leurs sources d'aluminium primaire.

Ce temps-là, le Canada-Nord possède de premier ordre" qui traverse l'Abitibi et l'opération du Lac Quévillon ne nécessitera "que des embranchements et des cours de triage".

Le Service des relations avec le public de la British Motor Corporation of Canada Limited, a appris de M. G. R. Duncan, Directeur du service de l'immatriculation des véhicules automobiles au ministère des Transports de l'Ontario, que l'Ontario et quelques autres provinces étudient avec beaucoup d'intérêt les différentes façons d'améliorer le système des plaques d'immatriculation permanentes.

"L'inconvénient de ces plaques est qu'elles gênent la lecture des numéros et du nom de la province ou de l'état qui sont, après tout, la raison d'être des plaques d'immatriculation.

"Il semble en effet ridicule qu'après avoir passé du temps à mettre au point des plaques aisément lisibles et à décider d'une dimension standard, soit 6 pouces sur 12, on y inscrive tellement de choses que les chiffres et le nom de la province deviennent pratiquement illisibles.

"Toujours d'après M. Duncan il ne semble pas que les automobiles canadiennes soient jamais obligées de prendre des mesures aussi radicales qu'un automobiliste de l'état de New York qui n'était pas satisfait de ses plaques d'immatriculation: une décision de la cour lui a permis d'effacer l'inscription "Visit the New York World's Fair" qui, d'après le jugement, constituait de la publicité pour une entreprise privée dont le coût devait être défrayé par les contribuables!

Actualités économiques

La compagnie Canadian Electronics Ltd., de Montréal, vient de publier pour la première fois son rapport annuel en français. Son président est M. James F. Tooley et le président de son conseil, M. R. Fraser Elliott, c.r. de Montréal. Le rapport qui porte sur l'exercice terminé le 31 mars dernier, indique des profits consolidés de \$1,499,082 ou \$1.37 par action ordinaire en cours par suite de ventes atteignant \$26,854,204. Le carnet courant de commandes à effectuer s'élève à \$36 millions.

M. Duncan a aussi commenté l'adoption par certains états et quelques provinces, de slogans apposés sur les plaques. La province de Québec est "la belle province" tandis que l'île du Prince-Édouard se proclame "Grâce de la Gulf".

"La tendance actuelle, a déclaré M. Duncan à la BMC, est de supprimer ces slogans. Plus

Shell produira de l'alcool à Montréal

Shell Canada annexera à sa raffinerie de Montréal-Est vers la fin de l'année, une usine de production de méthyléthylcétone et d'alcool butylique secondaire. La société prévoit que l'exploitation de cette usine, qui coûtera plusieurs millions, commencera dans le 2ième semestre de 1965.

Cette nouvelle installation augmentera de manière substantielle le volume de ces deux produits chimiques qui sortent actuellement de sa raffinerie. Elle libérera, en outre, certaines installations existantes, ce qui permettra d'accroître la production d'alcool isopropylique et d'acétone en rapport avec la demande qui s'accroît.

Les industries de matériaux de revêtement de surface, de plastique vinylique, de substances adhésives et déparaffinantes font largement usage de la méthyléthylcétone. Quant à l'alcool butylique secondaire, il est employé tant dans les laques et l'encre d'imprimerie que dans certains produits utilisés par l'industrie minière.

C'est en 1952 que la Shell commença à tirer l'alcool isopropylique et l'acétone du pétrole, année où érigea l'usine à ces fins dans le complexe de sa raffinerie de Montréal-Est. Elle y ajouta plus tard les installations nécessaires à la production de la méthyléthylcétone et l'alcool butylique secondaire. En 1955, la société mettait en marche deux autres usines de fabrication d'éléments de base des détergents et de résines époxydes.

Les produits aliphatiques et les naphthalènes aromatiques ont pris de plus en plus d'importance au Canada dans les diverses raffineries de la Shell au cours de la dernière décennie. La Shell du Canada produit maintenant au-delà de 25 types de naphthes.

Paiements accrus de dividendes

Les versements de dividendes par les compagnies canadiennes se dirigent vers un sommet record, cette année. Un sommaire des dividendes de \$835,527,352 pour les dix premiers mois de l'année est indiqué dans le rapport des courtiers J.R. Timmins & Co. soit 7.6 pour cent de plus qu'en 1963 et 18.9 pour cent de plus que pour la période correspondante de 1962.

Les versements en octobre ont été de \$83,322,591 à comparer à \$73,341,091 pour octobre 1963. Les paiements par les divers titres industriels ont marqué un gain par rapport à 1963 pour atteindre \$44,531,303. Hiram Walkers a fait un versement beaucoup plus important par suite du fractionnement de ses actions et de l'inauguration de ses dividendes. Trans-Canada Pipe Lines a commencé à payer des dividendes en avril dernier.

Plusieurs compagnies dont Abitibi, Canada Packers, Great Lakes Paper, John Labatt, Ogilvie, George Weston ont accru leurs taux.

Les dividendes des titres miniers ont été de \$9,004,865 en regard de \$7,876,372 pour octobre l'an passé. Heeves Macdonald paie ses premiers dividendes depuis avril 1962. United Keno en verse un additionnel avec ses dividendes trimestriels réguliers.

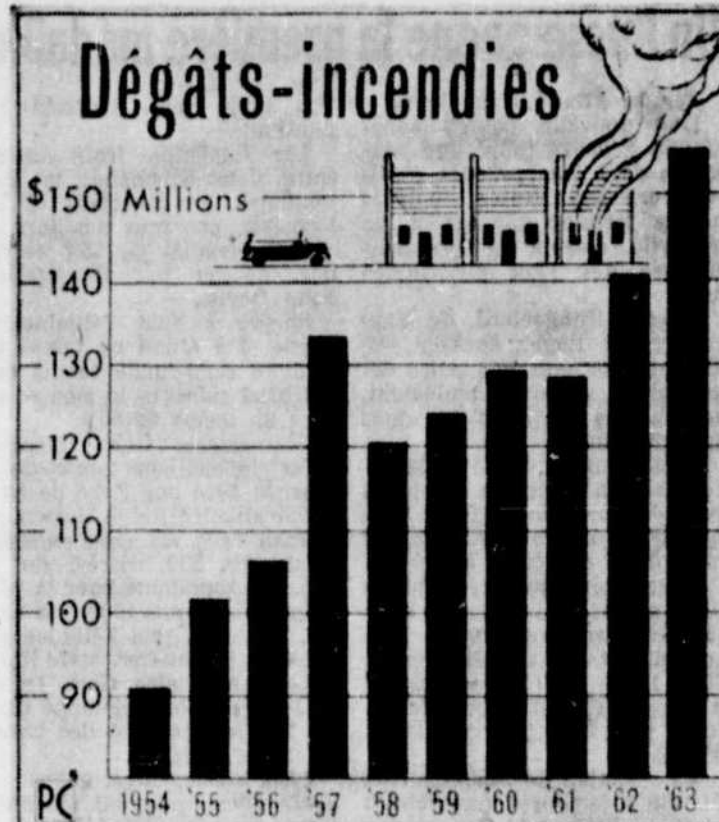
Les services publics se sont ressentis des déboursés plus considérables de la Bell Telephone dont un plus grand nombre d'actions sont sur le marché. Le total des dividendes dans ce secteur a atteint \$23,003,015 en comparaison de \$21,207,888 en 1963.

Pour les institutions, sociétés de fiducie, etc., les déboursés ont atteint \$6,783,408 en octobre en comparaison de \$5,777,138 l'an passé. La Canadian International Power a changé la date de ses paiements et plusieurs compagnies d'assurance et de fiducie ont accru leurs taux au cours de l'année dernière.

M. Antoine Turmel, président de Denault Limitée, nous communique que la suite de négociations qui viennent de se terminer, Denault Limitée a acquis toutes les actions en cours de The Dealer's Supply Co. Limited à Granby. Cette nouvelle acquisition représentera pour Denault Limitée, une augmentation de son volume annuel de ventes d'au-delà de trois millions de dollars.

The Dealer's Supply Co. Limited dessert 26 épiceries groupées sous le nom de Rouge et Blanc, ainsi que quelque 300 autres clients, dont les institutions et d'autres marchands au détail.

Denault Limitée dessert déjà un nombre d'épiceries groupées sous le nom de Suprême dans la région de Granby et M. Turmel ajoute que cette récente acquisition marque une époque importante dans la consolidation des ventes dans cette région. Cette expansion, ainsi que le récent achat par Denault Limitée de Maurice Chevalier Inc. de Trois-Rivières, donneront à Denault Limitée un chiffre annuel de ventes d'au-delà de vingt-cinq millions de dollars, étant donné les 158 épiceries faisant affaires dans les cinq groupes différents sous le parrainage de Denault Limitée et ses filiales.



● ARGENT JETE AU FEU — De 1954 à 1963, les pertes causées par les incendies ont subi une hausse soutenue au Canada. À l'exclusion des feux de forêt et des incendies survenus à des immeubles appartenant au gouvernement fédéral, les pertes matérielles sont passées de \$91,440,478 en 1954 à \$155,141,574 en 1963. L'année dernière, c'est le Québec qui venait en tête avec un total de 34,000 incendies causant des dommages évalués à environ \$454,000,000. L'Ontario vient au second rang avec un total de 25,532 incendies pour des pertes globales de \$52,421,532. (Graphique P.C.)

Notre loi des faillites est démodée

MONTRÉAL. — A l'occasion de son congrès annuel à l'Hôtel Reine Elizabeth de Montréal le Conseil National des détaillants de bois du Canada a demandé une révision de la Loi des Faillites du Canada.

Les délégués provenant de toutes les parties du pays furent d'avis que les nombreuses faillites frauduleuses ridiculisent notre législation pourtant faite pour la protection du public.

Le Conseil National des détaillants de bois du Canada qui représente quelque 2,300 commerçants, a, à cet effet, approuvé la présentation d'un mémoire au Ministère fédéral de la Justice pour suggérer les changements qui s'imposent.

Une autre résolution, d'abord soigneusement étudiée, recommande aux autorités fédérales l'établissement d'un système de bonus dans le cas de l'amélioration des habitations, semblable à celui projeté pour la construction des nouvelles habitations. On fut d'accord qu'il fallait souligner au Gouvernement fédéral que, si l'embauchage est la principale raison motivant l'application d'un système de bonus, il est grand temps que l'on porte attention à l'amélioration des habitations.

Il est ordonné au Défenseur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir: en langue française, le journal "L'Action"; en langue anglaise, "Chronicle Telegraph". (Signé) J.-ALF. DROUIN, D.P.C.S. BUREAU DU PROTONOTAIRE, QUÉBEC, 6 OCTOBRE 1964. DESRIVIÈRES, FERRE & PAQUET, Procureurs de la Demanderesse

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOLMMISSION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PAIROI VITRE SUR LA BANDE DE LA PATINOIRE DU COLISEE" et adressées au greffier de la Cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 21 octobre 1964 à 3 heures P.M. (heure avancée de l'été). Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la Cité, chambre 446. L.S.-P. DESRIVIÈRES, Greffier de la Cité.

Advertisement for OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA. It features a large '5%' interest rate and lists various investment options with interest rates ranging from 4 1/2% to 5%. The ad is for Lagaveux & Des Rochers, Courtiers en Obligations, located at 105, Côte de la Montagne, Québec, with phone number 692-0381.

Contrats de défense pour près de \$5 millions du 1 au 15 septembre

OTTAWA. — L'honorable C. M. Drury, ministre de l'Industrie a publié la liste des contrats de défense non classés de \$10,000 et plus, quinquaine pendant la première quinzaine de septembre par le ministère de la Production de défense et la société de la Couronne qui lui est associée, Defence Construction (1951) Limited. Le montant global de ces contrats est de \$4,759,770.

BP augmente sa capacité de raffinage

Pour la période de 13 semaines terminée le 22 août 1964, la compagnie annonce un chiffre de ventes de \$5,099,120, représentant une hausse de 72% sur la même période en 1963 alors que les ventes n'étaient pas consolidées. Les ventes de 1964 comprennent celles de Maurice Chevalier Inc. récemment acquis. Pour la même période, le profit net de Denault Limitée a augmenté de \$40,833 à \$60,983, soit une augmentation de 49%.

La société soutient également que des économies additionnelles seront réalisées à mesure que l'intégration des opérations de Maurice Chevalier Inc. se continuera et que, par le fait même, la marge bénéficiaire nette sur les ventes devrait continuer d'augmenter au cours de la présente année.

Les Canadiens ont acheté pour \$562,300,000 d'assurance-vie

Les compagnies d'assurance-vie au Canada rapportent que les Canadiens ont acheté pour \$562,300,000 d'assurance-vie au cours du mois d'août. Les achats pour les huit premiers mois de 1964 se chiffrent ainsi par \$5,104,000,000, soit une augmentation de 17 p. cent par rapport à la période correspondante de 1963.

Les achats de polices individuelles d'assurance-vie** ont atteint \$1,000,000 en août, soit une baisse par rapport au chiffre de \$1,400,000 d'août 1963.

Province	1964	1963
Alberta	\$ 30,700	(\$ 27,700)
C.-Britannique	37,600	(37,800)
Manitoba	15,400	(15,300)
Nou.-Brunswick	9,200	(8,700)
Terre-Neuve	2,900	(4,700)
Nouv.-Écosse	12,200	(11,300)
Ontario	149,100	(142,900)
Île-du-P.-Édouard	1,300	(1,000)
Québec	139,800	(133,600)
Saskatchewan	11,500	(11,100)
Total	\$409,700	(\$393,900)

Après le départ de la Reine mardi Ministres fédéraux et provinciaux discuteront de la constitution

OTTAWA (P.C.) — Quelques minutes à peine après le départ de la reine, mardi, ses ministres fédéraux et provinciaux reprendront des discussions historiques en vue de réviser la constitution canadienne et la structure fiscale.

Les deux sujets sont des bombes politiques. Les déclarations des chefs politiques ont été particulièrement prudentes en ces derniers temps, peut-être par crainte d'exécuter davantage les passions durant la visite de Sa Majesté.

En fait, le silence a régné autour des réunions des procureurs généraux tenues la semaine dernière au sujet de la constitution, pendant que la reine était en Ile du Prince-Edouard. Les délégués ont rapporté "progrès", mais ils ont carrément refusé de préciser encore moins de les discuter.

Une heure plus tard, le ministre fédéral des Finances, M. Walter Gordon, entreprendra avec ses vis-à-vis provinciaux des réunions distinctes en vue de déterminer les modalités d'une importante étude sur le partage des impôts et des responsabilités.

Autres sujets
A l'ordre du jour figure également la question des droits d'exploitation du pétrole du plateau continental, cette zone sous-marine qui s'étend au large des côtes. Il s'agit de déterminer qui d'Ottawa ou des provinces côtières a le droit d'émettre des permis et de retirer les royalties. On a le choix entre un règlement politique ou judiciaire.

Même si l'ordre du jour n'en fait pas mention, le sujet controversé du régime d'option pour les provinces, en ce qui touche les programmes conjoints sur la santé et le bien-être, sera probablement discuté.

Le premier ministre Pearson, le 10 septembre dernier. Il est également possible que les premiers ministres fédéral de la province de l'Ontario, la déléguation ontarienne comprend trois fonctionnaires spécialisés dans le domaine de l'administration des pensions. Un autre fait aussi partie de la délégation d'Ottawa.

Le premier ministre Robarts a annoncé vendredi qu'une conférence interprovinciale aura lieu les 16 et 17 octobre à Toronto pour mettre au point un code uniforme devant régir les plans privés de caisse de retraite. Ce code pourrait être le précurseur d'un règlement fédéral.

Cette question est étroitement liée à l'étude de la structure fiscale. M. Pearson a déjà laissé entendre que des amendements constitutionnels seront peut-être nécessaires pour redistribuer les sources de taxation et les responsabilités financières, à la lumière de l'étude qui sera entreprise.

A la conférence de Québec du printemps dernier, il avait été convenu que le but principal de cette révision serait d'augmenter les ressources fiscales des provinces afin que celles-ci puissent s'acquitter de leurs responsabilités croissantes dans le domaine de l'éducation et en d'autres domaines.

Mardi, le prince Philip reviendra à Québec et chassera les grandes oies blanches à l'Ile-aux-Reaux

Les projets du prince Philip, pour la fin de la visite royale au Canada, ont été modifiés et il quittera Québec mardi soir à bord du yacht royal Britannia, ont annoncé hier les dirigeants du tour.

Au lieu de quitter la reine à Ottawa aujourd'hui, le prince partira tôt mardi matin pour s'envoler vers Québec et passer la journée à chasser les grandes oies blanches sur une petite île du St-Laurent, à 35 miles en aval de Québec.

Montréal et d'un industriel de Sorel et un magnifique chalet de chasse y est aménagé. Le prince Philip s'y rendra en hélicoptère après son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne Lorette.

Les oies blanches sont entièrement blanches, à l'exception d'une plume noire sur chaque aile. Les jeunes pèsent environ six livres. Quelques 50,000 passent régulièrement par ici lors des migrations du printemps et de l'automne.

subtilités de l'interprétation, l'on peut toutefois affirmer que la Musique du R. 22e R. a offert aux Québécois un concert de grande qualité. Les quarante-huit musiciens que dirigeait hier le capitaine Armand Ferland, ont fait preuve d'une brillante virtuosité et d'une grande habileté musicale d'où l'ensemble tient sa puissance, sa précision, son homogénéité.

La Reine et son époux arrivent à Ottawa où ils sont vus par plusieurs milliers de personnes

OTTAWA (P.C.) — La reine et le prince Philip sont arrivés ici par avion à 7h. 25 p.m., hier, venant de Québec, pour une visite officielle de 38½ heures dans la capitale canadienne.

Le couple royal est descendu de l'avion au son des trompettes et aux acclamations de la foule de quelque 800 personnes, rassemblées dans un hangar à l'aéroport.

Le couple royal est descendu de l'avion au son des trompettes et aux acclamations de la foule de quelque 800 personnes, rassemblées dans un hangar à l'aéroport.

Le couple royal est descendu de l'avion au son des trompettes et aux acclamations de la foule de quelque 800 personnes, rassemblées dans un hangar à l'aéroport.

Mention honorable à la Musique du R. 22e R.

Par Jean Royer
La Musique régimentaire du Royal 22e, sous la direction du cap. Armand Ferland, a fait valoir sa réputation, hier soir au Capitole, lors de son concert de gala présenté dans les cadres des fêtes du cinquantenaire du Royal 22e Régiment.

Le rôle et de la formation instrumentale d'une musique régimentaire. Ce reproche trouve réponse, par exemple, dans l'interprétation de l'Andante et Rondo Capriccioso de Mendelssohn et même de la "Danse Macabre" de Saint-Saëns, d'un jeu beaucoup trop égal, plus fidèle à l'écriture qu'à la pensée musicale.

Les meilleures interprétations de la Musique du 22e, hier, furent peut-être celles des deux danses de Haendel, qui s'avèrent comme le choix par excellence du répertoire, et de la "Marche Slave" de Tchaikovsky, malgré certains manques de précision. Une ouverture de Rossini, une suite de Leroy Anderson et la marche descriptive "La parade des soldats de bois", de Jessel, ont fait ailleurs mérite d'une interprétation fort honnête et de bon goût.

De plus, l'on a rendu hommage au capitaine Edwin Bélanger, directeur de la Musique du 22e de 1937 à 1961, en l'invitant à diriger une des pièces au programme.

La tricherie dans les jeux de cirque et d'exposition

par André VILLENEUVE
La sentence arbitrale rendue dans le cas du corps de police de Giffard a amené le président du tribunal, Me Réal Gagné à faire quelques considérations sur le rôle du policier dans le texte qu'il a remis au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

assurés d'avance de ne jamais verser de gros lots promis en contrepartie des mises pouvant aller jusqu'à \$400, à \$600, et même plus que de pauvres victimes du Québec métropolitain, ville de Québec et banlieue, se font extorquer petit à petit avant de se rendre compte de l'escroquerie où ils sont tombés et où ils ont d'abord été attirés, forcés par le bras seroit mieux dire, d'entrer, le plus souvent au début gratuitement...

Si on laisse faire de telles choses et ce à la vue de tout le monde, il ne peut y avoir que deux raisons : ignorance de son devoir ou encore protection. Et le président continue : "Même s'il est probable que c'est la première qui soit la cause véritable, dans les corps policiers municipaux, une conclusion découle claire et nette : tout policier devrait être instruit à fond de ses devoirs, en particulier en ce qui concerne la connaissance précise de toutes les infractions criminelles."

Une immense plainte s'élève dans la population qui veut qu'on la protège dans des domaines où elle se fait facilement exploiter. On commet une sorte de crime grave et ce en plein jour sans que nos corps de police réagissent alors qu'ailleurs au Canada, des fraudes aussi évidentes sont interdites.

Le couple royal est descendu de l'avion au son des trompettes et aux acclamations de la foule de quelque 800 personnes, rassemblées dans un hangar à l'aéroport.


Me R. Letarte dégoûté de la conduite de la police

M. René Letarte, avocat bien connu de Québec, a déclaré hier qu'il était "dégoûté" par la conduite de la police lors de la manifestation qui s'est déroulée à l'hôtel de ville.

Un cadeau de la Reine

Le gouvernement du Québec a remis une somme de \$25,000 à l'Association du Québec pour les enfants arriérés, comme cadeau à la reine Elisabeth.

**OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU CANADA**



Achetez les titres — au comptant ou par versements — à la
**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

Conclusion
En dernier lieu, le président du tribunal, Me Réal Gagné insiste pour que les corps policiers de la ville de Québec et de la banlieue étendent leur compétence professionnelle et peut-être leur champ d'opération, à moins que le conseil municipal ne l'interdise, à toutes les infractions prévues au code pénal.

Un petit groupe de personnes a salué chaleureusement la Reine, au Château, samedi

Par Roger Bruneau
Un petit groupe de personnes s'est rassemblé longtemps à l'avance dans le hall du Château Frontenac, samedi soir, pour assister à l'arrivée de la Reine Elisabeth II qui devait être l'hôte de la Province de Québec à un banquet offert à cet endroit.

qui avaient le soin du bon ordre à l'intérieur du Château Frontenac. Lorsque la reine eut pris place à la table d'honneur, dans la salle de bal, le premier ministre Jean Lesage invita Son Excellence Mgr Maurice Roy, Primat de l'Église canadienne et Ordinaire des forces armées, à bénir les tables.

Cette foule n'a pas manqué d'ovationner chaleureusement le gouverneur-général et Mme Georges Vanier lorsqu'ils ont fait leur apparition quelques minutes avant l'arrivée du couple royal. On a salué aussi, par des applaudissements plus ou moins marqués, divers autres invités, au fur et à mesure qu'ils entraient.

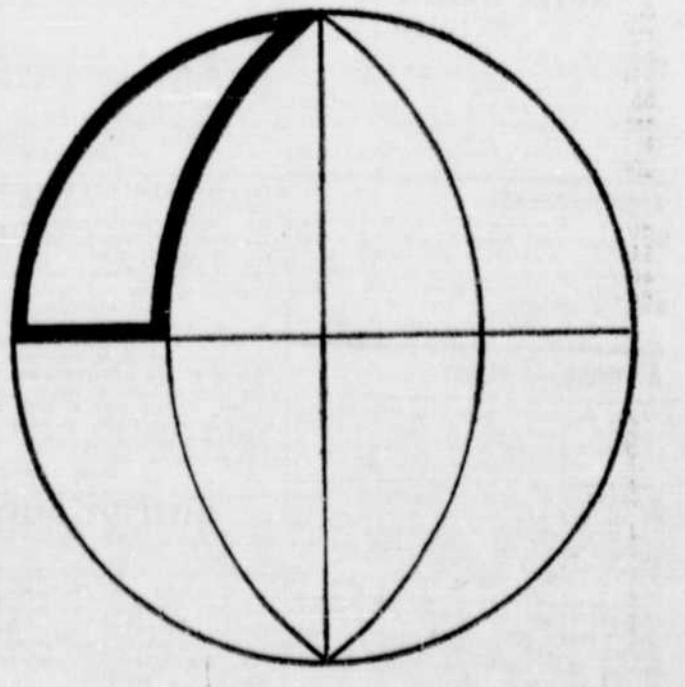
Pendant que Mgr Roy récitait le bénédicte, la reine garda un air réservé et concentré. Les journalistes et photographes qui avaient été autorisés à assister à l'entrée de la reine et qui se trouvaient dans la galerie de la salle de bal, furent invités à se retirer dès que le couple royal se fut assis. Puis la salle fut fermée hermétiquement aux représentants de la presse de même qu'à toute autre personne. Il était environ 8:30 h.



AIDONS L'ÉGLISE À SOULAGER LA MISÈRE ET LA FAIM DANS LE MONDE...

**DIMANCHE
DE LA
PROPAGATION
DE LA FOI
18 OCTOBRE**

AIDER LES MISSIONS, C'EST LA PLUS BELLE MANIFESTATION DE L'OECUMÉNISME...



Décès de madame Lauréat Trépanier

Madame Lauréat Trépanier, née Germaine Bédard, épouse de M. Lauréat Trépanier, est décédée le 11 octobre 1964 à l'âge de 57 ans.

Madame Trépanier repose actuellement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils 990, 18e Avenue.

Mort de monsieur Wilbrod Mercier

M. Wilbrod Mercier, ex-employé de la compagnie Paquet Liée, demeurant au 322, 8e Rue, est décédé à son domicile, à l'âge de 77 ans.

Outre son épouse, il laisse son père, M. Aurèle Mercier, Mme J.-H. Jolicoeur, M. et Mme J.-Alfred Coo, M. et Mme Odilon Cook.

Palais Montcalm 13-14-15 Oct. Soirée étudiante mercredi le 14 oct. Billets: \$1.00 - \$1.50, \$2.00 - \$2.50, \$3.00 - \$3.50. RES.: 529-0786

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC aujourd'hui demain. Includes TV schedule for LUNDI, MARDI, and MARDI 12 OCT. with various program titles and times.

ciné BULLETIN COTES MORALES ET HORAIRES Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi. Includes a list of film ratings from A to P.

SERVICES SPECIAUX MAHEU & MAHEU CO. INSECTICIDES EXTERMINATION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR 525-8380 319 DU PONT QUEBEC 2

Mort de monsieur José Fleuriste L'ART dans les fleurs 523-6901 - 623-2950 6027-2-10 (1-mars. au 30-11) S.S.

M. Théophile Blais, rentier, demeurant au 533, boul. Langevin, est décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois.

M. Georges Veilleux, gardien au pépiniériste St-Vincent-de-Paul, époux de dame Henriette Côté, est décédé accidentellement le 7 octobre à l'âge de 34 ans.

M. Raymond Couture, peintre, demeurant au 1556 rue Bergemont, est décédé accidentellement, samedi soir, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

M. Alonzo (Johnny) Esculier, demeurant au 50 Petit Champlain, est décédé à son domicile, à l'âge de 74 ans et 3 mois.

M. Bruno Chartier, agronome, chef de la Division des Constructions rurales au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, époux de dame Alberte Dionne, est décédé le 10 octobre 1964, à l'âge de 70 ans.

M. Albert Martel, employé du C.P.R., durant 42 ans, époux de dame Amanda Sévigny, est décédé le 9 octobre 1964 à l'âge de 61 ans.

M. Charles Rouleau, né Simone Simonneau, de Stoneham, est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 49 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

avis de décès BARIL. — A Québec, le 10 octobre 1964, à l'âge de 57 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph Baril, époux de dame Germaine Bédard.

M. Jean-Paul Simard, époux en premières noces de feu dame Marguerite Falardeau, et en secondes noces de dame Jacqueline Caron, est décédé le 8 octobre à Québec, à l'âge de 48 ans et 9 mois.

M. Théophile Blais, rentier, demeurant au 533, boul. Langevin, est décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois.

M. Georges Veilleux, gardien au pépiniériste St-Vincent-de-Paul, époux de dame Henriette Côté, est décédé accidentellement le 7 octobre à l'âge de 34 ans.

M. Raymond Couture, peintre, demeurant au 1556 rue Bergemont, est décédé accidentellement, samedi soir, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

M. Alonzo (Johnny) Esculier, demeurant au 50 Petit Champlain, est décédé à son domicile, à l'âge de 74 ans et 3 mois.

M. Bruno Chartier, agronome, chef de la Division des Constructions rurales au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, époux de dame Alberte Dionne, est décédé le 10 octobre 1964, à l'âge de 70 ans.

M. Albert Martel, employé du C.P.R., durant 42 ans, époux de dame Amanda Sévigny, est décédé le 9 octobre 1964 à l'âge de 61 ans.

M. Charles Rouleau, né Simone Simonneau, de Stoneham, est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 49 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

LABADIE. — A Québec, le 9 octobre 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Denis Labadie, demeurant à 486, Latourelle.

M. Jean-Paul Simard, époux en premières noces de feu dame Marguerite Falardeau, et en secondes noces de dame Jacqueline Caron, est décédé le 8 octobre à Québec, à l'âge de 48 ans et 9 mois.

M. Théophile Blais, rentier, demeurant au 533, boul. Langevin, est décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois.

M. Georges Veilleux, gardien au pépiniériste St-Vincent-de-Paul, époux de dame Henriette Côté, est décédé accidentellement le 7 octobre à l'âge de 34 ans.

M. Raymond Couture, peintre, demeurant au 1556 rue Bergemont, est décédé accidentellement, samedi soir, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

M. Alonzo (Johnny) Esculier, demeurant au 50 Petit Champlain, est décédé à son domicile, à l'âge de 74 ans et 3 mois.

M. Bruno Chartier, agronome, chef de la Division des Constructions rurales au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, époux de dame Alberte Dionne, est décédé le 10 octobre 1964, à l'âge de 70 ans.

M. Albert Martel, employé du C.P.R., durant 42 ans, époux de dame Amanda Sévigny, est décédé le 9 octobre 1964 à l'âge de 61 ans.

M. Charles Rouleau, né Simone Simonneau, de Stoneham, est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 49 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

PICHETTE. — A Ste-Foy, le 9 octobre 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé le capitaine L.-Maurice Pichette, employé de la cité de Ste-Foy, époux de dame Annette Bastin, demeurant à 884, rue Rigaud.

M. Jean-Paul Simard, époux en premières noces de feu dame Marguerite Falardeau, et en secondes noces de dame Jacqueline Caron, est décédé le 8 octobre à Québec, à l'âge de 48 ans et 9 mois.

M. Théophile Blais, rentier, demeurant au 533, boul. Langevin, est décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois.

M. Georges Veilleux, gardien au pépiniériste St-Vincent-de-Paul, époux de dame Henriette Côté, est décédé accidentellement le 7 octobre à l'âge de 34 ans.

M. Raymond Couture, peintre, demeurant au 1556 rue Bergemont, est décédé accidentellement, samedi soir, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

M. Alonzo (Johnny) Esculier, demeurant au 50 Petit Champlain, est décédé à son domicile, à l'âge de 74 ans et 3 mois.

M. Bruno Chartier, agronome, chef de la Division des Constructions rurales au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, époux de dame Alberte Dionne, est décédé le 10 octobre 1964, à l'âge de 70 ans.

M. Albert Martel, employé du C.P.R., durant 42 ans, époux de dame Amanda Sévigny, est décédé le 9 octobre 1964 à l'âge de 61 ans.

M. Charles Rouleau, né Simone Simonneau, de Stoneham, est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 49 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

M. Michel Desgagnés, employé de la boulangerie Blondin, demeurant au 131, rue Carillon, est décédé à l'âge de 57 ans.

Le ministre René Lévesque n'était pas au parlement

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque n'était pas présent samedi matin, à la cérémonie qui s'est déroulée au Conseil législatif en présence de la reine. Un porte-parole aurait déclaré à des journalistes que M. Lévesque avait la grippe, mais les journalistes ont fait remarquer à ce personnage que la liste

des personnes qui devaient assister à la cérémonie de samedi matin, liste qui était complétée plusieurs jours avant la venue de la reine, ne comprenait pas le nom de M. Lévesque ce qui laisse croire qu'on savait déjà depuis quelques jours au moins, que le député de Laurier ne serait pas présent.

On connaît les idées de M. Lévesque quant aux relations du Québec avec le fédéral et du Canada avec la Grande-Bretagne.

Mais il faut dire que M. René Lévesque n'était pas le seul à briller par son absence samedi matin à Québec.

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson a quitté le Canada par avion au cours de la semaine, pour entreprendre un voyage en Europe, notamment dans les pays scandinaves. M. Johnson savait depuis longtemps déjà que la reine viendrait à Québec le 10 octobre et qu'il allait être invité aux cérémonies qui se dérouleraient à cette occasion.

Enfin, mentionnons que plusieurs autres personnes auraient décliné les invitations qui leur étaient faites d'assister aux cérémonies de samedi au parlement provincial le matin, et au Château Frontenac le soir. On rapporte que la liste des personnes qui ont accepté les invitations comprenait plusieurs invités de la dernière heure.

La foule

Par ailleurs, si on fait exception des militaires, des corps policiers, des journalistes et des manifestants séparatistes, il faut convenir que la foule était clairsemée le long des rues qui suivait le cortège de la reine au cours de la journée de samedi.

Plusieurs personnes ont profité d'une longue fin de semaine, puisque le parlement et de nombreux établissements sont fermés aujourd'hui, Jour d'Action de grâce, pour prendre une courte vacance et quitter la ville. La saison de chasse est ouverte et les amateurs en profitent en grand nombre. Il faut dire aussi que le service de reportage de la télévision d'Etat permettait à un très grand nombre de suivre toutes les cérémonies sur le petit écran mieux qu'un spectateur pouvait le faire sur les lieux mêmes.

Parmi ceux qui se sont abstenus de se rendre le long des rues pour voir le cortège, il s'en trouve aussi un grand nombre qui ont craint de se trouver dans des manifestations déplacées ou brutales.

Le premier ministre était nerveux

Par Roger Bruneau

Le premier ministre Jean Lesage était tellement nerveux en lisant son discours devant Sa Majesté la Reine Elisabeth II samedi matin, qu'il sauta accidentellement quelques paragraphes de son texte officiel.

Plusieurs ont remarqué la grande émotion qui agitait le premier ministre. Sa nervosité était facile à deviner à voir trembler entre ses mains, les feuillets de son discours. Il était exceptionnellement bien lorsqu'il reprit son siège après s'être exprimé devant la reine.

Un ministre nous a fait remarquer à la suite de la cérémonie, qu'il n'avait jamais vu le premier ministre dans un tel état de nervosité.

On sait que le premier ministre abat des journées considérables de travail et qu'il s'est surpassé depuis quelque temps à ce sujet. Il y a eu la campagne électorale à laquelle il n'a pas personnellement participé, mais qui a dû quand même occuper son attention; le premier ministre a aussi subi un examen médical annuel de trois jours dans un hôpital de Montréal; il y a eu ensuite le congrès de la Fédération Libérale du Québec. Depuis deux semaines, le travail est tellement chargé au Cabinet provincial que ce dernier doit siéger jusqu'à trois fois par semaine. Comptons aussi que les préparatifs pour recevoir la reine au parlement sont autant de raisons qui expliquent que le premier ministre pouvait être nerveux samedi.

LE MAIRE

Son honneur le maire Wilfrid Hamel a subi une légère indisposition à la suite de la cérémonie au parlement hier. Cependant, il s'est rapidement remis de ce malaise passager après avoir absorbé un peu d'eau fraîche.



★ LA REINE EST ACCUEILLIE AU PARLEMENT. — Les photos ci-dessus ont été prises au Parlement provincial samedi matin, alors que le couple royal était officiellement accueilli par les autorités provinciales dans la salle du Conseil législatif. Dans la photo du haut, à gauche, la reine signe le livre d'or. Le Duc d'Edimbourg signe à son tour (bas, à gauche). A droite, en haut, le couple royal écoute attentivement les paroles de bienvenue du premier ministre Jean Lesage. Dans la photo du bas, à droite, la reine et son cortège arrivent devant les édifices parlementaires. On remarquera les importants détachements de militaires et de policiers qui montent la garde de chaque côté de la place. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

UN PLACEMENT PROFITABLE !

L'achat d'une additionneuse à clavier réduit

"Precisa"

à mécanisme électrique.

+ - X

Aussi modèle manuel \$134⁵⁰ à compter de

Clavier compact, bande des calculs et l'indicateur sont groupés pour être embrassés d'un seul coup d'oeil. Calcul direct des résultats négatifs. Répétition. Non-addition, etc. Aspect moderne. Format réduit. Voyez-la, elle vous enchante!

Gérald Martineau

"La Maison du Service"

480, rue Dorchester - Québec - Tél. : 525-5156
1547, rue Notre-Dame - Trois-Rivières - Tél. : 375-1433

PEINTURE "PARKLANE" DE REARDON A BASE 100% LATEX



Peinture facile d'application qui sèche en 30 minutes, elle couvre une surface d'environ 625 pieds carrés de gallon et embellit murs et boiseries. Choix de 11 teintes pastelées.

LA PINTÉ \$115 LE GALLON \$337
Régulier 1.50 Régulier 4.99

2 autres produits de REARDON : REFURFO et BONDEX

GAUTHIER

272, RUE ST-JOSEPH EST TEL. : 524-4625

La foule se composait principalement de membres de la force constabulaire

Par Roger Bruneau
Un impressionnant détachement des forces armées, de l'aviation, ainsi que des forces policières fédérales, provinciales et municipales, composaient la plus grande partie de la foule qui avait pris place devant le parlement provincial pour accueillir la Reine Elisabeth II samedi matin.

Epaules à épaules, ces agents chargés de la paix formaient un cordon serré qui s'étendait de chaque côté du chemin qui conduisait au parlement.

La foule était bien peu nombreuse sur la place du parle-

ment lors de l'arrivée de la foule devant se grossir considérablement pendant que se dérou-

TROISIEME CLEF CHANCEUSE

M. Denis Gauvin, 1944 de la Ronde, Québec réussira-t-il à faire démarrer la décapotable VALIANT 1965 grand prix de la Vente 97e anniversaire chez J.-B. Laliberté Ltée ...



L'on aperçoit sur cette photo M. Denis Gauvin, recevant sa clef chanceuse des mains de M. Ernest Maheux, contrôleur de J.-B. Laliberté. Comme on le sait, 2 autres clefs seront attribuées parmi les acheteurs, à raison d'une par semaine. Et le 22 octobre, la personne détenant la clef qui fera démarrer la décapotable VALIANT 1965 en deviendra propriétaire. Les autres clefs seront alors rachetées pour \$100 chacune. Vous aussi pouvez gagner cette superbe voiture VALIANT distribuée par R. TANGUAY AUTOMOBILES au Rond-Point à Lévis. Chaque facture donne une chance. Multipliez donc vos chances en multipliant vos achats chez J.-B. Laliberté, durant la grande Vente 97e anniversaire.

Calendrier

LUNDI, 12 OCTOBRE 1964

S. Germain, év. et conf.

Demain :

S. Edouard le Confesseur

SOLEIL: Lever: 6.02 Coucher: 5.63

LUNE: Lever: 1.56 Coucher: 16.31

Les marées de lundi le 12 oct.

Basses: 6.33 a.m. — 6.18 p.m.

Hautes: 11.36 a.m. — 11.44 p.m.

Les marées de mardi le 13 oct.

Basses: 7.19 a.m. — 7.08 p.m.

Hautes: midi 40 — minuit 46

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE

Nouvelle lune le 5, à 11 h. 20 a.m.

Premier quartier, le 13, à 11 h. 56 a.m.

Pleine lune, le 20, à 11 h. 45 p.m.

Dernier quartier le 27, à 4 h. 39 p.m.

N. B. — L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.

MESSIEURS LES LEGISLATEURS

Je proteste énergiquement contre l'abus de la radio, la télévision, la littérature obscène.

Patriotes, aidez-moi! Espace payé par un citoyen.

Dès que la souveraine eut pris place sur le trône, le premier ministre Jean Lesage, placé à sa droite, se leva pour prononcer un bref discours auquel la reine répondit ensuite.

Le duc d'Edimbourg occupait un fauteuil placé à gauche de la reine, à l'extrémité de la tribune du Conseil législatif.

Debout, à droite de la reine, on remarquait le colonel M. Lahaie, le commodore M. Jetté et le vice-maréchal d'aviation M. D. Lister. A gauche du trône, se tenaient également debout le major-général L.-J. Fleury, le brigadier J.-A. Desrochers, le commandant W. G. Nyllett et le lieutenant colonel R. A. Reid.

Le lieutenant-gouverneur Paul Comtois, Mme Comtois et les membres de leur famille occupaient des sièges latéraux à gauche du trône.

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
2052 Boisjoli, Québec 6.
Tél. : 681-4862

CHAUFFAGE
Appelez
LES HUILES MONTCALM
Enrg.
1120 - 2e Avenue
Tél. : 523-9522

Le plus grand choix de

CHAUSSURES

LES MAGASINS DE CHAUSSURES

Talbot

3 MAGASINS pour mieux vous servir

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH

849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique

795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau

STATIONNEMENT FACILE

pour toute la famille